

Direction départementale des Finances publiques
du Pas-de-Calais
Pôle d'Évaluation Domaniale
5, rue du Docteur Brassart
BP 30015
62034 ARRAS Cedex
Téléphone : 03 21 23 68 00
Courriel : ddfip62.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Évaluateur : Sébastien PIECHOWIAK
Téléphone : 03.21.64.47.01
Courriel : sebastien.piechowiak@dgfip.finances.gouv.fr
Réf. LIDO : 2020-048V1639
DS : 3143175

Arras, le 07/01/2021

Le Directeur Départemental des Finances
Publiques du Pas-de-calais

À

Monsieur le Maire
Mairie d'AUCHEL
Place André MANCEY

62 260 AUCHEL

AVIS des domaines sur la VALEUR VÉNALE

Désignation du bien : Parcelle non bâtie
Adresse du bien : Rue de Turkève 62 260 AUCHEL
VALEUR VÉNALE : 20 000 €
** Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.*

1 – Service consultant : Commune de AUCHEL

Affaire suivie par : M Marie BODELET

2 – Date de consultation : 09/12/2020
Date de réception : 10/12/2020
Visite sur place : 24/12/2020
Date de constitution « en l'état » : 10/12/2000

3 – Opération soumise à l'avis du Domaine – description du projet envisagé

La commune d'Auchel souhaite vendre une emprise foncière de 831 m² située rue de Turkève sur la Commune d'Auchel. Le projet poursuivi est la création d'un hangar pour une entreprise de travaux.

4 – Description du bien

Terrain en zone UE de forme triangulaire avec présence d'arbres, desservi par 2 rues. Léger fossé le long de l'axe principal.

5 – Situation Juridique

Propriétaire : Commune de AUCHEL

Parcelles cadastrales : AK 95 pour 831 m²

6 – Urbanisme et réseaux

PLU zone UE. Il s'agit de la zone urbanisée à vocation économique.
VRD : Oui

7 – Détermination de la valeur vénale

La valeur vénale est déterminée par la méthode par comparaison. L'emprise foncière peut être estimée à la somme de 20 000 €. Une marge d'appréciation de 15 % permettant d'admettre des conditions financières s'écartant de la valeur vénale retenue est accordée.

8 – Durée de validité

Cet avis a une durée de validité de 18 mois.

9 – Observations particulières

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols. L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer. Elle n'est, au surplus, valable que pour une acquisition réalisable uniquement dans les conditions du droit privé. Une nouvelle consultation serait indispensable si la procédure d'expropriation était effectivement engagée par l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques et par délégation,



Sébastien PIECHOWIAK
Inspecteur des Finances Publiques

DEPARTEMENT

COMMUNE

auchel

MAIRIE

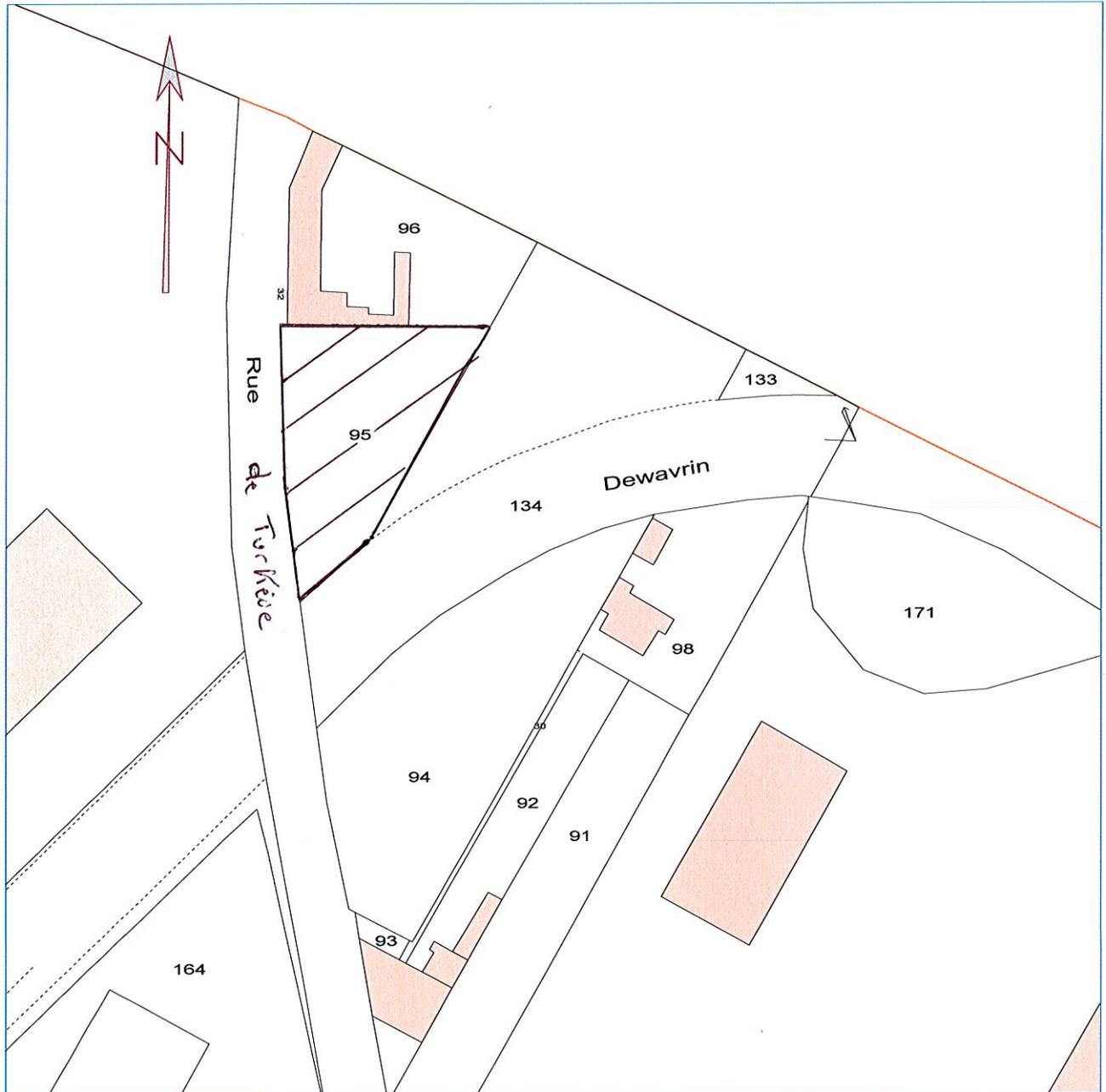
SERVICE DU PLAN

<Convexe>

Section: *AK*

Echelle: 1/1000

EXTRAIT DU PLAN COMMUNAL



Référence de l'extrait :

Le présent extrait est :
GRATUIT !

Cachet:

Extrait certifié conforme
au plan communal
- à la date ci-dessous

A ...
le 14/01/2021
Signature

FICHE PARCELLAIRE

Éditée le : 14/01/2021

Commune de : auchel

Section AK

Parcelle No : 95

Contenance totale : 831 m2

Nature de culture :

Subdivision	Contenance	Culture	Classe	Spéciale
Totalité	831	T	3	

Adresse de la parcelle :

, RUE, DU11-novR0019870011

Code rivoli : 1150

Propriétaire :

No : +00009

, 7210 COMMUNE D'AUCHEL,

Adresse personnelle :

HOTEL DE VILLE,
62260 AUCHEL

Budget Principal - Reprise anticipée des résultats 2020

	Dépenses	Recettes	Solde (+ou-)
Section de fonctionnement			
Résultats propres à l'exercice 2020	12 339 246,49 €	13 546 064,78 €	1 206 818,29 €
Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2020)		3 582 804,62 €	3 582 804,62 €
Résultat à affecter			4 789 622,91 €
Section d'investissement			
Résultats propres à l'exercice 2020	2 713 278,23 €	2 298 000,89 €	- 415 277,34 €
Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du BP 2020)	558 578,26 €		- 558 578,26 €
Solde global d'exécution	3 271 856,49 €	2 298 000,89 €	- 973 855,60 €
Restes à réaliser au 31 décembre 2020	248 581,97 €	53 560,37 €	- 195 021,60 €
Résultats cumulés 2020 (y compris RAR)			- 1 168 877,20 €
Reprise anticipée 2020			
Prévision d'affectation en réserve (compte 1066)			1 168 877,20 €
Report en fonctionnement en Recettes			3 620 745,71 €

Résultat global de la section de fonctionnement 2020	4 789 622,91 €
Solde d'exécution de la section d'investissement 2020	973 855,60 €
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2020	195 021,60 €
Besoin de financement de la section d'investissement	1 168 877,20 €
Couverture du besoin de financement 2020 (compte 1068 BP 2021)	1 168 877,20 €
Solde du résultat de fonctionnement (compte 002 BP 2021)	3 620 745,71 €
Résultat d'investissement reporté par anticipation au BP 2021 (compte 001)	973 855,60 €

*Sous réserve du visa du
compte de gestion 2020 par
le compte de liquidation (DSDP 62)*

SERVICE DE GESTION COMPTABLE
DE LILLERS

48 bis Rue de Latre, de Tasselgny
CS 10010 - 62193 LILLERS Cédex
Tél : 03.21.54.61.20

Patrice Thibault
SGC Lillers
le 09/02/2021

10000 - COMMUNE D AUCHEL

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	5 973 824,45	17 189 692,64	23 163 517,09
Titres de recettes émis (b)	2 298 000,89	13 900 288,72	16 198 289,61
Réductions de titres (c)		354 223,94	354 223,94
Recettes nettes (d = b - c)	2 298 000,89	13 546 064,78	15 844 065,67
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	5 973 824,45	17 189 692,64	23 163 517,09
Mandats émis (f)	2 713 278,23	12 976 004,88	15 689 283,11
Annulations de mandats (g)		636 758,39	636 758,39
Dépenses nettes (h = f - g)	2 713 278,23	12 339 246,49	15 052 524,72
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		1 206 818,29	791 540,95
(h - d) Déficit	415 277,34		

10000 - COMMUNE D AUCHEL

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	-558 578,26		-415 277,34		-973 855,60
Fonctionnement	4 455 399,85	872 595,23	1 206 818,29		4 789 622,91
TOTAL I	3 896 821,59	872 595,23	791 540,95		3 815 767,31
II - Budgets des services à caractère administratif					
I 1000-AUCHEL CULTURE ANIMATION					
Investissement	-23 921,71		19 998,35		-3 923,36
Fonctionnement	23 921,71	23 921,71	3 923,36		3 923,36
Sous-Total		23 921,71	23 921,71		
TOTAL II		23 921,71	23 921,71		
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	3 896 821,59	896 516,94	815 462,66		3 815 767,31

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libelle du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation	13 044 392,92		3 000,00				13 047 392,92			13 047 392,92
10222	FCTVA	8 519 420,46				312 593,68		8 832 014,14			8 832 014,14
10223	TLE	628 631,32						628 631,32			628 631,32
10226	Taxe d'aménagement	11 572,92				2 339,29		13 912,21			13 912,21
10228	Autres fonds d'investissement	539,25						539,25			539,25
	Sous Total compte 1022	9 160 163,95				314 932,97		9 475 096,92			9 475 096,92
	Sous Total compte 102	22 204 556,87		3 000,00		314 932,97		22 522 489,84			22 522 489,84
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé	24 048 052,41				872 595,23		24 920 647,64			24 920 647,64
	Sous Total compte 106	24 048 052,41				872 595,23		24 920 647,64			24 920 647,64
	Sous Total compte 10	46 252 609,28		3 000,00		1 187 528,20		47 443 137,48			47 443 137,48
110	Report à nouveau solde créditeur	2 845 621,63		872 595,23				872 595,23			3 582 804,62
	Sous Total compte 11	2 845 621,63		1 609 778,22				4 455 399,85			3 582 804,62
12	Résultat exercice excéd déficit	1 609 778,22		1 609 778,22				1 609 778,22			0,00

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libelle du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 12	1 609 778,22	1 609 778,22	1 609 778,22				1 609 778,22	1 609 778,22		0,00
1321	Etat et EPN	2 807 095,96						2 807 095,96		2 807 095,96	
1322	Région	8 729 514,21						8 729 514,21		8 729 514,21	
1323	Dépt	611 394,16				17 683,00		629 077,16		629 077,16	
13251	GFP de rattachement	315 000,00						315 000,00		315 000,00	
13258	Autres groupements	647 470,39						647 470,39		647 470,39	
	Sous Total compte 1325	962 470,39						962 470,39		962 470,39	
1326	Autres EPL	52 341,45						52 341,45		52 341,45	
1327	Budget communautaire fonds structurels	21 071,06						21 071,06		21 071,06	
1328	Autres	1 833 695,81						1 833 695,81		1 833 695,81	
	Sous Total compte 132	15 017 583,04				17 683,00		15 035 266,04		15 035 266,04	
1341	Dotation d'équipement territoires ruraux	987 071,14						987 071,14		987 071,14	
1342	Fds affés éqript non transf amendes pol	514 613,16				73 119,00		587 732,16		587 732,16	

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libelle du compte	Balances d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 134	1 501 684,30				73 119,00		1 574 803,30		1 574 803,30	
1381	Autres subv invest non transf Etat-epn	30 489,80						30 489,80		30 489,80	
1383	Autres subv invest non transf Dépt	26 865,71						26 865,71		26 865,71	
1388	Autres subv invest non transf autres	800 687,04						800 687,04		800 687,04	
	Sous Total compte 138	858 042,55						858 042,55		858 042,55	
	Sous Total compte 13	17 377 309,89				90 802,00		17 468 111,89		17 468 111,89	
1641	Emprunts en euros	14 057 923,13				1 055 580,56	200 000,00	1 055 580,56	14 257 923,13	13 202 342,57	
	Sous Total compte 164	14 057 923,13				1 055 580,56	200 000,00	1 055 580,56	14 257 923,13	13 202 342,57	
16876	Autres dettes - autres epl	1 670 180,84				185 575,65		185 575,65	1 670 180,84	1 484 605,19	
	Sous Total compte 1687	1 670 180,84				185 575,65		185 575,65	1 670 180,84	1 484 605,19	
16884	Ints courus sur emprunts éts financiers	298 481,25		298 481,25	274 019,68			298 481,25	572 500,93	274 019,68	
	Sous Total compte 1688	298 481,25		298 481,25	274 019,68			298 481,25	572 500,93	274 019,68	
	Sous Total compte 168	1 968 662,09		298 481,25	274 019,68	185 575,65		484 056,90	2 242 681,77	1 758 624,87	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Solde	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 16	16 026 585,22		298 481,25	274 019,68	1 241 156,21	200 000,00	1 539 637,46	16 500 604,90		14 960 967,44
192	Plus ou moins-values cessions immo		2 281 198,55			5 000,00	20 753,06	5 000,00		2 301 951,61	2 296 951,61
193	Autres neutralisations et régularisation	2 039 470,51						2 039 470,51			2 039 470,51
	Sous Total compte 19	2 039 470,51	2 281 198,55	5 000,00		5 000,00	20 753,06	2 044 470,51	2 301 951,61		257 481,10
	Total classe 1	2 039 470,51	86 393 102,79	2 780 854,70	1 886 797,90	1 246 156,21	1 499 083,26	6 066 481,42	89 778 983,95	2 039 470,51	85 751 973,04
2031	Frais d'études	16 910,16						16 910,16	13 910,16	3 000,00	
	Sous Total compte 203	16 910,16						16 910,16	13 910,16	3 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	136 188,85				9 212,20		145 401,05		145 401,05	
	Sous Total compte 205	136 188,85				9 212,20		145 401,05		145 401,05	
	Sous Total compte 20	153 099,01				9 212,20	13 910,16	162 311,21	13 910,16	148 401,05	
2111	Terrains nus	2 092 768,58		3 000,00		162 598,71	132 597,83	2 258 367,29	132 597,83	2 125 769,46	
2112	Terrains de voirie	284 265,97						284 265,97		284 265,97	
2113	Terr aménagés autres que voirie	664 718,80						664 718,80		664 718,80	

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libelle du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Solides	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2115	Terrains bâtis	546 489,98				129 597,83	30 000,00	676 087,81	30 000,00	646 087,81	
2116	Cimetières	576 634,64						576 634,64		576 634,64	
2117	Bois et forêts	11 791,65						11 791,65		11 791,65	
2118	Autres terrains	896 672,18					1 345,94	896 672,18	1 345,94	895 326,24	
	Sous Total compte 211	5 073 341,80		3 000,00		292 196,54	163 943,77	5 368 538,34	163 943,77	5 204 594,57	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 471,68						5 471,68		5 471,68	
2128	Autres agencet et aménagt terrains	225 816,87				67 516,80		293 333,67		293 333,67	
	Sous Total compte 212	231 288,55				67 516,80		298 805,35		298 805,35	
21311	Hôtel de ville	1 863 723,44						1 863 723,44		1 863 723,44	
21312	Batiments scolaires	11 737 978,54						11 737 978,54		11 737 978,54	
21316	Construct-batiments publics-equipm cimet	191 710,80						191 710,80		191 710,80	
21318	Autres batiments publics	17 251 464,59				427,80		17 251 892,39		17 251 892,39	
	Sous Total compte 2131	31 044 877,37				427,80		31 045 305,17		31 045 305,17	

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2132	Immeubles de rapport	398 927,25						398 927,25		398 927,25	
2135	Instal gales agent amégts const	650 984,88						650 984,88		650 984,88	
2138	Autres constructions	3 575 167,22						3 575 167,22		3 575 167,22	
	Sous Total compte 213	35 669 956,72			427,80			35 670 384,52		35 670 384,52	
2151	Réseaux de voirie	25 240 074,12						25 240 074,12		25 240 074,12	
2152	Installations de voirie	718 781,60						718 781,60		718 781,60	
21532	Réseaux assainissement	614 562,42						614 562,42		614 562,42	
21534	Réseaux électrification	1 220 229,01						1 220 229,01		1 220 229,01	
21538	Autres réseaux	7 084 007,62						7 084 007,62		7 084 007,62	
	Sous Total compte 2153	8 918 799,05						8 918 799,05		8 918 799,05	
21561	Mat outil incendie déf civ mat roulant	6 689,58						6 689,58		6 689,58	
21568	Autre mat outil incendie déf civ	105 278,46						105 278,46		105 278,46	
	Sous Total compte 2156	111 968,04						111 968,04		111 968,04	

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations annuelles budgétaires		Opérations budgétaires		Impôts		Sociétés	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
21571	Mat outil voirie mat roulant	57 987,93						57 987,93			57 987,93
21578	Autre mat et outillage de voirie	333 427,49				6 957,89		340 385,38			340 385,38
	Sous Total compte 2157	391 415,42				6 957,89		398 373,31			398 373,31
2158	Autres instal mat outil tech	97 936,56						97 936,56			97 936,56
	Sous Total compte 215	35 478 974,79				6 957,89		35 485 932,68			35 485 932,68
2161	Oeuvres et objets d'art	1 676,94						1 676,94			1 676,94
	Sous Total compte 216	1 676,94						1 676,94			1 676,94
2181	Instal gales agencet amngts divers	102 147,43						102 147,43			102 147,43
2182	Mat de transport	777 809,04			23 513,00	49 138,16		826 947,20	23 513,00		803 434,20
2183	Mat bureau mat informatique	219 078,01				10 376,90		229 454,91			229 454,91
2184	Mobilier	367 606,42				4 283,99		371 890,41			371 890,41
2188	Autres immobilisations corporelles	2 186 966,13				47 502,83		2 234 468,96			2 234 468,96
	Sous Total compte 218	3 653 607,03			23 513,00	111 301,88		3 764 908,91	23 513,00		3 741 395,91

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numero de compte	Libelle du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 21	80 108 845,83		3 000,00	23 513,00	478 400,91	163 943,77	80 590 246,74	187 456,77	80 402 789,97	
2312	Agencements et aménagements de terrains					85 738,00		85 738,00		85 738,00	
2313	Constructions	49 968,23				4 200,00		54 168,23		54 168,23	
2315	Instal mat outil techn					827 480,71		827 480,71		827 480,71	
	Sous Total compte 231	49 968,23				917 418,71		967 386,94		967 386,94	
	Sous Total compte 23	49 968,23				917 418,71		967 386,94		967 386,94	
2422	Immob mises à dispo Dépt (ensgt)	997 389,54						997 389,54		997 389,54	
2423	Immob mises à dispo EPCI	154 069,01						154 069,01		154 069,01	
	Sous Total compte 242	1 151 458,55						1 151 458,55		1 151 458,55	
	Sous Total compte 24	1 151 458,55						1 151 458,55		1 151 458,55	
266	Autres formes de participation	196,00						196,00		196,00	
	Sous Total compte 26	196,00						196,00		196,00	
28031	Amort frais études		1 200,00				600,00		1 800,00		1 800,00

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations annuelles budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 2803		1 200,00				600,00		1 800,00		1 800,00
28051	Concessions et droits similaires		128 739,01				4 180,84		132 919,85		132 919,85
	Sous Total compte 2805		128 739,01				4 180,84		132 919,85		132 919,85
	Sous Total compte 280		129 939,01				4 780,84		134 719,85		134 719,85
28121	Amort plantations d'arbres et d'arbustes		5 471,68						5 471,68		5 471,68
28128	Amort autres agencet amégat terr		3 540,00						3 540,00		3 540,00
	Sous Total compte 2812		9 011,68						9 011,68		9 011,68
281316	Equipt cimetière		2 312,00						2 312,00		2 312,00
	Sous Total compte 28131		2 312,00						2 312,00		2 312,00
28132	Immeubles de rapport		285 442,70						285 442,70		285 442,70
	Sous Total compte 2813		287 754,70						287 754,70		287 754,70
28152	Installations de voirie		5 668,00				5 668,00		5 668,00		0,00
281534	Réseaux électrification		95 559,59				27 448,22		101 890,76		74 442,54

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balances d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281538	Autres réseaux		28 973,98			28 973,98		28 973,98	28 973,98		0,00
	Sous Total compte 28153		124 533,57			56 422,20	6 331,17	130 864,74	56 422,20		74 442,54
281568	Amort aut matér outil incend déf civile		39 436,79				7 115,91	46 552,70			46 552,70
	Sous Total compte 28156		39 436,79				7 115,91	46 552,70			46 552,70
281571	Mat roulant		57 987,93					57 987,93			57 987,93
281578	Amort autre mat outillage de voirie		284 124,55				9 953,59	294 078,14			294 078,14
	Sous Total compte 28157		342 112,48				9 953,59	352 066,07			352 066,07
28158	Autres instal mat outil tech		28 788,66				1 992,00	30 780,66			30 780,66
	Sous Total compte 2815		540 539,50			62 090,20	25 392,67	565 932,17	62 090,20		503 841,97
28181	Instal gales agentc amngts divers		102 147,43					102 147,43			102 147,43
28182	Mat de transport		598 713,91		23 513,00		39 348,00	638 061,91	23 513,00		614 548,91
28183	Mat bureau mat informatique		174 907,46				16 427,51	191 334,97			191 334,97
28184	Mobilier		289 440,60				24 248,76	313 689,36			313 689,36

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'ouverture		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Solbes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28188	Amort autres immobilisations corporelles	1 686 985,95				106 972,22		1 793 958,17		1 793 958,17	
	Sous Total compte 2818	2 852 195,35		23 513,00		186 996,49		23 513,00	3 039 191,84	3 015 678,84	
	Sous Total compte 281	3 689 501,23		23 513,00		62 090,20	212 389,16	85 603,20	3 901 890,39	3 816 287,19	
	Sous Total compte 28	3 819 440,24		23 513,00		62 090,20	217 170,00	85 603,20	4 036 610,24	3 951 007,04	
	Total classe 2	81 463 567,62 3 819 440,24		26 513,00	23 513,00	1 467 122,02 395 023,93		82 957 202,64 4 237 977,17	82 670 232,51 3 951 007,04		
4011	Fournisseurs	2 699,70		2 175 659,86 2 172 960,16				2 175 659,86 2 175 659,86		0,00	
40171	Fournisseurs - retenues de garantie			8 811,00				8 811,00		8 811,00	
	Sous Total compte 4017			8 811,00				8 811,00		8 811,00	
	Sous Total compte 401	2 699,70		2 175 659,86 2 181 771,16				2 175 659,86 2 184 470,86		8 811,00	
4041	Fournis immob			1 228 223,49 1 391 121,66				1 228 223,49 1 391 121,66		162 898,17	
40471	Fournis immob - retenues de garantie	37 763,69		31 927,53 4 087,44				31 927,53 41 851,13		9 923,60	
	Sous Total compte 4047	37 763,69		31 927,53 4 087,44				31 927,53 41 851,13		9 923,60	
	Sous Total compte 404	37 763,69		1 260 151,02 1 395 209,10				1 260 151,02 1 432 972,79		172 821,77	

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
408	Fournis factures non parvenues	320 300,05		320 300,05	278 148,58			320 300,05	598 448,63		278 148,58
4091	Fournis avances vers sur cdés			6 776,43	6 776,43			6 776,43	6 776,43		0,00
	Sous Total compte 409			6 776,43	6 776,43			6 776,43	6 776,43		0,00
	Sous Total compte 40		360 763,44	3 762 887,36	3 861 905,27			3 762 887,36	4 222 668,71		459 781,35
4111	Redevables - amiable	21 293,01		119 126,00	128 262,85			140 419,01	128 262,85		12 156,16
4116	Redevables - contentieux	6 392,46		5 097,76	10 641,91			11 490,22	10 641,91		848,31
	Sous Total compte 411	27 685,47		124 223,76	138 904,76			151 909,23	138 904,76		13 004,47
4141	Locataires acquéreurs locat - amiable	135,00		24 144,92	17 392,71			24 279,92	17 392,71		6 887,21
4146	Locataires-acquéreurs locat contentieux			1 189,84				1 189,84			1 189,84
	Sous Total compte 414	135,00		25 334,76	17 392,71			25 469,76	17 392,71		8 077,05
4151	Traites coupe bois régim forest amiable	6 203,87			6 203,87			6 203,87	6 203,87		0,00
	Sous Total compte 415	6 203,87			6 203,87			6 203,87	6 203,87		0,00
4181	Redevables produits non encore facturés	75 309,48		102 971,69	75 309,48			178 281,17	75 309,48		102 971,69

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Solde
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
	Sous Total compte 418	75 309,48		102 971,69	75 309,48			178 281,17	75 309,48	102 971,69
	Sous Total compte 41	109 333,62		252 530,21	237 810,82			361 864,03	237 810,82	124 053,21
421	Personnel - rémunérations dues			4 191 094,98	4 191 094,98			4 191 094,98	4 191 094,98	0,00
427	Personnel - oppositions			24 499,65	24 499,65			24 499,65	24 499,65	0,00
4287	Personnel - produits à recevoir			94 956,23				94 956,23		94 956,23
	Sous Total compte 428			94 956,23				94 956,23		94 956,23
	Sous Total compte 42			4 310 550,86	4 215 594,63			4 310 550,86	4 215 594,63	94 956,23
431	Sécurité sociale			1 792 415,65	1 792 415,65			1 792 415,65	1 792 415,65	0,00
437	Autres organismes sociaux			1 422 413,88	1 422 413,88			1 422 413,88	1 422 413,88	0,00
4386	Organismes soc - autres charges à payer		993,93	993,93	11 611,36			993,93	12 605,29	11 611,36
4387	Organismes soc - produits à recevoir	95 105,07			95 105,07			95 105,07	95 105,07	0,00
	Sous Total compte 438	95 105,07	993,93	993,93	106 716,43			96 099,00	107 710,36	11 611,36
	Sous Total compte 43	95 105,07	993,93	3 215 823,46	3 321 545,96			3 310 928,53	3 322 539,89	11 611,36

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libelle du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Travail		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44121	Sortie des emprunts à risques avec IRA	2 038 693,36			226 521,47			2 038 693,36	226 521,47	1 812 171,89	
	Sous Total compte 4412	2 038 693,36			226 521,47			2 038 693,36	226 521,47	1 812 171,89	
	Sous Total compte 441	2 038 693,36			226 521,47			2 038 693,36	226 521,47	1 812 171,89	
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			80 508,05	87 744,05			80 508,05	87 744,05		7 236,00
	Sous Total compte 442			80 508,05	87 744,05			80 508,05	87 744,05		7 236,00
44311	Opér partiel avec Etat dépenses			11 053,91	11 053,91			11 053,91	11 053,91		0,00
	Sous Total compte 4431			11 053,91	11 053,91			11 053,91	11 053,91		0,00
44321	Opér partiel avec Région dépenses			116,00	116,00			116,00	116,00		0,00
	Sous Total compte 4432			116,00	116,00			116,00	116,00		0,00
44341	Opér part av Etat communes dépenses			1 790,45	1 790,45			1 790,45	1 790,45		0,00
	Sous Total compte 4434			1 790,45	1 790,45			1 790,45	1 790,45		0,00
44351	Opér partiel grp dépenses			273 871,82	273 871,82			273 871,82	273 871,82		0,00
44352	Opér partiel avec grp recettes amiable			1 506 890,00	1 506 890,00			1 506 890,00	1 506 890,00		0,00

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numero de compte	Libelle du compte	Balance d'entrée		Operations non budgétaires		Operations budgétaires		Total		Saldo	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4435			1 780 761,82	1 780 761,82			1 780 761,82	1 780 761,82		0,00
44371	Opér part av Etat col pub ccas dépenses		11 341,47	437 341,47	450 395,42			437 341,47	461 736,89		24 395,42
	Sous Total compte 4437		11 341,47	437 341,47	450 395,42			437 341,47	461 736,89		24 395,42
44381	Aut serv organ pub - dépenses			302 494,18	302 494,18			302 494,18	302 494,18		0,00
	Sous Total compte 4438			302 494,18	302 494,18			302 494,18	302 494,18		0,00
	Sous Total compte 443		11 341,47	2 533 557,83	2 546 611,79			2 533 557,83	2 557 953,25		24 395,42
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			294 388,36	294 388,36			294 388,36	294 388,36		0,00
4486	Autres charges à payer		2 312,07	2 312,07	1 575,90			2 312,07	3 887,97		1 575,90
4487	Produits à recevoir	145 799,00		1 200,00	145 799,00			146 999,00	145 799,00	1 200,00	
	Sous Total compte 448	145 799,00	2 312,07	3 512,07	147 374,90			149 311,07	149 686,97		375,90
	Sous Total compte 44	2 184 492,36	13 653,54	2 911 966,31	3 302 640,56			5 096 458,67	3 316 294,10	1 780 164,57	
45111	Cpte rattaché avec à subdiv par budg ann	27 857,40		208 514,63	233 031,96			236 372,03	233 031,96	3 340,07	
	Sous Total compte 451	27 857,40		208 514,63	233 031,96			236 372,03	233 031,96	3 340,07	

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Solde	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
	Sous Total compte 45	27 857,40		208 514,63 233 031,96				236 372,03 233 031,96			3 340,07
4621	Créances cess immob - amiable			50 099,00	50 097,00			50 099,00	50 097,00		2,00
	Sous Total compte 462			50 099,00	50 097,00			50 099,00	50 097,00		2,00
4643	Vacations encaissées à reverser			320,00	320,00			320,00	320,00		0,00
	Sous Total compte 464			320,00	320,00			320,00	320,00		0,00
466	Excédit de verseMENT			2 051,28	2 051,28			2 051,28	2 051,28		0,00
46711	Autres comptes créditeurs		375,00	291 216,72 301 852,99				291 216,72 302 227,99			11 011,27
	Sous Total compte 4671		375,00	291 216,72 301 852,99				291 216,72 302 227,99			11 011,27
46721	Débiteurs divers - amiable	8 189,15		220 121,65 219 996,56				228 310,80 219 996,56			8 314,24
46726	Débiteurs divers - contentieux			252,48	252,48			252,48	252,48		0,00
	Sous Total compte 4672	8 189,15		220 374,13 220 249,04				228 563,28 220 249,04			8 314,24
	Sous Total compte 467	8 189,15	375,00	511 590,85 522 102,03				519 780,00 522 477,03			2 697,03
4686	Divers - charges à payer		1 509,90	1 509,90	24 013,89			1 509,90	25 523,79		24 013,89

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Debit	Credit	Debit	Credit	Debit	Credit	Debit	Credit	Debit	Credit
4687	Divers - produits à recevoir	2 855,25		1 491,00	2 855,25			4 346,25	2 855,25	1 491,00	
	Sous Total compte 468	2 855,25	1 509,90	3 000,90	26 869,14			5 856,15	28 379,04		22 522,89
	Sous Total compte 46	11 044,40	1 884,90	567 062,03	601 439,45			578 106,43	603 324,35		25 217,92
4711	Verst des régisseurs			255 450,38	255 450,38			255 450,38	255 450,38		0,00
4712	Virents réimputés			3 427,74	3 427,74			3 427,74	3 427,74		0,00
47131	Raet : verst contrib directes			4 120 603,00	4 120 603,00			4 120 603,00	4 120 603,00		0,00
47132	Raet : verst dgf			4 657 435,00	4 657 435,00			4 657 435,00	4 657 435,00		0,00
47134	Raet : subv			453 348,56	453 348,56			453 348,56	453 348,56		0,00
47138	Raet : autres			2 562 381,42	2 562 381,42			2 562 381,42	2 562 381,42		0,00
	Sous Total compte 4713			11 793 767,98	11 793 767,98			11 793 767,98	11 793 767,98		0,00
471412	Excédent à réimputer - personnes morales			11 318,71	11 318,71			11 318,71	11 318,71		0,00
	Sous Total compte 47141			11 318,71	11 318,71			11 318,71	11 318,71		0,00
47143	Flux d'encaissements à réimputer			709,12	709,12			709,12	709,12		0,00

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4714			12 027,83	12 027,83			12 027,83	12 027,83		0,00
47171	Recettes relevé BDF - Hors Héra		12,50	75 589,79	77 581,29			75 589,79	77 593,79		2 004,00
	Sous Total compte 4717		12,50	75 589,79	77 581,29			75 589,79	77 593,79		2 004,00
4718	Autres recettes à régulariser			406 689,91	406 689,91			406 689,91	406 689,91		0,00
	Sous Total compte 471		12,50	12 546 953,63	12 548 945,13			12 546 953,63	12 548 957,63		2 004,00
47211	Remboursements d'annuités d'emprunts			1 624 223,45	1 624 223,45			1 624 223,45	1 624 223,45		0,00
	Sous Total compte 4721			1 624 223,45	1 624 223,45			1 624 223,45	1 624 223,45		0,00
4722	Commissions bancaires en instance de mdt			0,14	0,14			0,14	0,14		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser	16 620,88		29 825,90	32 929,36			46 446,78	32 929,36	13 517,42	
	Sous Total compte 472	16 620,88		1 654 049,49	1 657 152,95			1 670 670,37	1 657 152,95	13 517,42	
	Sous Total compte 47	16 620,88	12,50	14 201 003,12	14 206 098,08			14 217 624,00	14 206 110,58	11 513,42	
4817	Pénalités de renégociation de la dette	2 514 202,06				403 893,70		2 514 202,06	403 893,70	2 110 308,36	
	Sous Total compte 481	2 514 202,06				403 893,70		2 514 202,06	403 893,70	2 110 308,36	

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrées		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Solde	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
487	Produits constatés d'avance	1 910 870,63		293 234,90				293 234,90	1 910 870,63		1 617 635,73
	Sous Total compte 48	2 514 202,06		293 234,90		403 893,70		2 807 436,96	2 314 764,33		492 672,63
	Total classe 4	4 958 655,99		29 723 572,88		403 893,70		34 682 228,87	32 672 139,37		4 169 354,42
5113	Titres spéc de paiement et assim à encais	1 327,00		11 852,00	12 049,00			13 179,00	12 049,00		1 130,00
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			36,00	36,00			36,00	36,00		0,00
51176	TIP impayés			105,00	105,00			105,00	105,00		0,00
	Sous Total compte 5117			105,00	105,00			105,00	105,00		0,00
	Sous Total compte 511	1 327,00		11 993,00	12 190,00			13 320,00	12 190,00		1 130,00
515	Compte au trésor	4 037 230,85		14 256 150,92				18 293 381,77	14 107 738,53		4 185 643,24
	Sous Total compte 51	4 038 557,85		14 268 143,92	14 119 928,53			18 306 701,77	14 119 928,53		4 186 773,24
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avances			5 327,52	2 564,91			5 327,52	2 564,91		2 762,61
5412	Disponibilités régisseurs de recettes	470,00						470,00			470,00
	Sous Total compte 541	470,00		5 327,52	2 564,91			5 797,52	2 564,91		3 232,61

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numero de compte	Libelle du compte	Balance d'ouvertures		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
	Sous Total compte 54	470,00		5 327,52	2 564,91			5 797,52	2 564,91		3 232,61
580	Opérations d'ordre budgétaires			757 163,06	757 163,06			757 163,06	757 163,06		0,00
584	Encaissements chèques par lecture opt			28 752,74	28 752,74			28 752,74	28 752,74		0,00
586	Opér fin budget p et bud annex rattachés			115 229,88	115 229,88			115 229,88	115 229,88		0,00
5872	Compte pivot - admission en non valeur			6 266,39	6 266,39			6 266,39	6 266,39		0,00
	Sous Total compte 587			6 266,39	6 266,39			6 266,39	6 266,39		0,00
588	Autres virements internes			13 517,42	13 517,42			13 517,42	13 517,42		0,00
	Sous Total compte 58			920 929,49	920 929,49			920 929,49	920 929,49		0,00
	Total classe 5	4 039 027,85		15 194 400,93	15 043 422,93			19 233 428,78	15 043 422,93		4 190 005,85
6042	Achats prest serv autre que terr à aménag					500,00	500,00	500,00	500,00		0,00
	Sous Total compte 604					500,00	500,00	500,00	500,00		0,00
60611	Achats non stkés fournit eau-assainist					32 730,97	1 993,33	32 730,97	1 993,33		30 737,64
60612	Achats non stkés fournit énergie élect					527 428,19	131 070,38	527 428,19	131 070,38		396 357,81

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balances d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Solides	
		Debit	Credit	Debit	Credit	Debit	Credit	Debit	Credit	Debit	Credit
	Sous Total compte 6061			560 159,16		133 063,71		560 159,16	133 063,71		427 095,45
60621	Achats non stikés combustibles			642,41				642,41			642,41
60622	Achats non stikés carburants			38 503,55		5 670,00		38 503,55	5 670,00		32 833,55
60623	Achats non stikés d'aliment			19 989,54		1 763,83		19 989,54	1 763,83		18 225,71
60624	Achats non stikés produits traitement			202,00		202,00		202,00	202,00		0,00
60628	Achats autres fournit non stikées			8 220,95				8 220,95			8 220,95
	Sous Total compte 6062			67 558,45		7 635,83		67 558,45	7 635,83		59 922,62
60631	Achats non stikés fournit entretien			33 300,31		1 552,25		33 300,31	1 552,25		31 748,06
60632	Achats non stikés fournit petit équipt			181 269,01		8 582,70		181 269,01	8 582,70		172 686,31
60633	Achats non stikés fournit voirie			119 800,42		6 978,65		119 800,42	6 978,65		112 821,77
60636	Achats non stikés vêtements travail			46 282,17		2 446,80		46 282,17	2 446,80		43 835,37
	Sous Total compte 6063			380 651,91		19 560,40		380 651,91	19 560,40		361 091,51
6064	Achats non stikés fournit admin			20 174,70		5,81		20 174,70	5,81		20 168,89

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balances d'entrées		Opérations budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6065	Achats non stikés livres-disques-cassettes			12 230,00	1 793,46	12 230,00	1 793,46	12 230,00	1 793,46	10 436,54	
6067	Achats non stikés fournis scolaires			34 291,99		34 291,99		34 291,99		34 291,99	
6068	Achats non stikés autres mat et fourn			8 718,35	1 886,50	8 718,35	1 886,50	8 718,35	1 886,50	6 831,85	
	Sous Total compte 606			1 083 784,56	1 63 945,71	1 083 784,56	1 63 945,71	1 083 784,56	1 63 945,71	919 838,85	
	Sous Total compte 60			1 084 284,56	1 64 445,71	1 084 284,56	1 64 445,71	1 084 284,56	1 64 445,71	919 838,85	
611	Contrats prestations de services			27 471,58	7 256,40	27 471,58	7 256,40	27 471,58	7 256,40	20 215,18	
6132	Locations immobilières			33 138,04	2 784,25	33 138,04	2 784,25	33 138,04	2 784,25	30 353,79	
6135	Locations mobilières			75 544,92	795,20	75 544,92	795,20	75 544,92	795,20	74 749,72	
	Sous Total compte 613			108 682,96	3 579,45	108 682,96	3 579,45	108 682,96	3 579,45	105 103,51	
614	Charges locatives et de copropriété			3 308,56	406,86	3 308,56	406,86	3 308,56	406,86	2 901,70	
61521	Entretien et réparations de terrains			5 040,00		5 040,00		5 040,00		5 040,00	
615221	Bâtiments publics			42 896,04	3 857,92	42 896,04	3 857,92	42 896,04	3 857,92	39 038,12	
	Sous Total compte 61522			42 896,04	3 857,92	42 896,04	3 857,92	42 896,04	3 857,92	39 038,12	

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Solde	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
615231	Voteries			173 040,60		173 040,60		173 040,60		173 040,60	
	Sous Total compte 61523			173 040,60		173 040,60		173 040,60		173 040,60	
61524	Entretien réparations de bois et forêts			2 016,00		2 016,00		2 016,00		2 016,00	
	Sous Total compte 6152			222 992,64	3 857,92	222 992,64	3 857,92	222 992,64	3 857,92	219 134,72	
61551	Entretien réparations matériel roulant			43 145,43	9 000,00	43 145,43	9 000,00	43 145,43	9 000,00	34 145,43	
61558	Entretien réparations autres mobiliers			70 380,34	379,50	70 380,34	379,50	70 380,34	379,50	70 000,84	
	Sous Total compte 6155			113 525,77	9 379,50	113 525,77	9 379,50	113 525,77	9 379,50	104 146,27	
6156	Maintenance			139 083,62	20 797,89	139 083,62	20 797,89	139 083,62	20 797,89	118 285,73	
	Sous Total compte 615			475 602,03	34 035,31	475 602,03	34 035,31	475 602,03	34 035,31	441 566,72	
6161	Multirisques			35 307,59	488,07	35 307,59	488,07	35 307,59	488,07	34 819,52	
6162	Assurance obligatoire dommage-constructi			8 006,94		8 006,94		8 006,94		8 006,94	
	Sous Total compte 616			43 314,53	488,07	43 314,53	488,07	43 314,53	488,07	42 826,46	
617	Etudes et recherches			25 680,00	25 680,00	25 680,00	25 680,00	25 680,00	25 680,00		0,00

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numero de compte	Libelle du compte	Balance d'entrées		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Solbes	
		Debit	Credit	Debit	Credit	Debit	Credit	Debit	Credit	Debit	Credit
6182	Divers doc générale et technique					4 183,07	200,00	4 183,07	200,00		3 983,07
6184	Divers vers à organismes formation					23 715,67	373,80	23 715,67	373,80		23 341,87
6188	Autres frais divers					119 189,01	34 270,47	119 189,01	34 270,47		84 918,54
	Sous Total compte 618					147 087,75	34 844,27	147 087,75	34 844,27		112 243,48
	Sous Total compte 61					831 147,41	106 290,36	831 147,41	106 290,36		724 857,05
6218	Autre personnel extérieur au service					10 796,73		10 796,73			10 796,73
	Sous Total compte 621					10 796,73		10 796,73			10 796,73
6225	Indemnités au comptable et régisseurs					353,17		353,17			353,17
6226	Rému interméd honoraires					39 390,10	10 400,00	39 390,10	10 400,00		28 990,10
	Sous Total compte 622					39 743,27	10 400,00	39 743,27	10 400,00		29 343,27
6231	Pub public relat publ annonces insert					4 860,00	2 268,00	4 860,00	2 268,00		2 592,00
6232	Pub public relat publ fêtes cérémonies					39 846,71	10 888,28	39 846,71	10 888,28		28 958,43
6236	Pub public relat publ catalog imprimés					1 817,58	234,00	1 817,58	234,00		1 583,58

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Équilibre du compte		Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6238							4 128,77	2 428,20	4 128,77	2 428,20	1 700,57	
	Pub public relat publ divers											
	Sous Total compte 623						50 653,06	15 818,48	50 653,06	15 818,48	34 834,58	
6241							550,00		550,00		550,00	
	Transports de biens											
6247							29 633,89	6 512,51	29 633,89	6 512,51	23 121,38	
	Transports collectifs											
	Sous Total compte 624						30 183,89	6 512,51	30 183,89	6 512,51	23 671,38	
6251							2 683,10	544,70	2 683,10	544,70	2 138,40	
	Déplacés missions récep - voyage délégués											
6257							54 674,92	4 649,50	54 674,92	4 649,50	50 025,42	
	Déplacés missions récep - réceptions											
	Sous Total compte 625						57 358,02	5 194,20	57 358,02	5 194,20	52 163,82	
6261							25 407,17	2 500,00	25 407,17	2 500,00	22 907,17	
	Frais d'affranchissement											
6262							50 546,04	22 326,11	50 546,04	22 326,11	28 219,93	
	Frais de télécommunications											
	Sous Total compte 626						75 953,21	24 826,11	75 953,21	24 826,11	51 127,10	
627							563,05	0,10	563,05	0,10	562,95	
	Aut serv extér servi bancaires assimil											
6281							2 671,78		2 671,78		2 671,78	
	Aut serv extér concours divers											

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro du compte	Libelle du compte	Balance d'entrées		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Solde		
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
6282	Frais gardien églises forêts bois com					960,60		960,60			960,60	
	Sous Total compte 628					3 632,38		3 632,38			3 632,38	
	Sous Total compte 62					268 883,61	62 751,40	268 883,61	62 751,40		206 132,21	
6331	Verst de transport					74 458,00		74 458,00			74 458,00	
6332	Cotisations versées au FNAL					21 026,00		21 026,00			21 026,00	
6336	Cotis. centre national - centres gestion					81 249,52		81 249,52			81 249,52	
6338	Autres impôts tax verst sur rému aut org					53 798,56		53 798,56			53 798,56	
	Sous Total compte 633					230 532,08		230 532,08			230 532,08	
63512	Impôts directs - taxes foncières					63 635,98	325,00	63 635,98	325,00		63 310,98	
	Sous Total compte 6351					63 635,98	325,00	63 635,98	325,00		63 310,98	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules					584,28		584,28			584,28	
	Sous Total compte 635					64 220,26	325,00	64 220,26	325,00		63 895,26	
	Sous Total compte 63					294 752,34	325,00	294 752,34	325,00		294 427,34	

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Solde	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
64111	Persl titulaire rémunération principale					3 444 213,93		3 444 213,93			3 444 213,93
64112	Persl titulaire_NBI supplt fami indem rés					130 113,81		130 113,81			130 113,81
64118	Personnel titulaire - autres indemnités					895 732,41		895 732,41			895 732,41
	Sous Total compte 6411					4 470 060,15		4 470 060,15			4 470 060,15
64131	Persel non titulaire - rémunération					475 373,13	83,48	475 373,13	83,48		475 289,65
	Sous Total compte 6413					475 373,13	83,48	475 373,13	83,48		475 289,65
64168	Autres emplois d'insertion					289 316,11		289 316,11			289 316,11
	Sous Total compte 6416					289 316,11		289 316,11			289 316,11
6417	Persel non titulaire rémun apprentis					12 068,23		12 068,23			12 068,23
6419	Rembst rémunérations du persel					96 455,78	454 911,72	96 455,78	454 911,72		358 455,94
	Sous Total compte 641					5 343 273,40	454 995,20	5 343 273,40	454 995,20		4 888 278,20
6451	Charges sécu cotisations URSSAF					686 067,00		686 067,00			686 067,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites					1 177 562,14	1 103,92	1 177 562,14	1 103,92		1 176 458,22

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libelle du compte	Balance d'entrées		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Solde		
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
6454	Charges sécu cotisations ASSEDIC					29 641,00		29 641,00			29 641,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					360 541,11		360 541,11			360 541,11	
	Sous Total compte 645					2 253 811,25	1 103,92	2 253 811,25	1 103,92		2 252 707,33	
6475	Autres charges sociales médecine travail					27 740,42	965,20	27 740,42	965,20		26 775,22	
6478	Autres charges sociales diverses					990,70		990,70			990,70	
6479	Rembst sur autres charges social						990,70		990,70			990,70
	Sous Total compte 647					28 731,12	1 955,90	28 731,12	1 955,90		26 775,22	
6488	Autres charges de personnel					39 450,00		39 450,00			39 450,00	
	Sous Total compte 648					39 450,00		39 450,00			39 450,00	
	Sous Total compte 64					7 665 265,77	458 055,02	7 665 265,77	458 055,02		7 207 210,75	
651	Redev concessions brevets licences					9 013,12		9 013,12			9 013,12	
6531	Indemnités maires adjoints conseillers					148 932,61		148 932,61			148 932,61	
6533	Cotisations retraite maire adjts conseil					6 385,00		6 385,00			6 385,00	

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balances d'entrée		Opérations (mob) budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Solides	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
6534	Cotisations sécu soc maire adjs conseil					1 0 061,00		10 061,00			10 061,00
6535	Frais formation. maires adjs conseil					5 600,00		5 600,00			5 600,00
65372	Cotis fonds finan alloc fin de mandat					298,36		298,36			298,36
	Sous Total compte 6537					298,36		298,36			298,36
	Sous Total compte 653					171 276,97		171 276,97			171 276,97
6541	Créances admises en non-valeur					6 266,39		6 266,39			6 266,39
	Sous Total compte 654					6 266,39		6 266,39			6 266,39
65548	Autres contributions					275 479,70	1 575,90	275 479,70	1 575,90		273 903,80
	Sous Total compte 6554					275 479,70	1 575,90	275 479,70	1 575,90		273 903,80
	Sous Total compte 655					275 479,70	1 575,90	275 479,70	1 575,90		273 903,80
657362	CCAS					450 395,42		450 395,42			450 395,42
657363	Subv fonct vers élab serv ratt car admi					115 229,88		115 229,88			115 229,88
	Sous Total compte 65736					565 625,30		565 625,30			565 625,30

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libelle du compte	Balances d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes		
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	
	Sous Total compte 6573					565 625,30		565 625,30			565 625,30	
6574	Subv fonct assoc et pers droit privé					73 055,00		73 055,00			73 055,00	
	Sous Total compte 657					638 680,30		638 680,30			638 680,30	
65888	Autres					1,68		1,68			1,68	
	Sous Total compte 6588					1,68		1,68			1,68	
	Sous Total compte 658					1,68		1,68			1,68	
	Sous Total compte 65					1 100 718,16	1 575,90	1 100 718,16	1 575,90		1 099 142,26	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					568 642,89		568 642,89			568 642,89	
66112	Intérêts - rattachement des icne					274 019,68	298 481,25	274 019,68	298 481,25		24 461,57	
	Sous Total compte 6611					842 662,57	298 481,25	842 662,57	298 481,25		544 181,32	
	Sous Total compte 661					842 662,57	298 481,25	842 662,57	298 481,25		544 181,32	
	Sous Total compte 66					842 662,57	298 481,25	842 662,57	298 481,25		544 181,32	
6718	Charg except aut charg except opér gest					8 763,55		8 763,55			8 763,55	

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balances d'exercice		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Saldo	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 671					8 763,55		8 763,55			8 763,55
673	Charges except titres annulés					16 628,38		16 628,38			16 628,38
6745	Subv except aux personnes droit privé					6 950,00		6 950,00			6 950,00
	Sous Total compte 674					6 950,00		6 950,00			6 950,00
675	Charges except vnc immob cédées					34 345,94		34 345,94			34 345,94
6761	Différences sur réalisations (positives)					20 753,06		20 753,06			20 753,06
	Sous Total compte 676					20 753,06		20 753,06			20 753,06
678	Autres charges exceptionnelles					265 717,03		265 717,03			265 717,03
	Sous Total compte 67					353 157,96		353 157,96			353 157,96
6811	DA - immob					217 170,00		217 170,00			217 170,00
	Sous Total compte 681					217 170,00		217 170,00			217 170,00
6862	DA - charges financières à répartir					403 893,70		403 893,70			403 893,70
	Sous Total compte 686					403 893,70		403 893,70			403 893,70

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
	Sous Total compte 68			621 063,70		621 063,70		621 063,70			621 063,70
	Total classe 6			13 061 936,08		13 061 936,08		13 061 936,08			12 353 919,65
				1 091 924,64		1 091 924,64		1 091 924,64			383 908,21
7022	Ventes coupes de bois				26 000,00		26 000,00		26 000,00		26 000,00
	Sous Total compte 702				26 000,00		26 000,00		26 000,00		26 000,00
70311	Concession dans cimetières (produit net)			14 206,95		14 206,95		14 206,95			47 961,53
70312	Redevances funéraires			80,00		80,00		80,00			6 920,00
	Sous Total compte 7031			14 286,95		14 286,95		14 286,95			54 881,53
70323	Redev occupation domaine public communal			28 524,67		28 524,67		28 524,67			34 243,33
	Sous Total compte 7032			28 524,67		28 524,67		28 524,67			34 243,33
	Sous Total compte 703			42 811,62		42 811,62		42 811,62			89 124,86
7062	Prestation serv redev droits culturel				18 945,23		18 945,23		18 945,23		18 945,23
70631	Redev droits services à caract sportif				20 075,19		20 075,19		20 075,19		20 075,19
70632	Redev droits services à caract loisirs			406,00		406,00		406,00			23 839,20

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 7063					406,00	44 320,39	406,00	44 320,39		43 914,39
7066	Prestation serv redev droits social					7 882,17	72 713,62	7 882,17	72 713,62		64 831,45
7067	Prest serv redev droits serv péri-scol					42,00	79 662,50	42,00	79 662,50		79 620,50
70688	Prest serv autres prestat service						85,50		85,50		85,50
	Sous Total compte 7068						85,50		85,50		85,50
	Sous Total compte 706					8 330,17	215 727,24	8 330,17	215 727,24		207 397,07
7081	Aut prod serv exploit ds intérêt persel						188,05		188,05		188,05
	Sous Total compte 708						188,05		188,05		188,05
	Sous Total compte 70					51 141,79	373 851,77	51 141,79	373 851,77		322 709,98
73111	Taxes foncières et d'habitation						4 120 603,00		4 120 603,00		4 120 603,00
	Sous Total compte 7311						4 120 603,00		4 120 603,00		4 120 603,00
	Sous Total compte 731						4 120 603,00		4 120 603,00		4 120 603,00
73211	Attribution de compensation						1 267 088,00		1 267 088,00		1 267 088,00

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte		Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Solde	
	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
73212								239 802,00		239 802,00		239 802,00
								1 506 890,00		1 506 890,00		1 506 890,00
73221								13 847,00		13 847,00		13 847,00
73223								397 622,00		397 622,00		397 622,00
								411 469,00		411 469,00		411 469,00
								1 918 359,00		1 918 359,00		1 918 359,00
7336								23 195,36		23 195,36		23 195,36
								23 195,36		23 195,36		23 195,36
7351								36 020,00		36 020,00		36 020,00
								190 612,83		190 612,83		190 612,83
								36 020,00		36 020,00		36 020,00
								190 612,83		190 612,83		190 612,83
7368								354,56		354,56		354,56
								25 489,09		25 489,09		25 489,09
								354,56		354,56		354,56
								25 489,09		25 489,09		25 489,09
7381								170 417,42		170 417,42		170 417,42

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

N° de compte	Libellé du compte	Balances d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Solde	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 738					170 417,42		170 417,42			170 417,42
7391172	Dégrèvt taxe habitation logts vacants					6 982,00		6 982,00			6 982,00
	Sous Total compte 739117					6 982,00		6 982,00			6 982,00
	Sous Total compte 73911					6 982,00		6 982,00			6 982,00
	Sous Total compte 7391					6 982,00		6 982,00			6 982,00
7398	Reverst restitutions prélevt divers					3 542,58	736,17	3 542,58	736,17		2 806,41
	Sous Total compte 739					10 524,58	736,17	10 524,58	736,17		9 788,41
	Sous Total compte 73					46 899,14	6 449 412,87	46 899,14	6 449 412,87		6 402 513,73
7411	DGFdotation forfaitaire					1 812 048,00		1 812 048,00			1 812 048,00
74123	DGF solidarité urbaine					2 997 685,00		2 997 685,00			2 997 685,00
74127	Dotation nationale de péréquation					283 832,00		283 832,00			283 832,00
	Sous Total compte 7412					3 281 517,00		3 281 517,00			3 281 517,00
	Sous Total compte 741					5 093 565,00		5 093 565,00			5 093 565,00

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libelle du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Solde	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
744	FACTVA					25 328,91		25 328,91			25 328,91
74711	Participations Etat - emplois jeune					3 483,50		3 483,50			149 048,77
74718	Autres participations Etat										34 038,91
	Sous Total compte 7471					3 483,50		3 483,50			183 087,68
7473	Participations - Dépt										6 100,00
7478	Participations - autres organismes					145 799,00		145 799,00			390 841,46
	Sous Total compte 747					149 282,50		149 282,50			580 029,14
74834	Compens au titre exonérat tax foncieres										55 042,00
74835	Compens au titre exonérat de la th.										353 827,00
	Sous Total compte 7483										408 869,00
7484	Dotation de recensement										1 948,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés										24 260,00
7488	Autres attributions - participations										148,50

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numero de compte	Libelle du compte	Balance d'entrée		Opérations budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Solde	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 748					435 225,50		435 225,50			435 225,50
	Sous Total compte 74					149 282,50		149 282,50			
						6 134 148,55		6 134 148,55			5 984 866,05
752	Revenus des immeubles					18 114,00		18 114,00			32 001,92
7588	Autres produits divers de gestion couran					710,31		710,31			1 750,74
	Sous Total compte 758					710,31		710,31			1 750,74
	Sous Total compte 75					18 824,31		18 824,31			33 752,66
764	Revenus des VMP									2,70	2,70
76811	Sortie des emprunts à risques avec IRA										293 234,90
	Sous Total compte 7681										293 234,90
	Sous Total compte 768										293 234,90
	Sous Total compte 76										293 237,60
7711	Dédits et pénalités perçus										2 100,00
7718	Autres prod except sur opé gestion										220,00

10000 - COMMUNE D AUCHEL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

N° de compte	Libellé du compte	Balances d'année		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes		
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
	Sous Total compte 771							2 320,00				2 320,00
773	Mdts annul exer antér ou échéance quad							10 608,25				10 608,25
775	Produits des cessions d'immobilisations							50 099,00				50 099,00
7761	Différences sur réalisations (positives)							5 000,00				5 000,00
	Sous Total compte 776							5 000,00				5 000,00
7788	Produits exceptionnels divers					2 145,00		11 777,26	2 145,00			9 632,26
	Sous Total compte 778					2 145,00		11 777,26	2 145,00			9 632,26
	Sous Total compte 77					2 145,00		79 804,51	2 145,00			77 659,51
7811	Reprises amort immob incorp et corp							62 090,20				62 090,20
	Sous Total compte 781							62 090,20				62 090,20
	Sous Total compte 78							62 090,20				62 090,20
	Total classe 7					268 292,74		13 445 122,47	268 292,74		9 788,41	13 186 618,14
	Total général	92 500 721,97	92 500 721,97	47 725 341,51	46 933 800,56	16 043 507,05	156 269 570,53	16 835 048,00	156 269 570,53	105 432 771,35	105 432 771,35	105 432 771,35

RESTES A REALISER - DEPENSES

Budget : BUDGET PRINCIPAL

Exercice : 2020

Section : INVESTISSEMENT

ENGAGEMENT	FONCT.	NATURE	OPERATION	TIERS	MONTANT
EN18-03475P	824	2115		SCP PIERRE & VINCENT & SARAH HOLLANDER	33 000.00 TTC
ACQU. IMMEUBLE AU 75 RUE J.JAURES PARCELLE AW 22P DELIB 11 DU 18/09/18					
EN18-03002P	824	2115		SCP PIERRE & VINCENT & SARAH HOLLANDER	1 100.00 TTC
ACQ TERRAIN AN 593 + AN 642 RUE RAOUL BRIQUET ET IMPASSE FLORENT					
PO20003701P	823	2121		PEPINIERES CARDON	5 546.20 TTC
ARBRES PR "UN MILLION D'ARBRES EN HAUT DE FRANCE" DELIB 2 DU 30/09/2020					
PO20003702P	823	2121		PEPINIERES CARDON	591.36 TTC
ARBRES PR "UN MILLION D'ARBRES EN HAUT DE FRANCE" DELIB 2 DU 30/09/2020					
AC20127701P	026	21316		POMPES FUNEBRES DELPIERRE YVES	24 498.00 TTC
CAVEAUX POUR LE CIMETIERE					
AC20108203P	211	2188		UGAP	275.70 TTC
ASPIRATEUR ECOLE MATERNELLE A FRANCE					
AC20108204P	211	2188		UGAP	275.70 TTC
ASPIRATEUR ECOLE MATERNELLE MATISSE					
EN20-02874P	821	2315		SIVOM DE LA COMMUNAUTE DU BETHUNOIS	183 295.01 TTC
APPEL DE PARTICIPATION N° 331 20 065 SUITE POSE POINTS LUMINEUX					
TOTAL					248 581.97 TTC

Le Maire,



Philbert BERRIER

RESTES A REALISER - RECETTES

Budget : *BUDGET PRINCIPAL*

Exercice : 2020

Section : *INVESTISSEMENT*

ENGAGEMENT	FONCT.	NATURE	OPERATION	TIERS	MONTANT
EN20-02782P	823	1322		CONSEIL REGIONAL	4 981.32 TTC
SUBVENTION "1 MILLION D'ARBRES EN HAUTS DE FRANCE" DELIB N°2 DU 30/09/2020					
EN20-03099P	822	1323		CONSEIL DEPARTEMENTAL	48 579.05 TTC
SOLDE SUBVENTION CASIMIR BEUGNET					
TOTAL					53 560.37 TTC



Le Maire,


Philibert BERRIER



BUDGET PRIMITIF 2021

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2313-1 DU CGCT

Philosophie de gestion d'une collectivité territoriale – Information aux citoyens

Les documents budgétaires retracent l'ensemble des dépenses et des recettes qui se répartissent en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

La section de fonctionnement regroupe :

- toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) ;
- toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, et éventuellement, des reprises sur provisions et amortissement que la collectivité a pu effectuer, notamment le produit des trois grands impôts directs locaux, la dotation globale de fonctionnement (DGF) et la dotation générale de décentralisation (DGD).

La section d'investissement comporte :

- en dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...) ;
- en recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

Le **Budget Primitif** préparé par l'exécutif local et approuvé par l'assemblée délibérante de la collectivité, est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante. (*Source : vie publique*)

S'agissant du Budget Primitif 2021, il est présenté avec une reprise anticipée des résultats. Les taux seront votés dès la transmission de l'état 1259, courant avril.

Equilibre général du budget (restes à réaliser compris)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	2 221 980,00
Charges de personnel et frais assimilés	8 047 515,00
Atténuations de produits	18 000,00
Dépenses imprévues	815 987,41
Virement à la section d'investissement	3 532 330,40
Opérations d'ordre	606 795,55
Autres charges de gestion courante	1 428 967,91
Charges financières	506 301,34
Charges exceptionnelles	50 000,00
Cumul	17 227 877,61

Résultat reporté de fonctionnement	3 620 745,71
Atténuations de charges	231 110,00
Opérations d'ordre	170 000,00
Produits de services, du domaine & ventes diverses	403 200,00
Impôts et taxes	6 718 217,00
Dotations, subventions et participations	5 754 090,00
Autres produits de gestion courante	32 280,00
Produits financiers	293 234,90
Produits exceptionnels	5 000,00
Cumul	17 227 877,61

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat reporté d'investissement	973 855,60
Dépenses imprévues	318 000,00
Opérations d'ordre	170 000,00
Opérations patrimoniales	30 000,00
Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00
Emprunts et dettes assimilés	1 096 371,24
Immobilisations incorporelles	40 000,00
Immobilisations corporelles	416 786,96
Immobilisations en cours	2 354 295,01
Rue Casimir Beugnet – 2 ^{ème} tranche	518 400,00
Equipements divers 2020-2026	67 254,51
Cumul	5 994 963,32

Virement de la section de fonctionnement	3 532 330,40
Opérations d'ordre	606 795,55
Opérations patrimoniales	30 000,00
Dotations, fonds divers et réserves	1 286 309,00
Subventions d'investissement reçues	539 528,37
Cumul	5 994 963,32

Le financement des dépenses d'investissement 2021 est assuré à hauteur de :

- 89,04 % par l'autofinancement, l'affectation du résultat et les opérations d'ordre ;
- 9,00 % par les subventions d'investissement ;
- 1,96 % par les dotations que sont le F.C.T.V.A. et la Taxe d'Aménagement ;

Il est à souligner que la ville d'Auchel ne contractera aucun emprunt en 2021.



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE D'AUCHEL

VILLE D'AUCHEL

BUDGET PRINCIPAL

Numéro SIRET : 216 200 485 000 11

POSTE COMPTABLE DE LILLERS
IDENTIFIANT BUDGET 10000

Commune de plus de 10 000 habitants ayant
opté pour le vote par nature
M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

ANNEE 2021

SOMMAIRE

I - Informations générales	
p.3	A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.4	B - Modalités de vote du budget
II- Présentation générale du budget	
p.5	A1- Vue d'ensemble - Sections
p.6	A2- Vue d'ensemble - Section de fonctionnement – Chapitres
p.7	A3- Vue d'ensemble - Section d'investissement – Chapitres
p.9	B1- Balance générale du budget – Dépenses
p.10	B2- Balance générale du budget – Recettes
III - Vote du budget	
p.11	A1- Section de fonctionnement - Détail des dépenses – Articles
p.17	A2- Section de fonctionnement - Détail des recettes – Articles
p.21	B1- Section d'investissement - Détail des dépenses
p.28	B2- Section d'investissement - Détail des recettes
p.34	B3- Détail des chapitres d'opération d'équipement

A - Eléments du bilan	
	A1- Présentation croisée par fonction (fonctionnement)
	A1- Présentation croisée par fonction (investissement)
	A2.2 - Etat de la dette – Répartition par nature de dette
	A2.4 – Etat de la dette – Typologie de la répartition de l'encours
	A3- Méthodes utilisées pour les amortissements
	Tableaux d'amortissements
	A6- Equilibre des opérations financières
	Etat du parc immobilier
	A8 – Etat des charges transférées
B – Engagements hors bilan	
	B1.1 – Etat des emprunts garantis par la commune
	B1.2 – Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
	B1.5 – Etat des autres engagements donnés
	B1.7- Subventions versées dans le cadre du vote du budget
	B2.1- Etat des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
C- Autres éléments d'information	
	C1- Etat du personnel
	C3.1- Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune
D - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures	
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes
	D2 - Arrêté et signatures

62048	BUDGET PRINCIPAL	2021
-------	------------------	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES et FINANCIERES	A

Population totale (colonne h du recensement INSEE)	10 443
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	8
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : ARTOIS COMM	

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab pour la commune (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
fiscal	financier		
7 000 011	8 792 961	849,39	1 149,47

Informations financières - RATIOS		Valeurs communales	Moyennes nationales de la strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 151,36	
2	Produit des impositions directes / population	425,39	
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 277,22	
4	Dépenses d'équipement brut / population	339,63	
5	Encours de dette / population	1 233,66	
6	DGF / population	172,30	
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	65,01%	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	63,46%	
8bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	69,18%	
9	Dépenses de fonct. et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	98,37%	
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonct.	26,59%	
11	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	96,59%	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté :

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Mention complétée ou rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	17 227 877.61	13 607 131.90
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT REPORTE		3 620 745.71
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		17 227 877.61	17 227 877.61

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 772 525.75	5 941 402.95
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	248 581.97	53 560.37
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	973 855.60	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		5 994 963.32	5 994 963.32

TOTAL		
TOTAL DU BUDGET	23 222 840.93	23 222 840.93

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 500 860.00		2 221 980.00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	7 989 620.00		8 047 515.00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	19 000.00		18 000.00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 457 628.42		1 428 967.91		
Total des dépenses de gestion courante		11 967 108.42		11 716 462.91		
66	CHARGES FINANCIERES	544 311.90		506 301.34		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	329 280.00		50 000.00		
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
022	DEPENSES IMPREVUES	689 144.50		815 987.41		
Total des dépenses réelles de fonctionnement		13 529 844.82		13 088 751.66		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 981 685.12		3 532 330.40		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	623 063.70		606 795.55		
043	OPÉRATIONS D ORDRE À L INTÉRIEUR DE LA SECT FONCT					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 604 748.82		4 139 125.95		
TOTAL		17 134 593.64		17 227 877.61		

+

D 002 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	
--	--

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	180 110.00		231 110.00		
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	417 495.00		403 200.00		
73	IMPOTS ET TAXES	6 287 719.00		6 718 217.00		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	6 091 594.91		5 754 090.00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	46 545.00		32 280.00		
Total des recettes de gestion courante		13 023 463.91		13 138 897.00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
76	PRODUITS FINANCIERS	293 234.90		293 234.90		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 000.00		5 000.00		
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
Total des recettes réelles de fonctionnement		13 319 698.81		13 437 131.90		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	232 090.21		170 000.00		
043	OPÉRATIONS D ORDRE À L INTÉRIEUR DE LA SECT FONCT					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		232 090.21		170 000.00		
TOTAL		13 551 789.02		13 607 131.90		

+

R 002 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	3 620 745.71
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	3 620 745.71
--	--------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 969 125.95
---	--------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	68 100.17		40 000.00		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 379 816.80	65 286.96	351 500.00		65 286.96
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 459 082.80	183 295.01	2 171 000.00		183 295.01
24	IMMOBILISATIONS AFFECTEES, CONCEDEES, AFFERMEES...					
	Total des opérations d'équipement	550 000.00		585 654.51		
Total des dépenses d'équipement		3 456 999.77	248 581.97	3 148 154.51		248 581.97
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	20 000.00		10 000.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 241 156.21		1 096 371.24		
26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES	310 000.00		318 000.00		
Total des dépenses financières		1 571 156.21		1 424 371.24		
45x1	Total des opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		5 028 155.98	248 581.97	4 572 525.75		248 581.97
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	232 090.21		170 000.00		
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	150 000.00		30 000.00		
Total des dépenses d'ordre d'investissement		382 090.21		200 000.00		
TOTAL		5 410 246.19	248 581.97	4 772 525.75		248 581.97
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						973 855.60
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)						1 222 437.57

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)

13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	528 889.72	53 560.37	485 968.00		53 560.37
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	200 000.00				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	130 000.00				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
Total des recettes d'équipement		858 889.72	53 560.37	485 968.00		53 560.37
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	322 593.68		117 431.80		
1068	Excédents de fonct. capitalisés	872 595.23		1 168 877.20		
138	Autres subvent ⁿ invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	159 997.00				
Total des recettes financières		1 355 185.91		1 286 309.00		
45x2	Total des opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		2 214 075.63	53 560.37	1 772 277.00		53 560.37
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 981 685.12		3 532 330.40		
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	623 063.70		606 795.55		
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	150 000.00		30 000.00		
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 754 748.82		4 169 125.95		
TOTAL		5 968 824.45	53 560.37	5 941 402.95		53 560.37

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)

53 560.37

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 969 125.95
---	--------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 221 980.00		2 221 980.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	8 047 515.00		8 047 515.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	18 000.00		18 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 428 967.91		1 428 967.91
66	CHARGES FINANCIERES	506 301.34		506 301.34
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 000.00		50 000.00
68	Dotations aux amortissements et provisions		606 795.55	606 795.55
022	DEPENSES IMPREVUES	815 987.41		815 987.41
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 532 330.40	3 532 330.40
	Dépenses de fonctionnement - Total	13 088 751.66	4 139 125.95	17 227 877.61

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 227 877.61
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	10 000.00		10 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 096 371.24		1 096 371.24
	Total des opérations d'équipement	585 654.51		585 654.51
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	40 000.00		40 000.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	416 786.96		416 786.96
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	2 354 295.01	180 000.00	2 534 295.01
26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		20 000.00	20 000.00
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES		20 000.00	20 000.00
020	DEPENSES IMPREVUES	318 000.00		318 000.00
	Dépenses d'investissement - Total	4 821 107.72	200 000.00	5 021 107.72

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	973 855.60
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 994 963.32
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	231 110.00		231 110.00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	403 200.00		403 200.00
72	PRODUCTION IMMOBILISEE		150 000.00	150 000.00
73	IMPOTS ET TAXES	6 718 217.00		6 718 217.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 754 090.00		5 754 090.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	32 280.00		32 280.00
76	PRODUITS FINANCIERS	293 234.90		293 234.90
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 000.00		5 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES		20 000.00	20 000.00
	Recettes de fonctionnement - Total	13 437 131.90	170 000.00	13 607 131.90

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 620 745.71
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 227 877.61
--	---------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	117 431.80		117 431.80
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	539 528.37		539 528.37
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		30 000.00	30 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		200 901.85	200 901.85
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES		405 893.70	405 893.70
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 532 330.40	3 532 330.40
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			
	Recettes d'investissement - Total	656 960.17	4 169 125.95	4 826 086.12

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 168 877.20
-----------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 994 963.32
---	--------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 500 860.00	2 221 980.00	
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	1 076 300.00	1 220 320.00	
6042	ACHATS D'ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES ACHATS PREST. DE SERVICES (AUT. QUE TERR. AMENAG.)	4 000.00	1 300.00	
	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES			
60611	FOURNITURES NON STOCKABLES			
60612	EAU ET ASSAINISSEMENT	32 510.00	34 360.00	
60613	ENERGIE - ELECTRICITE CHAUFFAGE URBAIN	501 610.00	487 840.00	
60621	FOURNITURES NON STOCKEES			
60622	COMBUSTIBLES	650.00	1 080.00	
60623	CARBURANTS	50 000.00	52 200.00	
60624	ALIMENTATION	27 550.00	28 200.00	
60628	PRODUITS DE TRAITEMENT AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	200.00 8 260.00	6 400.00	
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT			
60632	FOURNITURES D'ENTRETIEN	31 830.00	40 900.00	
60633	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	186 090.00	409 350.00	
60636	FOURNITURES DE VOIRIE VETEMENTS DE TRAVAIL	112 250.00 43 900.00	37 700.00 43 100.00	
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	21 050.00	21 950.00	
6065	LIVRES, DISQUES, CASSETTES (BIBLIO., MEDIATHEQUE)	10 500.00	10 400.00	
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	39 000.00	40 740.00	
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	6 900.00	4 800.00	
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	1 027 300.00	538 370.00	
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	36 500.00	32 000.00	
6132	LOCATIONS			
6135	LOCATIONS IMMOBILIERES LOCATIONS MOBILIERES	42 650.00 74 770.00	31 650.00 52 250.00	
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	3 000.00	3 000.00	
	ENTRETIEN ET REPARATIONS			
	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS			
61521	TERRAINS	5 100.00		
61522	BATIMENTS			
615221	BATIMENTS PUBLICS	133 410.00	1 000.00	
615228	AUTRES BATIMENTS			
61523	VOIES ET RESEAUX			
615231	VOIRIES	280 650.00		
615232	RESEAUX			
61524	BOIS ET FORETS	2 100.00		
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS			
61558	MATERIEL ROULANT AUTRES BIENS MOBILIERS	34 200.00 75 450.00	21 000.00 55 700.00	
6156	MAINTENANCE	150 240.00	156 040.00	
	PRIMES D'ASSURANCE			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
616	PRIMES D'ASSURANCE			
6161	MULTIRISQUES	40 400.00	36 500.00	
6162	ASSURANCE OBLIGATOIRE DOMMAGE - CONSTRUCTION	8 100.00	6 000.00	
617	ETUDES ET RECHERCHES	5 000.00		
	DIVERS			
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	6 400.00	5 200.00	
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	23 400.00	9 000.00	
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	105 930.00	129 030.00	
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	332 860.00	397 290.00	
	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES			
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	800.00	400.00	
6226	HONORAIRES	29 000.00	16 200.00	
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	2 000.00	2 000.00	
6228	DIVERS			
	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES			
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	11 000.00	10 000.00	
6232	FETES ET CEREMONIES	71 200.00	148 700.00	
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS			
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	2 500.00	1 850.00	
6237	PUBLICATIONS			
6238	DIVERS	6 150.00	9 610.00	
	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS			
6241	TRANSPORTS DE BIENS			
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	75 100.00	66 950.00	
6248	DIVERS			
	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS			
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	7 000.00	7 000.00	
6255	FRAIS DE DEMENAGEMENT			
6257	RECEPTIONS	57 410.00	62 450.00	
	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS			
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	26 000.00	27 000.00	
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	38 200.00	39 770.00	
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	700.00	700.00	
	DIVERS			
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	4 800.00	3 660.00	
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORETS ET BOIS)	1 000.00	1 000.00	
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX			
	REMBOURSEMENTS DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES			
62878				
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	64 400.00	66 000.00	
	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.)			
	IMPOTS DIRECTS			
63512	TAXES FONCIERES	63 400.00	65 000.00	
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	1 000.00	1 000.00	
6358	AUTRES DROITS			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	7 989 620.00	8 047 515.00	
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	27 120.00	12 710.00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
6218	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	27 120.00	12 710.00	
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	244 220.00	240 315.00	
6331	IMPOTS, TAXES ET VERS. SUR REMUN. (AUTRES ORGANIS. VERSEMENT DE TRANSPORT	78 105.00	76 865.00	
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	21 850.00	21 800.00	
6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	90 465.00	88 150.00	
6338	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. SUR REMUNERATIONS	53 800.00	53 500.00	
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	7 718 280.00	7 794 490.00	
	REMUNERATIONS DU PERSONNEL			
	PERSONNEL TITULAIRE			
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	3 489 815.00	3 550 890.00	
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	132 775.00	134 990.00	
64118	AUTRES INDEMNITES	905 960.00	901 990.00	
64131	PERSONNEL NON TITULAIRE REMUNERATIONS NON TITULAIRES	479 540.00	491 390.00	
	EMPLOIS D'INSERTION			
64162	EMPLOIS D'AVENIR			
64168	AUTRES EMPLOIS D'INSERTION	334 230.00	353 540.00	
6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS	12 110.00	18 860.00	
	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE			
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	715 170.00	696 290.00	
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	1 181 175.00	1 190 310.00	
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	34 505.00	32 890.00	
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	360 550.00	364 590.00	
6456	VERSEMENT AU F.N.C. DU SUPPLEMENT FAMILIAL	2 000.00	2 000.00	
	AUTRES CHARGES SOCIALES			
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	30 000.00	30 000.00	
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	1 000.00		
	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL			
6488	AUTRES CHARGES	39 450.00	26 750.00	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	19 000.00	18 000.00	
- 73 -	IMPOTS ET TAXES	19 000.00	18 000.00	
	REVERSEMENTS ET RESTITUTIONS SUR IMPOTS ET TAXES			
	VERSEMENTS ET RESTITUTIONS SUR IMPOTS LOCAUX DEGREV. TAXE HABITATION SUR LES LOGEMENTS VACANTS	16 000.00	15 000.00	
7391172	AUTRES REVERSEMENTS DE FISCALITE			
739118	AUTRES REVERS.SUR AUTRES IMP. LOCAUX OU ASSIMILES			
73918				
7397	REVERSEMENTS CONVENTIONNELS DE FISCALITE			
7398	REVERSEMENTS, RESTITUTIONS ET PRELEV. DIVERS	3 000.00	3 000.00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 457 628.42	1 428 967.91	
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 457 628.42	1 428 967.91	
651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS,BREVETS,LICENCES...	10 000.00	10 000.00	
	DEFICIT OU EXCEDENT BUDGETS ANNEX. ADMINISTRATIFS			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
6521	DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES ADMINISTRATIFS			
6531	INDEMN. FRAIS DE MISSION ET DE FORM. MAIRES ET ADJ IMDEMNITES	150 700.00	174 160.00	
6533	COTISATIONS DE RETRAITE	6 900.00	7 510.00	
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE - PART PATRONALE	10 400.00	10 120.00	
6535	FORMATION	10 000.00	10 000.00	
65372	COMPENSATIONS POUR PERTE DE REVENUS COTISAT. AU FONDS DE FINAN. ALLOC. DE FIN MANDAT	310.00		
	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES			
654	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES			
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	6 300.00	3 000.00	
6542	CREANCES ETEINTES	500.00	500.00	
	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES			
6554	CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT			
65548	CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUTRES CONTRIBUTIONS	435 660.00	346 245.00	
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES			
	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT VERSEES			
	SUBV. FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS			
657361	CAISSE DES ECOLES			
657362	CCAS	528 478.42	535 167.91	
657363	A CARACTERE ADMINISTRATIF	198 280.00	212 215.00	
6573632	LOTISSEMENT - 4 LOGEMENTS			
6574	SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	100 000.00	120 000.00	
	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE			
	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE			
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE			
65888	AUTRES	100.00	50.00	
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65+656		11 967 108.42	11 716 462.91	
66	CHARGES FINANCIERES	544 311.90	506 301.34	
- 66 -	CHARGES FINANCIERES	544 311.90	506 301.34	
	CHARGES D'INTERETS			
	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES			
66111	INTERETS REGLES A ECHEANCE	568 773.47	524 882.98	
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNES	-24 461.57	-18 581.64	
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS			
6616	INTERETS BANCAIRES ET SUR OPERAT. DE FINANCEMENT			
668	AUTRES CHARGES FINANCIERES			
	AUTRES CHARGES FINANCIERES			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	329 280.00	50 000.00	
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	329 280.00	50 000.00	
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERAT. DE GESTION			
6712	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES			
6714	AMENDES FISCALES ET PENALES			
6718	BOURSES ET PRIX	8 800.00	5 000.00	
673	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPE DE GESTION	16 700.00	20 000.00	
6745	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	47 000.00	25 000.00	
678	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT EXCEPTIONNELLES SUBVENTIONS AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	256 780.00		
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
6815	DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT			
6817	DAP - PR RISQUES ET CHARGES DE FONCTION. COURANT			
022	DAP - POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS			
022	DEPENSES IMPREVUES	689 144.50	815 987.41	
022	DEPENSES IMPREVUES	689 144.50	815 987.41	
TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022		13 529 844.82	13 088 751.66	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 981 685.12	3 532 330.40	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 981 685.12	3 532 330.40	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	623 063.70	606 795.55	
- 66 -	CHARGES FINANCIERES			
668	AUTRES CHARGES FINANCIERES			
6681	AUTRES CHARGES FINANCIERES INDEMNITES POUR REMBOURSEMENT ANTICIPE D'EMPRUNT A			
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
675	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES			
676	DIFFERENCES SUR REALISAT. TRANSFEREES EN INVEST.			
6761	DIFFERENCES SUR REALISAT. TRANSFEREES EN INVEST. DIFFERENCES SUR REALISAT.(POSITIVES) TRANSF.EN INV			
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	623 063.70	606 795.55	
6811	DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT			
6812	DAP - IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES	217 170.00	200 901.85	
	DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT A REPARTIR	2 000.00	2 000.00	
6862	DAP - CHARGES FINANCIERES DOT. AUX AMORT. DES CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	403 893.70	403 893.70	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 604 748.82	4 139 125.95	
043	OPÉRATIONS D ORDRE À L INTÉRIEUR DE LA SECT FONCT			
- 66 -	CHARGES FINANCIERES			
6682	AUTRES CHARGES FINANCIERES INDEMNITES DE REAMENAGEMENT D'EMPRUNT (POUR ORDRE)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 604 748.82	4 139 125.95	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	17 134 593.64	17 227 877.61	
---	----------------------	----------------------	--

RESTES A REALISER N-1			
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)			17 227 877.61

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	180 110.00	231 110.00	
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	180 110.00	231 110.00	
6419	REMUNERATIONS DU PERSONNEL REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	180 110.00	231 110.00	
6479	AUTRES CHARGES SOCIALES REMBOURSEMENTS SUR AUTRES CHARGES SOCIALES			
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	417 495.00	403 200.00	
- 70 -	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE VENTES DIVERSES	417 495.00	403 200.00	
7022	VENTES DE RECOLTES ET DE PRODUITS FORESTIERS COUPES DE BOIS	34 120.00	27 000.00	
	REDEVANCES ET RECETTES D'UTILISATION DU DOMAINE			
70311	CONCESSIONS ET REDEVANCES FUNERAIRES			
70312	CONCESSION DANS LES CIMETIERES (PRODUIT NET) REDEVANCES FUNERAIRES	50 000.00 6 000.00	38 000.00	
70323	DROITS DE PERMIS DE STATION, DE LOCAT. SUR VOIE PU REDEV. D'OCCUPAT. DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	35 975.00	34 550.00	
	PRESTATIONS DE SERVICES			
70613	REDEVANCES D'ENLEVEMENT DES ORDURES ET DECHETS ABONNEMENT OU REDEVANCE PR ENLEV. DECHETS INDUST.			
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARAC. CULTURE	36 830.00	30 800.00	
70631	REDEV. ET DROITS DES SERVICES A CAR. SPORTIF ET LO	21 540.00	23 900.00	
70632	A CARACTERE SPORTIF A CARACTERE DE LOISIRS	63 130.00	60 850.00	
7066	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACT. SOCIAL	65 000.00	80 000.00	
7067	REDEVAN. ET DROITS SCES PERISCOLAIRES ET ENSEIG.	102 000.00	105 200.00	
70688	AUTRES REDEVANCES ET DROITS AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	2 800.00	2 800.00	
	AUTRES PRODUITS			
7081	PROD. DES SVCES EXPLOITES DS L'INTERET DU PERSON.	100.00	100.00	
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)			
73	IMPOTS ET TAXES	6 287 719.00	6 718 217.00	
- 73 -	IMPOTS ET TAXES	6 287 719.00	6 718 217.00	
	IMPOTS LOCAUX			
7311	CONTRIBUTIONS DIRECTES			
73110	CONTRIBUTIONS DIRECTES			
73111	CONTRIBUTIONS DIRECTES - ROLES SUPPLEMENTAIRES TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	4 120 429.00	4 442 365.00	
	FISCALITE REVERSEE			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
7321	FISCALITE REVERSEE ENTRE COLLECTIVITES LOCALES			
73211	FISCALITE REVERSEE ENTRE COLLECTIVITES LOCALES	1 267 088.00	1 267 088.00	
73212	ATTRIBUTION DE COMPENSATION			
	DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	382 279.00	239 802.00	
7322	FISCALITE REVERSEE PAR L'INTERMEDIAIRE D'UN FONDS			
73221	FISCALITE REVERSEE PAR L'INTERMEDIAIRE D'UN FONDS	13 840.00	13 840.00	
73223	FNGIR			
	FONDS DE PEREQUATION DES RESS.COMMUNALES ET INTERC	182 633.00	397 622.00	
7323	REVERSEMENT DU PRELEVEMENT DE L'ETAT SUR LES PRODU			
7325	FONDS DE PEREQUAT. DES RESSOURCES. COMM. ET INTERC			
7328	AUTRES FISCALITES REVERSEES			
7336	TAXES PR UTILISAT. SERVICES PUBLICS ET DU DOMAINE	37 950.00	32 300.00	
	DROITS DE PLACE			
7351	IMPOTS ET TAXES LIES A LA PRODUCT. ENERG. ET INDUS	162 000.00	155 000.00	
	TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE			
7368	IMPOTS ET TAXES LIES AUX ACTIVITES DE SERVICES	26 500.00	25 200.00	
73681	TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE			
	EMPLACEMENTS PUBLICITAIRES			
7381	AUTRES TAXES	95 000.00	145 000.00	
	TAXE ADDIT. DROITS MUTATION OU PUB FONCIERE			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	6 091 594.91	5 754 090.00	
- 74 -	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	6 091 594.91	5 754 090.00	
7411	D.G.F.			
	DOTATION FORFAITAIRE	1 812 048.00	1 799 365.00	
74123	DOTATION D'AMENAGEMENT	2 997 685.00	3 096 805.00	
74127	DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	283 832.00	280 395.00	
	DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION			
744	FCTVA	25 328.91	1 715.00	
746	DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION			
	DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION			
	PARTICIPATIONS			
	ETAT			
74711	EMPLOIS-JEUNES	140 000.00	140 000.00	
74712	EMPLOIS D'AVENIR			
74718	AUTRES	17 970.00	26 850.00	
7472	REGIONS			
7473	DEPARTEMENTS	5 660.00	6 100.00	
7474	COMMUNES			
7475	GRP DE COLLECTIVITES ET COLLEC A STATUT PARTICULIE			
74758	AUTRES GROUPEMENTS			
7478	AUTRES ORGANISMES	373 780.00	324 550.00	
	AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS			
748	ATTRIBUTIONS DE PEREQUATION ET DE COMPENSATION			
748313	AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS			
748314	DOTAT. DE COMPENS. DE LA REFORME DE LA TAXE PROF.			
74832	DOTAT. UNIQUE DES COMPENS. SPECIFIQUES A TAXE PROF			
74833	ATTRIB.FONDS DEPARTEMENT.DE PEREQUATION DE LA TAXE			
	ETAT - COMPENS. DE LA CONTRIB. ECO. TERR. (CVAE ET			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
74834 74835	ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXES FONCIERES ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXE HABITATION	55 064.00 353 827.00	53 900.00	
7484 7485 7488	DOTATION DE RECENSEMENT DOTATION POUR LES TITRES SECURISES AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	1 990.00 24 260.00 150.00	24 260.00 150.00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	46 545.00	32 280.00	
- 75 - 752	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE REVENUS DES IMMEUBLES	46 545.00 44 315.00	32 280.00 30 550.00	
7551	EXCEDENT OU DEFICIT PAR BUDGETS ANNEXES ADM EXCEDENT DES BUDG. ANNEX. A CARACT. ADMINISTR.			
758 7588	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	2 230.00	1 730.00	
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		13 023 463.91	13 138 897.00	
76	PRODUITS FINANCIERS	293 234.90	293 234.90	
- 76 - 764	PRODUITS FINANCIERS REVENUS DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT AUTRES PRODUITS FINANCIERS	293 234.90	293 234.90	
7681 76811	FONDS DE SOUTIEN - SORTIE DES EMPRUNTS A RISQUE FONDS DE SOUTIEN - SORTIE DES EMPRUNTS A RISQUE SORTIE DES EMPRUNTS A RISQUES AVEC IRA CAPITALISEE	293 234.90	293 234.90	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 000.00	5 000.00	
- 77 - 7711 7713 7714 7718	PRODUITS EXCEPTIONNELS PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION DEDITS ET PENALITES PERCUES LIBERALITES RECUES RECOUVR. SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GEST.	3 000.00 3 000.00	5 000.00 5 000.00	
773 775 7751 7788	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS HORS ASA PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
- 78 - 7815	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS REP. SUR AMO. ET PROVIS. (PDS DE FONCTIONN. COURAN REP. SUR AMO. PR RISQUES ET CHARGES FONCTION.			
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78		13 319 698.81	13 437 131.90	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	232 090.21	170 000.00	
- 72 - 722	PRODUCTION IMMOBILISEE IMMOBILISATIONS CORPORELLES	150 000.00 150 000.00	150 000.00 150 000.00	
- 77 - 776 7761	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIFFERENCES SUR REALISATIONS DIFFERENCES SUR REALISATIONS (POSITIVE) TRANSF.EN			
- 78 - 7811	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS REP. SUR AMO. ET PROVIS. (PDTS DE FONCTIONN.COURAN REP. SUR AMO. DES IMMO. INCORPOR. ET CORPOR.	 62 090.21 62 090.21		
- 79 - 791 796	TRANSFERTS DE CHARGES TRANSFERT DE CHARGES DE GESTION COURANTE TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES	 20 000.00 20 000.00	 20 000.00 20 000.00	
043	OPÉRATIONS D ORDRE À L INTÉRIEUR DE LA SECT FONCT			
- 79 - 796	TRANSFERTS DE CHARGES TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		232 090.21	170 000.00	

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	13 551 789.02	13 607 131.90	
---	---------------	---------------	--

RESTES A REALISER N-1	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 620 745.71
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)	17 227 877.61

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	68 100.17	40 000.00	
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	68 100.17	40 000.00	
2031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT			
2033	FRAIS D'ETUDES	53 910.17	40 000.00	
2051	FRAIS D'INSERTION			
205	CONCESS. ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES,			
2051	CONCESS. ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	14 190.00		
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
2031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT FRAIS D'ETUDES			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
+204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
2041622	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS BATIMENTS ET INSTALLATIONS			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 379 816.80	351 500.00	
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 379 816.80	351 500.00	
2111	TERRAINS			
2112	TERRAINS NUS	182 700.00	23 500.00	
2113	TERRAINS DE VOIRIE			
2115	TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE			
2116	TERRAINS BATIS	295 600.00	145 000.00	
2117	CIMETIERES			
2118	BOIS ET FORETS			
2118	AUTRES TERRAINS			
2121	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	6 200.00		
2128	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	68 000.00	45 000.00	
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS			
	CONSTRUCTIONS			
21311	BATIMENTS PUBLICS			
21312	HOTEL DE VILLE			
21316	BATIMENTS SCOLAIRES			
21318	EQUIPEMENTS DU CIMETIERE	25 000.00	45 000.00	
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS			
2132	IMMEUBLES DE RAPPORT			
2135	INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.			
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS			
	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
2151 2152	RESEAUX DE VOIRIE INSTALLATIONS DE VOIRIE			
21531 21532 21534 21538	RESEAUX DIVERS RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU RESEAUX D'ASSAINISSEMENT RESEAUX D'ELECTRIFICATION AUTRES RESEAUX			
21561 21568	MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE ET DEFENSE CIVILE MATERIEL ROULANT AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE DEFENSE CIVILE			
21571 21578	MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE MATERIEL ROULANT AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE			
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.			
2161	COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART OEUVRES ET OBJETS D'ART IMMOB. CORPORELLES RECUES AU TITRE MISE A DISPOS.			
21728	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS			
21783	AUTRES IMMO. CORP. RECUES AU TITRE DE MISE A DISPO MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
2181 2182 2183 2184 2185 2188	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS MATERIEL DE TRANSPORT MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE MOBILIER CHEPTEL AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 000.00 801 316.80	10 000.00 83 000.00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 459 082.80	2 171 000.00	
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 459 082.80	2 171 000.00	
2312 2313 2315 2318	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS CONSTRUCTIONS INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	85 800.00 735 400.00 637 882.80	1 566 000.00 605 000.00	
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.			
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS			
2318	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
	202001 RUE CASIMIR BEUGNET 202002 SALLE DES FETES 202003 EQUIPEMENTS DIVERS 202004 EQUIPEMENTS DIVERS 202101 RUE CASIMIR BEUGNET 202103 EQUIPEMENTS DIVERS	420 000.00 20 000.00 60 000.00 50 000.00	518 400.00 67 254.51	
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		3 456 999.77	3 148 154.51	
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	20 000.00	10 000.00	
- 10 -	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	20 000.00	10 000.00	
10223	DOTATIONS ET FONDS D'INVESTISSEMENT			
10226	FONDS D'INVESTISSEMENT T.L.E. TAXE D'AMENAGEMENT	20 000.00	10 000.00	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
1321	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX			
13258	AUTRES REGROUPEMENTS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 241 156.21	1 096 371.24	
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 241 156.21	1 096 371.24	
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS EMPRUNTS EN EUROS	1 055 580.56	910 795.59	
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
166	REFINANCEMENT DE DETTE			
	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
16818	AUTRES EMPRUNTS AUTRES EMPRUNTS - AUTRES PRETEURS			
168751	AUTRES DETTES GFP DE RATTACHEMENT			
16876	AUTRES ETABLIS. PUBLICS LOCAUX	185 575.65	185 575.65	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.			
- 26 - 261 266	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PART. TITRES DE PARTICIPATION AUTRES FORMES DE PARTICIPATION			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
- 27 - 27638	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AUTRES CREANCES IMMOBILISEES CREANCES SUR LES COLLECTIVITES ET ETS PUBLICS AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS			
020	DEPENSES IMPREVUES	310 000.00	318 000.00	
020	DEPENSES IMPREVUES	310 000.00	318 000.00	
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	1 571 156.21	1 424 371.24	
	TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	5 028 155.98	4 572 525.75	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	232 090.21	170 000.00	
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>62 090.21</i>		
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	62 090.21		
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
28031	FRAIS ETUDES, RECH. ET DE DEVELOP. ET D'INSERT.			
28033	FRAIS D'ETUDES			
	FRAIS D'INSERTION			
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES			
	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES			
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
28121	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS			
	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES			
281318	CONSTRUCTIONS			
28132	AUTRES BATIMENTS PUBLICS			
	IMMEUBLES DE RAPPORT			
28152	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			
281534	INSTALLATIONS DE VOIRIE	5 668.00		
281538	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	27 448.23		
281578	AUTRES RESEAUX	28 973.98		
	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE			
281783	IMMO. CORPORELLES RECUES AU TITRE D'UNE MISE DISPO.			
	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL D'INFORMATIQUE			
28181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
28188	INSTAL. GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS			
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Charges transférées	170 000.00	170 000.00	
192	NEUTRALISATIONS ET REALISATIONS D'OPERATIONS PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATION			
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
2111	TERRAINS			
	TERRAINS NUS			
2138	CONSTRUCTIONS			
	AUTRES CONSTRUCTIONS			
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS	150 000.00	150 000.00	
2312	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS			
2313	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS			
23131	CONSTRUCTIONS	150 000.00	150 000.00	
2315	TRAVAUX EN REGIE			
23151	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			
2318	INSTALLAT. MATÉR. & OUTIL. TECHNIQ.- TRAVAUX EN RÉGIE			
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS			
- 48 -	COMPTES DE REGULARISATION	20 000.00	20 000.00	
4812	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
	FRAIS D'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS	20 000.00	20 000.00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
4817	<i>PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	150 000.00	30 000.00	
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS			
2315	<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES</i>			
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS			
2315	<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES</i>			
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
1641	<i>EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS EMPRUNTS EN EUROS</i>			
166	<i>REFINANCEMENT DE DETTE</i>			
	<i>AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</i>			
16818	<i>AUTRES EMPRUNTS AUTRES EMPRUNTS - AUTRES PRETEURS</i>			
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
2111	<i>TERRAINS</i>			
2115	<i>TERRAINS NUS</i>			
2118	<i>TERRAINS BATIS AUTRES TERRAINS</i>			
2138	<i>CONSTRUCTIONS AUTRES CONSTRUCTIONS</i>			
2151	<i>INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES</i>			
2152	<i>RESEAUX DE VOIRIE INSTALLATIONS DE VOIRIE</i>			
21538	<i>RESEAUX DIVERS AUTRES RESEAUX</i>			
2188	<i>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>			
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS	150 000.00	30 000.00	
2312	<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS</i>			
2313	<i>AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS</i>			
2315	<i>CONSTRUCTIONS</i>			
2318	<i>INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS</i>	150 000.00	30 000.00	
238	<i>AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		382 090.21	200 000.00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		5 410 246.19	4 772 525.75	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre / Article	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
RESTES A REALISER N-1				248 581.97
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				973 855.60
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				5 994 963.32

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	528 889.72	485 968.00	
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	528 889.72	485 968.00	
1318	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS AUTRES	413 889.72		
1321	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX			
1322	REGIONS	20 000.00	20 000.00	
1323	DEPARTEMENTS	67 000.00		
13251	GFP DE RATTACHEMENT			
13258	AUTRES REGROUPEMENTS			
1326	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX			
1327	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS			
1328	AUTRES		430 968.00	
1338	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT AMORTISSABLE AUTRES			
1341	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT NON AMORTISSABLE			
1342	DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX			
1347	AMENDES DE POLICE	28 000.00	35 000.00	
1347	DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	200 000.00		
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	200 000.00		
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS			
1641	EMPRUNTS EN EUROS	200 000.00		
166	REFINANCEMENT DE DETTE			
	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
16875	AUTRES DETTES			
16878	GRP DE COLLECTIVITES ET COLLEC A STATUT PARTICULIE			
16878	AUTRES ORGANISMES ET PARTICULIERS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
2031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT			
2031	FRAIS D'ETUDES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	130 000.00		
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	130 000.00		
2111	TERRAINS			
2115	TERRAINS NUS	130 000.00		
2115	TERRAINS BATIS			
2138	CONSTRUCTIONS			
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS			
	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.			
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS			
2313	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS			
2318	CONSTRUCTIONS AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS			
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		858 889.72	485 968.00	
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	1 195 188.91	1 286 309.00	
- 10 -	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 195 188.91	1 286 309.00	
1021	DOTATIONS ET FONDS D'INVESTISSEMENT DOTATION			
10222	FONDS D'INVESTISSEMENT F.C.T.V.A.	312 593.68	115 431.80	
10223	T.L.E.			
10226	TAXE D'AMENAGEMENT	10 000.00	2 000.00	
	RESERVES			
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	872 595.23	1 168 877.20	
138	Autres subvent^e invest. non transf.			
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
1388	AUTRES SUBVENTIONS D'INVEST. NON TRANSFERABLES AUTRES			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
- 27 -	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	AUTRES CREANCES IMMOBILISEES			
27638	CREANCES SUR LES COLLECTIVITES ET ETS PUBLICS AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	159 997.00		
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	159 997.00		
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		1 195 188.91	1 286 309.00	
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 054 078.63	1 772 277.00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 981 685.12	3 532 330.40	
021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	2 981 685.12	3 532 330.40	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	623 063.70	606 795.55	
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS EMPRUNTS EN EUROS			
192	NEUTRALISATIONS ET REALISATIONS D'OPERATIONS PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATION			
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
2111	TERRAINS			
2115	TERRAINS NUS			
2118	TERRAINS BATIS AUTRES TERRAINS			
	CONSTRUCTIONS			
21318	BATIMENTS PUBLICS AUTRES BATIMENTS PUBLICS			
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS			
	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			
21578	MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE			
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
2182	MATERIEL DE TRANSPORT			
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	217 170.00	200 901.85	
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
28031	FRAIS ETUDES, RECH. ET DE DEVELOP. ET D'INSERT.			
28033	FRAIS D'ETUDES FRAIS D'INSERTION	600.00	600.00	
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES			
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	4 180.84	8 817.80	
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
28121	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS			
28128	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS			
281312	CONSTRUCTIONS			
281316	BATIMENTS SCOLAIRES			
281318	EQUIPEMENTS DU CIMETIERE			
28132	AUTRES BATIMENTS PUBLICS			
28132	IMMEUBLES DE RAPPORT			
28135	INSTALL.GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS			
	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
28151	RESEAUX DE VOIRIE			
28152	INSTALLATIONS DE VOIRIE			
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU			
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT			
281534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	6 331.17		
281538	AUTRES RESEAUX			
281568	AUTRE MATER. ET OUTIL. D'INCENDIE, DEFENSE CIVILE	7 115.91	7 116.38	
281571	MATERIEL ROULANT			
281578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	9 953.59	9 457.76	
28158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	1 992.00	1 992.00	
	IMMO. CORPORELLES RECUES AU TITRE D'UNE MISE DISPO.			
281728	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS			
281783	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL D'INFORMATIQUE			
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
28181	INSTAL. GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS			
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	39 348.00	49 174.00	
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	16 427.51	11 649.10	
28184	MOBILIER	24 248.76	17 932.65	
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	106 972.22	94 162.16	
- 48 -	COMPTES DE REGULARISATION	405 893.70	405 893.70	
	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
4812	FRAIS D'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS	2 000.00	2 000.00	
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	403 893.70	403 893.70	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 764 745.82	4 139 125.95	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	150 000.00	30 000.00	
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			
	RESEAUX DIVERS			
21538	AUTRES RESEAUX			
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
	AUTRES DETTES			
16876	AUTRES ETABLIS. PUBLICS LOCAUX			
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT			
2033	FRAIS D'INSERTION			
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			
	RESEAUX DIVERS			
21531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU			
21532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT			
- 10 -	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
	DOTATIONS ET FONDS D'INVESTISSEMENT			
1021	DOTATION			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS EMPRUNTS EN EUROS			
166	REFINANCEMENT DE DETTE			
	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
	AUTRES DETTES			
16875	GRP DE COLLECTIVITES ET COLLEC A STATUT PARTICULIE			
168751	GFP DE RATTACHEMENT			
16878	AUTRES ORGANISMES ET PARTICULIERS			
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT			
2031	FRAIS D'ETUDES			
2033	FRAIS D'INSERTION			
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	TERRAINS			
2115	TERRAINS BATIS			
	CONSTRUCTIONS			
2132	IMMEUBLES DE RAPPORT			
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS			
	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			
	MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE			
21578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE			
	IMMOB. CORPORELLES RECUES AU TITRE MISE A DISPOS.			
	AUTRES IMMO. CORP. RECUES AU TITRE DE MISE A DISPO			
21783	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE			
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS			
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS	150 000.00	30 000.00	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS			
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	150 000.00	30 000.00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 914 745.82	4 169 125.95	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		5 968 824.45	5 941 402.95	
RESTES A REALISER N-1				53 560.37
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				5 994 963.32

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 202101

Libellé : RUE CASIMIR BEUGNET

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Réalisations cumulées 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE
	TOTAL DEPENSES			518 400.00	518 400.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			518 400.00	518 400.00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			518 400.00	518 400.00
	Besoin(-) / Excédent(+)	0.00	0.00	-518 400.00	-518 400.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	518 400.00
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 202103

Libellé : EQUIPEMENTS DIVERS

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Réalisations cumulées 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE
	TOTAL DEPENSES			67 254.51	67 254.51
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			67 254.51	67 254.51
21578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE				
2182	MATERIEL DE TRANSPORT				
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE				
2184	MOBILIER				
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			67 254.51	67 254.51
	Besoin(-) / Excédent(+)	0.00	0.00	-67 254.51	-67 254.51

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	67 254.51
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

ANNEXES

**PRESENTATION
CROISEE
PAR FONCTION
FONCTIONNEMENT**

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	0 SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
DEPENSES								
	Total dépenses de l'exercice	17 220 877.61	4 741 927.29	10 284 717.41	5 260.00	311 740.00	102 860.00	349 250.00
	RAR N-1 et reports							
	Total cumulé dépenses	17 220 877.61	4 741 927.29	10 284 717.41	5 260.00	311 740.00	102 860.00	349 250.00
RECETTES								
	Total recettes de l'exercice	13 607 131.90	11 975 932.00	881 269.90		138 700.00	36 900.00	102 550.00
	RAR N-1 et reports	3 620 745.71	3 620 745.71					
	Total cumulé recettes	17 227 877.61	15 596 677.71	881 269.90		138 700.00	36 900.00	102 550.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE
DEPENSES						
	Total dépenses de l'exercice	830 252.91	193 500.00	8 530.00	367 840.00	25 000.00
	RAR N-1 et reports					
	Total cumulé dépenses	830 252.91	193 500.00	8 530.00	367 840.00	25 000.00
RECETTES						
	Total recettes de l'exercice	21 205.00	385 945.00	5 330.00	27 000.00	32 300.00
	RAR N-1 et reports					
	Total cumulé recettes	21 205.00	385 945.00	5 330.00	27 000.00	32 300.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	0 SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
Total dépenses		17 220 877.61	4 741 927.29	10 284 717.41	5 260.00	311 740.00	102 860.00	349 250.00
Dépenses réelles		13 081 751.66	602 801.34	10 284 717.41	5 260.00	311 740.00	102 860.00	349 250.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 214 980.00	65 000.00	982 580.00	5 260.00	311 740.00	102 860.00	349 250.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	8 047 515.00		8 047 515.00				
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	18 000.00	18 000.00					
022	DEPENSES IMPREVUES	815 987.41		815 987.41				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 428 967.91	3 500.00	438 635.00				
66	CHARGES FINANCIERES	506 301.34	506 301.34					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 000.00	10 000.00					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROV							
Dépenses d'ordre		4 139 125.95	4 139 125.95					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 532 330.40	3 532 330.40					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	606 795.55	606 795.55					
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S							
Total recettes		13 607 131.90	11 975 932.00	881 269.90		138 700.00	36 900.00	102 550.00
Recettes réelles		13 437 131.90	11 955 932.00	731 269.90		138 700.00	36 900.00	102 550.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	231 110.00		231 110.00				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTE	403 200.00	34 550.00	38 100.00		105 200.00	30 800.00	87 550.00
73	IMPOTS ET TAXES	6 718 217.00	6 685 917.00					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 754 090.00	5 230 465.00	168 375.00		7 000.00	6 100.00	15 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	32 280.00		450.00		26 500.00		
76	PRODUITS FINANCIERS	293 234.90		293 234.90				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 000.00	5 000.00					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISION							
Recettes d'ordre		170 000.00	20 000.00	150 000.00				
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	170 000.00	20 000.00	150 000.00				
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE
Total dépenses		830 252.91	193 500.00	8 530.00	367 840.00	25 000.00
Dépenses réelles		830 252.91	193 500.00	8 530.00	367 840.00	25 000.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	36 170.00	131 000.00	8 530.00	222 590.00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
022	DEPENSES IMPREVUES					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	779 082.91	62 500.00		145 250.00	
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 000.00				25 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROV					
Dépenses d'ordre						
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE					
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S					
Total recettes		21 205.00	385 945.00	5 330.00	27 000.00	32 300.00
Recettes réelles		21 205.00	385 945.00	5 330.00	27 000.00	32 300.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTE		80 000.00		27 000.00	
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	21 205.00	305 945.00			32 300.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			5 330.00		
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISION					
Recettes d'ordre						
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE					
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 0 SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES
(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	020 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE
DÉPENSES		15 026 644.70	4 741 927.29	9 940 897.41	201 790.00	2 100.00	29 750.00
Dépenses de l'exercice		15 026 644.70	4 741 927.29	9 940 897.41	201 790.00	2 100.00	29 750.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 047 580.00	65 000.00	840 550.00		2 100.00	29 750.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	8 047 515.00		8 047 515.00			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	18 000.00	18 000.00				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	442 135.00	3 500.00	236 845.00	201 790.00		
66	CHARGES FINANCIERES	506 301.34	506 301.34				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000.00	10 000.00				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROV						
022	DEPENSES IMPREVUES	815 987.41		815 987.41			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 532 330.40	3 532 330.40				
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	606 795.55	606 795.55				
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S						
Restes à réaliser - reports							
RECETTES		16 477 947.61	15 596 677.71	816 059.90		26 610.00	
Recettes de l'exercice		12 857 201.90	11 975 932.00	816 059.90		26 610.00	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	231 110.00		231 110.00			
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTE	72 650.00	34 550.00			100.00	
73	IMPOTS ET TAXES	6 685 917.00	6 685 917.00				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 398 840.00	5 230 465.00	141 715.00		26 510.00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	450.00					
76	PRODUITS FINANCIERS	293 234.90		293 234.90			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 000.00	5 000.00				
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISION						
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	170 000.00	20 000.00	150 000.00			
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S						
Restes à réaliser - reports		3 620 745.71	3 620 745.71				
SOLDE		1 451 302.91	10 854 750.42	-9 124 837.51	-201 790.00	24 510.00	-29 750.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 0 SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES

(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS (NON CLASSEES AILLEURS)	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES
DEPENSES		102 230.00	200.00	7 750.00
Dépenses de l'exercice		102 230.00	200.00	7 750.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	102 230.00	200.00	7 750.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROV			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE			
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S			
Restes à réaliser - reports				
RECETTES				38 600.00
Recettes de l'exercice				38 600.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTE			38 000.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			150.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			450.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISION			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE			
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S			
Restes à réaliser - reports				
SOLDE		-102 230.00	-200.00	30 850.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 1 **SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE**
(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL	112 POLICE MUNICIPALE
DEPENSES		5 260.00	5 260.00
Dépenses de l'exercice		5 260.00	5 260.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 260.00	5 260.00
Restes à réaliser - reports			
RECETTES			
Recettes de l'exercice			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		
Restes à réaliser - reports			
SOLDE		-5 260.00	-5 260.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL	20 SERVICES COMMUNS	211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	22 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE
DEPENSES		311 740.00		86 360.00	159 630.00	51 400.00	
Dépenses de l'exercice		311 740.00		86 360.00	159 630.00	51 400.00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	311 740.00		86 360.00	159 630.00	51 400.00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Restes à réaliser - reports							
RECETTES		138 700.00	7 000.00				26 500.00
Recettes de l'exercice		138 700.00	7 000.00				26 500.00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTE	105 200.00					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	7 000.00	7 000.00				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	26 500.00					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						26 500.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Restes à réaliser - reports							
SOLDE		-173 040.00	7 000.00	-86 360.00	-159 630.00	-51 400.00	26 500.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	254 MEDECINE SCOLAIRE
DÉPENSES		8 190.00	5 100.00	1 060.00
Dépenses de l'exercice		8 190.00	5 100.00	1 060.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 190.00	5 100.00	1 060.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Restes à réaliser - reports				
RECETTES		105 200.00		
Recettes de l'exercice		105 200.00		
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTE	105 200.00		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Restes à réaliser - reports				
SOLDE		97 010.00	-5 100.00	-1 060.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 3 CULTURE

(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL	311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL	33 ACTION CULTURELLE
DEPENSES		102 860.00	15 540.00	13 000.00	40.00	42 280.00	32 000.00
Dépenses de l'exercice		102 860.00	15 540.00	13 000.00	40.00	42 280.00	32 000.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	102 860.00	15 540.00	13 000.00	40.00	42 280.00	32 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Restes à réaliser - reports							
RECETTES		36 900.00	35 100.00	1 800.00			
Recettes de l'exercice		36 900.00	35 100.00	1 800.00			
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTE	30 800.00	29 000.00	1 800.00			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	6 100.00	6 100.00				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Restes à réaliser - reports							
SOLDE		-65 960.00	19 560.00	-11 200.00	-40.00	-42 280.00	-32 000.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 4 SPORTS ET JEUNESSE

(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL	411 SALLES DE SPORTS, GYMNASES	412 STADES	414 AUTRES EQUIPEMENT- S SPORTIFS OU DE LOISIR	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS
DEPENSES		349 250.00	93 990.00	82 310.00	2 850.00	65 490.00	
Dépenses de l'exercice		349 250.00	93 990.00	82 310.00	2 850.00	65 490.00	
011 65 67	CHARGES A CARACTERE GENERAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE CHARGES EXCEPTIONNELLES	349 250.00	93 990.00	82 310.00	2 850.00	65 490.00	
Restes à réaliser - reports							
RECETTES		102 550.00				23 900.00	72 200.00
Recettes de l'exercice		102 550.00				23 900.00	72 200.00
70 74 75 77	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTE DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE PRODUITS EXCEPTIONNELS	87 550.00 15 000.00				23 900.00	57 200.00 15 000.00
Restes à réaliser - reports							
SOLDE		-246 700.00	-93 990.00	-82 310.00	-2 850.00	-41 590.00	72 200.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 4

SPORTS ET JEUNESSE

(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES
DEPENSES		104 610.00
Dépenses de l'exercice		104 610.00
011 65 67	CHARGES A CARACTERE GENERAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE CHARGES EXCEPTIONNELLES	104 610.00
Restes à réaliser - reports		
RECETTES		6 450.00
Recettes de l'exercice		6 450.00
70 74 75 77	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTE DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 450.00
Restes à réaliser - reports		
SOLDE		-98 160.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 5 **INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE**

(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL	510 SERVICES COMMUNS	520 SERVICES COMMUNS	522 ACTIONS EN FAVAEUR DE L'ENFANCE ET L'ADO	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE
DEPENSES		830 252.91	31 700.00	747 382.91	10 630.00	40 540.00
Dépenses de l'exercice		830 252.91	31 700.00	747 382.91	10 630.00	40 540.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	36 170.00			10 630.00	25 540.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	779 082.91	31 700.00	747 382.91		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 000.00				15 000.00
Restes à réaliser - reports						
RECETTES		21 205.00				21 205.00
Recettes de l'exercice		21 205.00				21 205.00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTE					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	21 205.00				21 205.00
Restes à réaliser - reports						
SOLDE		-809 047.91	-31 700.00	-747 382.91	-10 630.00	-19 335.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 6

FAMILLE

(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	64 CRECHES ET GARDERIES
DEPENSES		193 500.00	10 280.00	107 970.00	75 250.00
Dépenses de l'exercice		193 500.00	10 280.00	107 970.00	75 250.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	131 000.00		55 750.00	75 250.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	62 500.00	10 280.00	52 220.00	
Restes à réaliser - reports					
RECETTES		385 945.00			385 945.00
Recettes de l'exercice		385 945.00			385 945.00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTE	80 000.00			80 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	305 945.00			305 945.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Restes à réaliser - reports					
SOLDE		192 445.00	-10 280.00	-107 970.00	310 695.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 7 **LOGEMENT**

(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL	70 SERVICES COMMUNS (LOGEMENT)
DEPENSES		8 530.00	8 530.00
Dépenses de l'exercice		8 530.00	8 530.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 530.00	8 530.00
Restes à réaliser - reports			
RECETTES		5 330.00	5 330.00
Recettes de l'exercice		5 330.00	5 330.00
75 77	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 330.00	5 330.00
Restes à réaliser - reports			
SOLDE		-3 200.00	-3 200.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT

(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPRETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	821 EQUIPEMENTS DE VOIRIE
DEPENSES		367 840.00	3 250.00	2 700.00	217 670.00	250.00	5 680.00
Dépenses de l'exercice		367 840.00	3 250.00	2 700.00	217 670.00	250.00	5 680.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	222 590.00		2 700.00	147 670.00	250.00	5 680.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	145 250.00	3 250.00		70 000.00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE						
Restes à réaliser - reports							
RECETTES		27 000.00					
Recettes de l'exercice		27 000.00					
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTE	27 000.00					
73	IMPOTS ET TAXES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE						
Restes à réaliser - reports							
SOLDE		-340 840.00	-3 250.00	-2 700.00	-217 670.00	-250.00	-5 680.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 8 **AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT**
(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
DEPENSES		5 410.00	127 130.00	5 750.00
Dépenses de l'exercice		5 410.00	127 130.00	5 750.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 410.00	55 130.00	5 750.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		72 000.00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE			
Restes à réaliser - reports				
RECETTES				27 000.00
Recettes de l'exercice				27 000.00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTE			27 000.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE			
Restes à réaliser - reports				
SOLDE		-5 410.00	-127 130.00	21 250.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 9 ACTION ECONOMIQUE

(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL	91 FOIRES ET MARCHES	94 AIDES AU COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHANDS
DEPENSES		25 000.00		25 000.00
Dépenses de l'exercice		25 000.00		25 000.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	25 000.00		25 000.00
Restes à réaliser - reports				
RECETTES		32 300.00	32 300.00	
Recettes de l'exercice		32 300.00	32 300.00	
73	IMPOTS ET TAXES	32 300.00	32 300.00	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
Restes à réaliser - reports				
SOLDE		7 300.00	32 300.00	-25 000.00

**PRESENTATION
CROISEE
PAR FONCTION
INVESTISSEMENT**

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1
INVESTISSEMENT	

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	0 SCES GENERAU ADM.PUBLIQUE LOCALES	2 ENSEIGNEMENT FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE	8 AMENAGEMENT E SERVICE URBAIN ENVIRONNEMEN
DEPENSE								
	Dépenses réelles	4 572 525.75	1 126 371.24	488 254.51	15 000.00	830 000.00	791 000.00	1 321 900.00
	Equipements municipaux	3 148 154.51		160 254.51	15 000.00	830 000.00	791 000.00	1 321 900.00
	Equip. non municipaux							
	Opérations financières	1 424 371.24	1 096 371.24					
	Dépenses d'ordre	200 000.00	50 000.00					
	Total dépenses de l'exercice	4 772 525.75	1 176 371.24	638 254.51	15 000.00	830 000.00	791 000.00	1 321 900.00
	RAR N-1 et reports	1 222 437.57	973 855.60	24 498.00	551.40			223 532.57
	Total cumulé dépenses	5 994 963.32	2 150 226.84	662 752.51	15 551.40	830 000.00	791 000.00	1 545 432.57
RECETTE								
	Total recettes de l'exercice	5 941 402.95	5 345 003.15	145 431.80				450 968.00
	RAR N-1 et reports	53 560.37						53 560.37
	Total cumulé recettes	5 994 963.32	5 345 003.15	145 431.80				504 528.37

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1
INVESTISSEMENT	

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	0 SCES GENERAU ADM.PUBLIQUE LOCALES	2 ENSEIGNEMENT FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE	8 AMENAGEMENT SERVICE URBAIN ENVIRONNEMEN
Total dépenses		5 021 107.72	1 176 371.24	662 752.51	15 551.40	830 000.00	791 000.00	1 545 432.57
Dépenses réelles		4 821 107.72	1 126 371.24	512 752.51	15 551.40	830 000.00	791 000.00	1 545 432.57
020	DEPENSES IMPREVUES	318 000.00		318 000.00				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	10 000.00		10 000.00				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUE							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 096 371.24	1 096 371.24					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	40 000.00	30 000.00			10 000.00		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	416 786.96		117 498.00	15 551.40		45 000.00	238 737.56
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 354 295.01				820 000.00	746 000.00	788 295.01
24	IMMOBILISATIONS AFFECTEES, CONCEDEES,							
26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A							
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Opérations d'équipement		585 654.51		67 254.51				518 400.00
202101	RUE CASIMIR BEUGNET	518 400.00						518 400.00
202103	EQUIPEMENTS DIVERS	67 254.51		67 254.51				
Opérations pour compte de tiers								
Dépenses d'ordre		200 000.00	50 000.00	150 000.00				
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	170 000.00	20 000.00	150 000.00				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	30 000.00	30 000.00					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
23	IMMOBILISATIONS EN COURS							
Total recettes		5 994 963.32	5 345 003.15	145 431.80				504 528.37
Recettes réelles		1 825 837.37	1 205 877.20	115 431.80				504 528.37
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	1 286 309.00	1 170 877.20	115 431.80				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUE	539 528.37	35 000.00					504 528.37
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1
INVESTISSEMENT	

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	0 SCES GENERAU ADM.PUBLIQUE LOCALES	2 ENSEIGNEMENT FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE	8 AMENAGEMENT E SERVICE URBAIN ENVIRONNEMEN
21 23 27	IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Opérations pour compte de tiers								
Recettes d'ordre		4 169 125.95	4 139 125.95	30 000.00				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEME	3 532 330.40	3 532 330.40					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEM							
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIO							
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	606 795.55	606 795.55					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	30 000.00		30 000.00				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

INVESTISSEMENT

Fonction 0 **SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES**
(DETAIL SOUS-RUBRIQUE)

No	LIBELLE	TOTAL	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	020 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRE
	DEPENSES	2 812 979.35	2 150 226.84	593 254.51	69 498.00
	Dépenses de l'exercice	1 814 625.75	1 176 371.24	593 254.51	45 000.00
020	DEPENSES IMPREVUES	318 000.00		318 000.00	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	170 000.00	20 000.00	150 000.00	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	30 000.00	30 000.00		
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	10 000.00		10 000.00	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUE				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 096 371.24	1 096 371.24		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30 000.00	30 000.00		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	93 000.00		48 000.00	45 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
24	IMMOBILISATIONS AFFECTEES, CONCEDEES,				
26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
N°	Opérations d'équipement	67 254.51		67 254.51	
202103	EQUIPEMENTS DIVERS	67 254.51		67 254.51	
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports	998 353.60	973 855.60		24 498.00
	RECETTES	5 490 434.95	5 345 003.15	145 431.80	
	Recettes de l'exercice	5 490 434.95	5 345 003.15	145 431.80	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEME	3 532 330.40	3 532 330.40		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEME				
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIO				
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	606 795.55	606 795.55		
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	30 000.00		30 000.00	
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	1 286 309.00	1 170 877.20	115 431.80	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUE	35 000.00	35 000.00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
SOLDE		2 677 455.60	3 194 776.31	-447 822.71	-69 498.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

INVESTISSEMENT

Fonction 2 **ENSEIGNEMENT - FORMATION**

(DETAIL SOUS-RUBRIQUE)

No	LIBELLE	TOTAL	211 ECOLES MATERNELLE	212 ECOLES PRIMAIRE	213 CLASSES REGROUPEE
	DEPENSES	15 551.40	5 551.40	5 000.00	5 000.00
Dépenses de l'exercice		15 000.00	5 000.00	5 000.00	5 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 000.00	5 000.00	5 000.00	5 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
N°	Opérations d'équipement				
	Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports		551.40	551.40		
	RECETTES				
Recettes de l'exercice					
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUE				
	Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports					
SOLDE		-15 551.40	-5 551.40	-5 000.00	-5 000.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

INVESTISSEMENT

Fonction 3 **CULTURE**

(DETAIL SOUS-RUBRIQUE)

No	LIBELLE	TOTAL	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
	DEPENSES	830 000.00	830 000.00
Dépenses de l'exercice		830 000.00	830 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 000.00	10 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	820 000.00	820 000.00
N°	Opérations d'équipement		
	Opérations pour compte de tiers		
Restes à réaliser - reports			
	RECETTES		
Recettes de l'exercice			
040 13	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUE		
	Opérations pour compte de tiers		
Restes à réaliser - reports			
SOLDE		-830 000.00	-830 000.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

INVESTISSEMENT

Fonction 4 **SPORTS ET JEUNESSE**

(DETAIL SOUS-RUBRIQUE)

No	LIBELLE	TOTAL	414 AUTRES EQUIPEMEN S SPORTIFS OU D LOISIR	422 AUTRES ACTIVITE POUR LES JEUNE
	DEPENSES	791 000.00	50 000.00	741 000.00
Dépenses de l'exercice		791 000.00	50 000.00	741 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 000.00		45 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	746 000.00	50 000.00	696 000.00
N°	Opérations d'équipement			
	Opérations pour compte de tiers			
Restes à réaliser - reports				
	RECETTES			
Recettes de l'exercice				
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUE			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Opérations pour compte de tiers			
Restes à réaliser - reports				
SOLDE		-791 000.00	-50 000.00	-741 000.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

INVESTISSEMENT

Fonction 8 **AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT**
(DETAIL SOUS-RUBRIQUE)

No	LIBELLE	TOTAL	816 AUTRES RESEAUX E SERVICES DIVERS	820 SERVICES COMMUN (AMENAGEMENT URBAIN)	821 EQUIPEMENTS DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNAL ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS
	DEPENSES	1 545 432.57	30 000.00	20 000.00	788 295.01	518 400.00	6 137.56
Dépenses de l'exercice		1 321 900.00	30 000.00	20 000.00	605 000.00	518 400.00	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE						
041	OPERATIONS PATRIMONIALES						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUE						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	198 500.00	30 000.00	20 000.00			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	605 000.00			605 000.00		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
N°	Opérations d'équipement	518 400.00				518 400.00	
202101	RUE CASIMIR BEUGNET	518 400.00				518 400.00	
	Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports		223 532.57			183 295.01		6 137.56
	RECETTES	504 528.37		20 000.00	430 968.00	48 579.05	4 981.32
Recettes de l'exercice		450 968.00		20 000.00	430 968.00		
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIO						
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE						
041	OPERATIONS PATRIMONIALES						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUE	450 968.00		20 000.00	430 968.00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
23	IMMOBILISATIONS EN COURS						
	Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports		53 560.37				48 579.05	4 981.32
SOLDE		-1 040 904.20	-30 000.00		-357 327.01	-469 820.95	-1 156.24

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

INVESTISSEMENT

Fonction 8 **AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT**
(DETAIL SOUS-RUBRIQUE)

No	LIBELLE	824 AUTRES OPERATION D'AMENAGEMENT URBAIN
	DEPENSES	182 600.00
Dépenses de l'exercice		148 500.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUE	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	148 500.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
N°	Opérations d'équipement	
	Opérations pour compte de tiers	
Restes à réaliser - reports		34 100.00
	RECETTES	
Recettes de l'exercice		
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIO	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUE	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
	Opérations pour compte de tiers	
Restes à réaliser - reports		
SOLDE		-182 600.00

ETAT DE LA DETTE

VILLE D'AUCHEL

BUDGET PRIMITIF 2021

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) – 1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt 7		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation 1	Date du premier remboursement	Nominal ²	Type de taux d'intérêt ³	Index ⁴	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements ⁵		Profil d' amortis- sement ⁶	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
								Niveau de taux ⁸	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					18 150 435,88									
1641 Emprunts en euros (total)					17 950 435,88									
C	CAISSE D'EPARGNE	25/06/2003	25/06/2003	25/06/2004	741 767,59	F	Taux fixe à 6,11 %	6,11	6,11	EUR	A	P	O	A-1
G	CAISSE DEPARGNE	25/08/2006	25/08/2006	25/08/2007	900 000,00	F	Taux fixe à 4,44 %	4,44	4,44	EUR	A	P	O	A-1
000003	SFIL CAFFIL	23/05/2003	23/05/2003	01/06/2004	609 796,00	F	Taux fixe à 4,98 %	4,98	4,98	EUR	A	P	O	A-1
000004	SFIL CAFFIL	30/09/2004	30/09/2004	01/09/2005	500 000,00	F	Taux fixe à 4,98 %	4,98	5,05	EUR	A	P	O	A-1
30717091	CREDIT AGRICOLE	02/11/2007	02/11/2007	15/01/2009	500 000,00	F	Taux fixe à 4,89 %	4,89	4,96	EUR	A	P	O	A-1
99144772497	CREDIT AGRICOLE	18/12/2008	29/12/2008	05/01/2010	300 000,00	F	Taux fixe à 5,27 %	5,27	5,27	EUR	A	P	O	A-1
VILLE 09-1	SOCIETE GENERALE	22/10/2009	23/10/2009	23/05/2010	300 000,00	V	Euribor 3M + 0,8	1,54	1,57	EUR	A	C	O	A-1
1179357	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/12/2010	09/12/2010	01/01/2012	100 000,00	V	Livret A + 0,6	2,35	2,35	EUR	A	P	O	A-1
20120090	CAISSE D'EPARGNE	01/05/2012	01/05/2012	15/04/2013	500 000,00	F	Taux fixe à 6 %	6,00	6,23	EUR	T	X	O	A-1

1 Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

2 Nominal : montant emprunté à l'origine.

3 Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

4 Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

5 Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

6 Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

7 Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

8 Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

A2.2 RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) – 2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt 15		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation 9	Date du premier remboursement	Nominal ¹⁰	Type de taux d'intérêt ¹¹	Index ¹²	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements ¹³		Profil d' amortis- sement ¹⁴	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
								Niveau de taux ¹⁶	Taux actuariel					
20120091	CAISSE DEPARGNE	01/05/2012	25/01/2013	25/04/2013	500 000,00	F	Taux fixe à 6 %	6,00	6,23	EUR	T	X	O	A-1
20140065	CAISSE D'EPARGNE	09/05/2014	10/05/2014	10/05/2015	375 000,00	F	Taux fixe à 4,79 %	4,79	4,79	EUR	A	P	O	A-1
20140066	CAISSE D'EPARGNE	09/05/2014	12/01/2015	15/01/2016	375 000,00	F	Taux fixe à 4,79 %	4,79	4,79	EUR	A	P	O	A-1
20150131	CAISSE D'EPARGNE	22/06/2015	25/06/2015	25/06/2016	1 696 943,60	F	Taux fixe à 1,04 %	1,04	1,04	EUR	A	P	O	A-1
20150132	CAISSE D'EPARGNE	22/06/2015	25/06/2015	25/06/2016	900 000,00	F	Taux fixe à 3,7 %	3,70	3,70	EUR	A	P	O	A-1
20150129	CAISSE D'EPARGNE	22/06/2015	25/01/2019	25/01/2020	250 000,00	F	Taux fixe à 3,7 %	3,70	3,70	EUR	A	P	O	A-1
20150128	CAISSE D'EPARGNE	22/06/2015	25/01/2018	25/01/2019	250 000,00	F	Taux fixe à 3,7 %	3,70	3,70	EUR	A	P	O	A-1
20150133 réam H	CAISSE D'EPARGNE	22/06/2015	25/06/2014	25/06/2015	2 143 144,28	F	Taux fixe à 3,7 %	3,70	3,70	EUR	A	P	O	A-1
20140067	CAISSE D'EPARGNE	09/05/2014	15/01/2016	15/01/2017	375 000,00	F	Taux fixe à 4,79 %	4,79	4,79	EUR	A	P	O	A-1
20140068	CAISSE D'EPARGNE	09/05/2014	09/05/2014	16/01/2018	375 000,00	F	Taux fixe à 4,79 %	4,79	4,79	EUR	A	P	O	A-1
000007 réam 1	SFIL CAFFIL	07/04/2016	01/06/2016	01/06/2017	3 060 679,78	F	Taux fixe à 4,15 %	4,15	4,21	EUR	A	P	O	A-1
000008 réam 1	SFIL CAFFIL	07/04/2016	01/09/2016	01/09/2017	2 998 104,63	F	Taux fixe à 4,27 %	4,27	4,33	EUR	A	X	O	A-1
10001469481	CREDIT AGRICOLE	03/02/2020	14/02/2020	14/02/2021	200 000,00	F	Taux fixe à 0,6 %	0,60	0,60	EUR	A	P	O	A-1
SG 200000 Consolidation par défaut	SOCIETE GENERALE	22/12/2011	15/12/2011	15/12/2012	200 000,00	V	Euribor 3M + 1	2,43	2,48	EUR	A	C	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					1 855 756,49									
1855756.49-IEPF	AUTRE	06/11/2018	06/11/2018	31/12/2019	1 855 756,49	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
Total général					20 006 192,37									

⁹ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

¹⁰ Nominal : montant emprunté à l'origine.

¹¹ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

¹² Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

¹³ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

¹⁴ Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

¹⁵ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

¹⁶ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite) – 3

Emprunts et dettes au 01/01/2021											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N ¹⁷	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle ¹⁸	Capital restant dû au 01/01/2021	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux ¹⁹	Index ²⁰	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget ²¹	Capital	Charges d'intérêt ²²	Intérêts perçus (le cas échéant) ²³
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				13 202 342,57					910 795,59	524 882,98	
1641 Emprunts en euros (total)				13 074 342,57					902 795,59	524 297,35	
C	N		A-1	122 740,98	1,48	F	Taux fixe à 6,11 %	6,11	59 551,20	7 499,47	
G	N		A-1	355 701,01	5,65	F	Taux fixe à 4,44 %	4,44	53 036,16	15 793,12	
000003	N		A-1	372 224,28	12,42	F	Taux fixe à 4,98 %	4,98	21 040,94	18 536,77	
000004	N		A-1	321 960,13	13,67	F	Taux fixe à 4,98 %	5,05	16 427,72	16 256,30	
30717091	N		A-1	130 932,35	2,04	F	Taux fixe à 4,89 %	4,96	41 538,49	6 509,30	
99144772497	N		A-1	172 958,39	8,01	F	Taux fixe à 5,27 %	5,27	15 512,03	9 114,91	
VILLE 09-1	N		A-1	135 000,00	8,39	V	Euribor 1M + 0,8	0,25	15 000,00	283,23	
1179357	N		A-1	58 196,38	10	V	Livret A + 0,6	1,10	5 220,49	785,65	
20120090	N		A-1	442 607,93	17,04	F	Taux fixe à 6 %	6,23	15 143,12	26 583,81	
20120091	N		A-1	442 607,93	17,07	F	Taux fixe à 6 %	6,23	15 143,12	26 583,81	
20140065	N		A-1	320 279,90	18,36	F	Taux fixe à 4,79 %	4,79	10 708,52	15 341,41	
20140066	N		A-1	330 498,93	19,04	F	Taux fixe à 4,79 %	4,79	10 219,03	15 830,90	
20150131	N		A-1	1 118 903,21	8,48	F	Taux fixe à 1,04 %	1,04	119 239,93	11 636,59	
20150132	N		A-1	732 148,21	14,48	F	Taux fixe à 3,7 %	3,70	37 386,88	27 089,48	
20150129	N		A-1	241 339,90	18,07	F	Taux fixe à 3,7 %	3,70	8 980,52	8 929,58	
20150128	N		A-1	232 359,38	17,07	F	Taux fixe à 3,7 %	3,70	9 312,80	8 597,30	
20150133 ream H	N		A-1	1 654 415,31	13,48	F	Taux fixe à 3,7 %	3,70	92 322,34	61 213,37	

¹⁷ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

¹⁸ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

¹⁹ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

²⁰ Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

²¹ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

²² Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

²³ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite) – 4

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2021										
	Couverture ? O/N ²⁴	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle ²⁵	Capital restant dû au 01/01/2021	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux ²⁶	Index ²⁷	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget ²⁸	Capital	Charges d'intérêt ²⁹	Intérêts perçus (le cas échéant) ³⁰
20140067	N		A-1	340 250,84	20,04	F	Taux fixe à 4,79 %	4,79	9 751,91	16 298,02	
20140068	N		A-1	349 556,99	21,04	F	Taux fixe à 4,79 %	4,79	9 306,15	16 743,78	
000007 réam 1	N		A-1	2 449 336,38	10,42	F	Taux fixe à 4,15 %	4,21	172 406,07	103 059,23	
000008 réam 1	N		A-1	2 550 324,14	13,67	F	Taux fixe à 4,27 %	4,33	146 082,25	110 411,32	
10001469481	N		A-1	200 000,00	9,12	F	Taux fixe à 0,6 %	0,60	19 465,92	1 200,00	
SG 200000 Consolidation par défaut	N		A-1	128 000,00	15,96	V	Euribor 3M + 1	0,48	8 000,00	585,63	
1678 Autres emprunts et dettes (total)				1 484 605,19					185 575,65	0,00	
1855756.49-IEPF	N		A-1	1 484 605,19	9	F	Taux fixe à 0 %	0,00	185 575,65	0,00	
Total général		0,00		14 686 947,76					1 096 371,24	524 882,98	0,00

²⁴ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

²⁵ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

²⁶ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

²⁷ Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

²⁸ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

²⁹ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

³⁰ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	24					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	14 686 948 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

VILLE D'AUCHEL

TABEAU DES INTERETS COURUS NON ECHUS

Nature	Organisme prêteur ou chef de file	ICNE de l'exercice
C	CAISSE D'EPARGNE	1 984,07
G	CAISSE D'EPARGNE	4 666,08
000003	SFIL CAFFIL	10 153,30
000004	SFIL CAFFIL	5 114,10
30717091	CREDIT AGRICOLE	4 249,93
99144772497	CREDIT AGRICOLE	8 182,18
VILLE 09-1	SOCIETE GENERALE	5,24
1179357	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	582,00
20120090	CAISSE D'EPARGNE	5 485,80
20120091	CAISSE D'EPARGNE	4 773,36
20140065	CAISSE D'EPARGNE	9 473,74
20140066	CAISSE D'EPARGNE	14 702,18
20150131	CAISSE D'EPARGNE	5 342,65
20150132	CAISSE D'EPARGNE	13 210,12
20150129	CAISSE D'EPARGNE	8 000,27
20150128	CAISSE D'EPARGNE	7 679,61
20150133 réam H	CAISSE D'EPARGNE	29 701,46
20140067	CAISSE D'EPARGNE	15 171,28
20140068	CAISSE D'EPARGNE	15 573,66
000007 réam 1	SFIL CAFFIL	55 908,13
000008 réam 1	SFIL CAFFIL	34 505,55
10001469481	CREDIT AGRICOLE	950,81
SG 200000	SOCIETE GENERALE	22,52
Total général		255 438,03

JUSTIFICATION ICNE 2021										
CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
248 513,17 €	56 221,65 €	8 344,21 €	-16 414,72 €	32 359,11 €	78 499,04 €	82 939,85 €	-128 960,79 €	-34 088,42 €	4 362,01 €	-3 863,74 €

CA 2018	CA 2019	CA 2020	BP 2021	CUMUL
-14 217,58 €	-15 212,54 €	-24 461,57 €	-18 581,64 €	255 438,03 €

**METHODES UTILISEES
POUR LES
AMORTISSEMENTS**

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE - Délibération du 10 décembre 2019			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Article	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000€			
1) Immobilisations incorporelles			
Linéaire	2031	Frais d'études non suivies de travaux	5
Linéaire	2033	Frais d'insertion non suivies de travaux	5
Linéaire	2051	Logiciels	2
2) Immobilisations corporelles			
Linéaire	2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	20
Linéaire	21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	20
Linéaire	21571	Matériel roulant	5
Linéaire	21578	Autre matériel et outillage de voirie (équipements de garages et ateliers)	10
Linéaire	21578	Autre matériel et outillage de voirie (panneaux de signalisation, miroirs)	15
Linéaire	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	15
Linéaire	2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	15
Linéaire	2182	Matériel de transport	5
Linéaire	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5
Linéaire	2184	Mobilier	10
Linéaire	2185	Cheptel	5
Linéaire	2188	Autres immobilisations corporelles	10

**TABLEAUX
D'AMORTISSEMENTS**

ETAT D'INVENTAIRE DETAILLE

Exercice : 2021 Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature : 2031 FRAIS D'ETUDES

Nature	Numéro inventaire	Désignation du bien	Valeur d'acquisition au 01/01/2021	Date d'acquisition	Date de début d'amortissement	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.C.N. au 01/01/2021	V.C.N. au 31/12/2021
2031	16TRAVRUEJAURES	2216094 MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE VOIRUE RUE	3 000,00	07/10/2016	01/01/2018	5	600,00	1 800,00	1 200,00	600,00
Total			3 000,00				600,00	1 800,00	1 200,00	600,00

Exercice : 2021 Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature : 2051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES

Nature	Numéro inventaire	Désignation du bien	Valeur d'acquisition au 01/01/2021	Date d'acquisition	Date de début d'amortissement	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.C.N. au 01/01/2021	V.C.N. au 31/12/2021
2051	19INFO000003	SCANNER DE VULNERABILITES INFORMATIQUE	3 192,00	20/05/2019	01/01/2020	2	1 596,00	1 596,00	1 596,00	0,00
2051	19INFO000004	POSTES INFORMATIQUES SERVICE RH	3 346,00	27/05/2019	01/01/2020	2	1 673,00	1 673,00	1 673,00	0,00
2051	2001-INFO-010	MICROSOFT OFFICE 2019 PR SERV. ELECTION	598,00	26/02/2020	01/01/2021	1	598,00	0,00	598,00	0,00
2051	2001-INFO-021	AJOUT DE LICENCE ORACLE	3 240,00	12/03/2020	01/01/2021	2	1 620,00	0,00	3 240,00	1 620,00
2051	2001-INFO-051	LICENCE OFFICE M.LE MAIRE	299,00	19/05/2020	01/01/2021	1	299,00	0,00	299,00	0,00
2051	2001-INFO-054	PC PORTABLE RESP SERV COMM	694,80	04/06/2020	01/01/2021	1	694,80	0,00	694,80	0,00
2051	2001-INFO-057	CESSION DES DROITS D'USAGE + TELE-INSTALLATION	2 885,40	29/06/2020	01/01/2021	2	1 442,00	0,00	2 885,40	1 443,40
2051	2001-INFO-069	MICROSOFT OFFICE SERV COMPTA	299,00	30/09/2020	01/01/2021	1	299,00	0,00	299,00	0,00
2051	2001-INFO-077	ORDINATEUR POUR SERVICES DES SPORTS	299,00	02/11/2020	01/01/2021	2	149,00	0,00	299,00	150,00
2051	2001-INFO-079	ORDINATEUR POUR POLICE MUNICIPALE	299,00	02/11/2020	01/01/2021	2	149,00	0,00	299,00	150,00
2051	2001-INFO-081	ORDINATEUR POUR SERVICES TECHNIQUES ADM.	299,00	02/11/2020	01/01/2021	2	149,00	0,00	299,00	150,00
2051	2001-INFO-083	ORDINATEUR POUR DGS	299,00	02/11/2020	01/01/2021	2	149,00	0,00	299,00	150,00
Total			15 750,20				8 817,80	3 269,00	12 481,20	3 663,40

Exercice : 2021 Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature : 21568 AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE DEFENSE CIVILE

Nature	Numéro inventaire	Désignation du bien	Valeur d'acquisition au 01/01/2021	Date d'acquisition	Date de début d'amortissement	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.C.N. au 01/01/2021	V.C.N. au 31/12/2021
21568	1289	EXTINCTEURS PR EX HOPITAL ASSOCIATIONS F.08050286	1 588,60	16/06/2008	01/01/2009	15	105,91	1 165,01	423,59	317,68
21568	12TRAVCITERNESBIS	TRAV DEF INCENDIE REALISAT CITERNES BOIS ST PIERR (12TRAVCITERNES)	56 000,00	17/02/2012	01/01/2018	20	2 740,00	8 415,22	46 584,78	43 844,78
21568	17EQUI0000036	004120176144 POTEAUX INCENDIE RUE DE NANCY	5 994,00	28/09/2017	01/01/2018	6	999,00	2 997,00	2 997,00	1 998,00
21568	17EQUI0000053	004120179507 POTEAUX INCENDIE RUE DE NANCY	4 908,00	15/12/2017	01/01/2018	6	818,00	2 454,00	2 454,00	1 636,00
21568	18EQUI0000023	004120183372 REMPLACEMENT POTEAU INCENDIE 40	3 720,00	13/06/2018	01/01/2019	4	930,00	1 860,00	1 860,00	930,00
21568	19EQUI0000036	POTEAU INCENDIE RUE CASIMIR BEUGNET	2 349,30	17/04/2019	01/01/2020	15	156,00	156,00	2 193,30	2 037,30
21568	19EQUISALLEFETE2	PLAN DE PROTECTION INCENDIE SALLE DES FETES	1 226,47	08/02/2019	01/01/2020	2	613,47	613,00	613,47	0,00
21568	520	FOURN. POSE POTEAU INCENDIE FAC.115000201000009 (691)	15 091,58	06/12/2001	01/01/2002	20	754,00	13 577,64	1 513,94	759,94
Total			89 877,95				7 116,38	31 237,87	58 640,08	51 523,70

Exercice : 2021 Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature : 21578 AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE

Nature	Numéro inventaire	Désignation du bien	Valeur d'acquisition au 01/01/2021	Date d'acquisition	Date de début d'amortissement	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.C.N. au 01/01/2021	V.C.N. au 31/12/2021
21578	1247	ILLUMINATIONS MARCHÉ DE NOEL FACT.07115065	13 127,71	26/11/2007	01/01/2008	20	666,39	8 533,07	4 594,64	3 938,25
21578	1267	ENSEMBLE BEYNALIT ECLAIRAGE R D'ORLEANS FACT 41922	4 169,26	25/03/2008	01/01/2009	20	208,46	2 501,52	1 667,74	1 459,28
21578	1286	FOURN.&POSE BARRIERE POSE BARRIER ACCES	3 324,88	09/06/2008	01/01/2009	10	166,24	1 994,88	1 330,00	1 163,76
21578	13EQUI0000021	LAME DE DENIEMENT POUR TRACTEUR	8 539,44	21/05/2013	01/01/2014	20	853,00	5 971,00	2 568,44	1 715,44
21578	15EQUI0000020	864445 FOURNITURE ET INSTALLATION PONT ELEVEATEUR	10 800,00	27/07/2015	01/01/2016	15	720,00	3 600,00	7 200,00	6 480,00
21578	15EQUI0000028	2216061 MACHINES A BOIS POUR LA MENUISERIE	12 000,00	31/08/2015	01/01/2016	15	800,00	4 000,00	8 000,00	7 200,00
21578	16EQUI0000004	FCA8614 INSTALLATION ARMOIRE ECLAIRAGE PUBLIC PL	3 948,00	25/05/2016	01/01/2017	8	868,00	3 472,00	3 472,00	2 608,00
21578	17EQUI0000009	S082980 BRISE BETON POUR SERVICE VOIRIE	3 465,00	15/05/2017	01/01/2018	4	867,00	2 598,00	867,00	0,00
21578	17EQUI0000052	171098 SUPPORTS ET PANNEAUX SIGNALIETIQUES PMR	2 612,45	15/12/2017	01/01/2018	4	653,45	1 959,00	653,45	0,00
21578	18EQUI0000007	R0014423 DECOUPEUSES DIENROBES POUR SERVICE VOIRIE	2 952,00	27/03/2018	01/01/2019	4	738,00	1 476,00	1 476,00	738,00
21578	19EQUI0000047	PANNEAUX DE SIGNALISATION DIVERSES VOIRIES	1 036,22	20/06/2019	01/01/2020	2	518,22	518,00	518,22	0,00

Nature	Numéro inventaire	Désignation du bien	Valeur d'acquisition au 01/01/2021	Date d'acquisition	Date de début d'amortissement	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.C.N. au 01/01/2021	V.C.N. au 31/12/2021
21578	19EQUI000069	PANNEAUX DE SIGNALISATION	4 110,46	22/10/2019	01/01/2020	20	205,00	205,00	3 905,46	3 700,46
21578	2001-ECLAIRAGE-063	ARMOIRE AVEC SOCLE ALU	1 692,00	27/09/2020	01/01/2021	10	169,00	0,00	1 692,00	1 523,00
21578	2001-EQUIPEMENT-012	LAME A GRUMES BOIS DE ST PIERRE	3 420,00	05/03/2020	01/01/2021	10	342,00	0,00	3 420,00	3 078,00
21578	2001-ROUTIERE-094	FAC. FAC.020557 MIROIR POLY POUR SERVICE VOIRIE	1 845,89	09/12/2020	01/01/2021	2	922,00	0,00	1 845,89	923,89
21578	874/04	MATS FOURREAU CABLETE ILLUMINAT DE NOEL FAC:03120080 (874)	15 428,40	15/01/2004	01/01/2005	20	771,00	12 336,00	3 092,40	2 321,40
Total			96 471,71				9 457,76	49 164,47	46 307,24	36 849,48

Exercice : 2021 Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature : 2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.

Nature	Numéro inventaire	Désignation du bien	Valeur d'acquisition au 01/01/2021	Date d'acquisition	Date de début d'amortissement	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.C.N. au 01/01/2021	V.C.N. au 31/12/2021
2158	12EQUI000031	FAUCHEUSE DEBROUSAILLEUSE PR ESPACES VERTS	12 414,34	28/11/2012	01/01/2013	15	827,00	6 616,00	5 798,34	4 971,34
2158	13EQUI000029	ENTREES DE VILLE AVEC JARDINIERE + HABILLAGE RUEJS	17 484,32	12/07/2013	01/01/2014	15	1 165,00	8 155,00	9 329,32	8 164,32
Total			29 898,66				1 992,00	14 771,00	15 127,66	13 135,66

Exercice : 2021 Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature : 2182 MATERIEL DE TRANSPORT

Nature	Numéro inventaire	Désignation du bien	Valeur d'acquisition au 01/01/2021	Date d'acquisition	Date de début d'amortissement	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.C.N. au 01/01/2021	V.C.N. au 31/12/2021
2182	17VEHI000001	148270 ACQUISITION FORD TRANSIT DG-023-NZ	17 044,00	02/03/2017	01/01/2018	5	3 408,00	10 224,00	6 820,00	3 412,00
2182	17VEHI000002	148274 ACQUISITION FORD TRANSIT DF-021-GG	16 932,50	02/03/2017	01/01/2018	5	3 386,00	10 158,00	6 774,50	3 388,50
2182	17VEHI000003	148305 ACQUISITION RENAULT CLIO BP-489-TS	7 009,01	02/03/2017	01/01/2018	5	1 401,00	4 203,00	2 806,01	1 405,01
2182	17VEHI000004	148315 ACQUISITION CITROEN JUMPER CK-001-QK	15 371,50	02/03/2017	01/01/2018	5	3 074,00	9 222,00	6 149,50	3 075,50
2182	17VEHI000005	148273 ACQUISITION CITROEN BERLINGO DJ-386-ZG	10 911,50	02/03/2017	01/01/2018	5	2 182,00	6 546,00	4 365,50	2 183,50
2182	17VEHI000006	148279 ACQUISITION CITROEN JUMPY CH-363-JH	7 678,01	02/03/2017	01/01/2018	5	1 535,00	4 605,00	3 073,01	1 538,01
2182	17VEHI000007	148605 ACQUISITION RENAULT MEGANE BW-400-TQ	7 901,00	02/03/2017	01/01/2018	5	1 580,00	4 740,00	3 161,00	1 581,00
2182	18VEHI000001	205837 ACQUISITION RENAULT MASTER	22 340,40	05/01/2018	01/01/2019	5	4 488,00	8 936,00	13 404,40	8 936,40
2182	18VEHI000002	BORD ACQUEREUR 155756 ACQUIQUI SITION PEUGEOT BOXE	14 256,50	20/03/2018	01/01/2019	5	2 851,00	5 702,00	8 554,50	5 703,50
2182	18VEHI000003	012816 ACQUISITION RENAULT TRA FIC FGN CV 609 TA	13 200,00	04/06/2018	01/01/2019	5	2 640,00	5 280,00	7 920,00	5 280,00
2182	19VEHI000001	ACHAT D'UNE MINI PELLE + REMORQUE	37 200,00	05/06/2019	01/01/2020	5	7 440,00	7 440,00	29 760,00	22 320,00
2182	19VEHI000002	ACQUISITION MICRO TRACTEUR TONDEUSE JOHN DEERE	16 680,00	05/06/2019	01/01/2020	5	3 336,00	3 336,00	13 344,00	10 008,00
2182	2001-TRANSPORT-014	RENAULT MASTER II PR EV	12 182,76	11/03/2020	01/01/2021	5	2 436,00	0,00	12 182,76	9 746,76
2182	2001-TRANSPORT-072	FAC. 2-019999 ACQ VEHICULE KANGOO EXPRESS FS-678-S	13 717,20	05/10/2020	01/01/2021	5	2 743,00	0,00	13 717,20	10 974,20
2182	2001-TRANSPORT-073	FAC. 2-019998 ACQ VEHICULE KANGOO EXPRESS FS-660-S	13 717,20	05/10/2020	01/01/2021	5	2 743,00	0,00	13 717,20	10 974,20
2182	2001-TRANSPORT-095	VEHICULE RENAULT TWINGO	9 521,00	10/12/2020	01/01/2021	5	1 904,00	0,00	9 521,00	7 617,00
2182	VEHIC AMORTI 1	VEHIC 678 CC 62 + MOTEUR J9 (2013)REGULVEHIC AMORTI 1)	11 866,60	12/06/1996	01/01/1997	5	2 047,00	5 713,27	6 143,33	4 096,33
Total			247 519,18				49 174,00	86 105,27	161 413,91	112 239,91

Exercice : 2021 Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature : 2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE

Nature	Numéro inventaire	Désignation du bien	Valeur d'acquisition au 01/01/2021	Date d'acquisition	Date de début d'amortissement	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.C.N. au 01/01/2021	V.C.N. au 31/12/2021
2183	19INFO000005	FV52396 POSTES INFORMATIQUES SERVICE RH	4 680,20	27/05/2019	01/01/2020	2	2 340,20	2 340,20	2 340,20	0,00
2183	19INFO000009	MATERIEL ROBOTIQUE PRIM V. HUGO	508,80	25/07/2019	01/01/2020	5	101,00	101,00	407,80	306,80
2183	19INFO000011	TABLETTE SAMSUNG POUR GESTION ACCUEIL	239,00	04/09/2019	01/01/2020	2	120,00	119,00	120,00	0,00
2183	19INFO000015	1-F013020 STANDARD TELEPHONIQUE HOTEL DE VILLE	19 295,38	21/10/2019	01/01/2020	6	3 215,00	3 215,00	16 080,38	12 865,38
2183	19INFO000016	TABLETTES POINTAGE PERYSCOPE ET CONFIGURATION	1 920,00	28/10/2019	01/01/2020	2	960,00	960,00	960,00	0,00
2183	19INFO000017	PDA POUR LE MARCHÉ	2 100,00	13/11/2019	01/01/2020	5	420,00	420,00	1 680,00	1 260,00
2183	2001-INFO-001	BOITIER DE SAUVEGARDE	409,90	09/01/2020	01/01/2021	1	409,90	0,00	409,90	0,00
2183	2001-INFO-009	TOUR, ECRAN PC...PR SERV. ELECTION	1 755,60	26/02/2020	01/01/2021	5	351,00	0,00	1 755,60	1 404,60
2183	2001-INFO-020	ECRAN POUR SERVICE FINANCES	596,00	26/03/2020	01/01/2021	1	596,00	0,00	596,00	0,00
2183	2001-INFO-050	PC M. LE MAIRE	1 317,80	19/05/2020	01/01/2021	5	263,00	0,00	1 317,80	1 054,80
2183	2001-INFO-055	PC PORTABLE RESP SERV COMM	1 185,60	04/06/2020	01/01/2021	5	237,00	0,00	1 185,60	948,60
2183	2001-INFO-070	ORDINATEUR PR SERV COMPTA	1 111,80	30/09/2020	01/01/2021	5	222,00	0,00	1 111,80	889,80
2183	2001-INFO-078	ORDINATEUR POUR SERVICES DES SPORTS	962,80	02/11/2020	01/01/2021	5	192,00	0,00	962,80	770,80
2183	2001-INFO-080	ORDINATEUR POUR POLICE MUNICIPALE	962,80	02/11/2020	01/01/2021	5	192,00	0,00	962,80	770,80

Nature	Numéro inventaire	Désignation du bien	Valeur d'acquisition au 01/01/2021	Date d'acquisition	Date de début d'amortissement	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.C.N. au 01/01/2021	V.C.N. au 31/12/2021
2183	2001-INFO-082	ORDINATEUR POUR SERVICES TECHNIQUES ADM.	962,80	02/11/2020	01/01/2021	5	192,00	0,00	962,80	770,80
2183	2001-INFO-085	ORDINATEUR POUR DGS	1 111,80	02/11/2020	01/01/2021	5	222,00	0,00	1 111,80	889,80
2183	GDE171NFO000006	FV47656 TABLETTES PR CLASSES MOBILES PRIMAIRES	9 699,00	17/07/2017	01/01/2018	6	1 616,00	4 848,00	4 851,00	3 235,00
Total			48 819,28				11 649,10	12 003,00	36 816,28	25 167,18

Exercice : 2021 Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature : 2184 MOBILIER

Nature	Numéro inventaire	Désignation du bien	Valeur d'acquisition au 01/01/2021	Date d'acquisition	Date de début d'amortissement	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.C.N. au 01/01/2021	V.C.N. au 31/12/2021
2184	-1109/06	FOURN TABLES PR LA SALLE DES FETES FACT N°693818 (1109)	6 458,40	21/08/2006	01/01/2007	15	219,04	5 814,14	644,26	425,22
2184	1088	FOURN CHAISES-TABLE-CHARIOT SAL D FETI FACT 693806	5 615,22	22/07/2006	01/01/2007	15	190,74	5 055,02	580,20	369,46
2184	1110/06	FOURN TABLES PLANTES PR SALLE COMM.FACT N°701445 (1110)	2 583,36	28/08/2006	01/01/2007	15	171,02	2 412,34	171,02	0,00
2184	1172	MOBILIER DE BUREAU ST FACT N°11568792	1 600,25	03/05/2007	01/01/2008	15	106,74	1 387,62	212,63	105,89
2184	13MO000004	FAC. VF131300 DU 15/03/2013 CHAISES, TABLES PR	6 727,50	08/04/2013	01/01/2014	8	847,50	5 880,00	847,50	0,00
2184	14MOBI000001	F4001215 LITS DOUBLES MULTI- ACCUEIL	9 776,28	27/03/2014	01/01/2015	10	977,00	5 862,00	3 914,28	2 937,28
2184	17MOBI000002	647547 TABLES ET CHAISES POUR CANTINE CHATEAUBRIA	7 632,60	22/05/2017	01/01/2018	8	954,00	2 862,00	4 770,60	3 816,60
2184	18MOBI000026	LITS SUPERPOSES POUR MULTI-ACCUEIL	2 902,57	21/09/2018	01/01/2019	4	725,00	1 450,00	1 452,57	727,57
2184	19MOBI000019	MOBILIER SCOLAIRE OUVERTURE CLASSE PRIM A FRANCE	1 530,95	19/09/2019	01/01/2020	2	765,95	765,00	765,95	0,00
2184	19MOBI000005	CHAISE DE BUREAU PR LOCAUX ESPACE JEUNESSE	749,90	24/01/2019	01/01/2020	2	375,90	374,00	375,90	0,00
2184	19MOBI000008	CHAISES POUR SALLE DES FETES	22 695,07	13/02/2019	01/01/2020	15	1 513,00	1 513,00	21 182,07	19 669,07
2184	19MOBI000008	TABLES POUR MAT.MATISSE	1 228,77	20/06/2019	01/01/2020	2	614,77	614,00	614,77	0,00
2184	19MOBI000020	MOBILIER SCOLAIRE POUR PRIM.LAFONTAINE	2 588,05	19/09/2019	01/01/2020	4	647,00	647,00	1 941,05	1 294,05
2184	19MOBI000021	MOBILIER SCOLAIRE PRIM MICHELET	3 981,16	19/09/2019	01/01/2020	4	995,00	995,00	2 986,16	1 991,16
2184	19MOBI000022	MOBILIER SCOLAIRE PRIM V.HUGO	2 128,38	19/09/2019	01/01/2020	2	1 064,38	1 064,00	1 064,38	0,00
2184	19MOBISALLEFETE01	0054654865 TABLES POUR SALLE DES FETES	6 275,64	12/03/2019	01/01/2020	6	1 045,00	1 045,00	5 230,64	4 185,64
2184	19MOBISALLEFETE02	0054654865 CHARIOTS POUR SALLE DES FETES	2 662,44	12/03/2019	01/01/2020	4	665,00	665,00	1 997,44	1 332,44
2184	19MOBISALLEFETE3	BARRES DE LIAISON POUR CHAISES SALLE DES FETES	3 698,40	27/03/2019	01/01/2020	4	924,00	924,00	2 774,40	1 850,40
2184	19MOBISALLEFETES04	ARMOIRES DE RANGEMENT POUR LA VAISSELLE	2 862,00	09/05/2019	01/01/2020	4	715,00	715,00	2 147,00	1 432,00
2184	2001-MOBILIER-005	0056034237 ARMOIRE SERVICE PASSEPORT 1ER BUREAU	372,80	11/02/2020	01/01/2021	1	372,80	0,00	372,80	0,00
2184	2001-MOBILIER-008	CAISSONS DE BUREAU ETAT CIVIL	946,26	21/02/2020	01/01/2021	1	946,26	0,00	946,26	0,00
2184	2001-MOBILIER-011	BANCS PR PRIMA.FRANCE	518,33	26/02/2020	01/01/2021	1	518,33	0,00	518,33	0,00
2184	2001-MOBILIER-027	0056242417 FAUTEUIL BUREAU PR ESPACE JEUNESSE	499,50	26/03/2020	01/01/2021	1	499,50	0,00	499,50	0,00
2184	2001-MOBILIER-047	CAISSON DE BUREAU POUR POLICE MUNICIPALE	194,95	14/05/2020	01/01/2021	1	194,95	0,00	194,95	0,00
2184	2001-MOBILIER-048	MOBILIER ACCUEIL REUNION BUREAU S.FINAN	265,90	10/05/2020	01/01/2021	1	265,90	0,00	265,90	0,00
2184	2001-MOBILIER-056	CHAISES ACCUEIL REUNION BUREAU S.FINANCIER	659,30	10/06/2020	01/01/2021	1	659,30	0,00	659,30	0,00
2184	2001-MOBILIER-074	FAC. 0056938972 FAUTEUIL DE BUREAU SECRETARIAT DU	443,05	05/10/2020	01/01/2021	1	443,05	0,00	443,05	0,00
2184	2001-MOBILIER-096	MOBILIER SALLE DE REUNION POUR LA GOUTTE	383,90	15/12/2020	01/01/2021	1	383,90	0,00	383,90	0,00
2184	CDE48A	15 CHAISES PR MAT.V.HUGO FACT 44228486	1 988,29	24/09/2007	01/01/2008	15	132,62	1 724,06	284,23	131,61
Total			99 989,22				17 932,65	41 768,18	58 201,04	40 268,39

Exercice : 2021 Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature : 2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Nature	Numéro inventaire	Désignation du bien	Valeur d'acquisition au 01/01/2021	Date d'acquisition	Date de début d'amortissement	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.C.N. au 01/01/2021	V.C.N. au 31/12/2021
2188	-1089	FOURN CHAISES-TABLE-CHARIOT-SALL. FTES FT. 693806 (1089)	1 782,04	12/07/2006	01/01/2007	15	118,00	1 664,04	118,00	0,00
2188	1127/06	RAYONNAGES PR CLASSEMENT S.ARCHIVES FACT N°7339972 (1121)	1 502,53	09/10/2006	01/01/2007	15	99,45	1 403,08	99,45	0,00
2188	1158	MEUBLES PR CUISINE COUDERC FACT. 6026	20 025,82	24/01/2007	01/01/2008	15	1 335,72	17 364,36	2 661,46	1 325,74
2188	1162	ISLOIR DE VOTE PR HANDICAPES FACT FC-CV10702-0347	2 631,20	26/03/2007	01/01/2008	15	175,50	2 281,50	349,70	174,20
2188	1163	MEUBLES PR CUISINE COUDERC FACT 6087	1 782,04	27/02/2007	01/01/2008	15	118,86	1 545,18	236,86	118,00
2188	1178	BACS FLEURS PR PARVIS CINE THEATRE FACT N°643520	3 509,06	11/05/2007	01/01/2008	20	175,45	2 280,85	2 228,21	1 052,76
2188	11EQUJ000002	REFRIGERATEUR CONGELATEUR PR SALLE BOIS S	512,00	24/01/2011	01/01/2012	10	53,00	459,00	53,00	0,00
2188	11EQUJ000003	TATAMI JUDO INITIATION POUR CUCS SPORT	3 686,67	14/02/2011	01/01/2012	10	374,67	3 312,00	374,67	0,00
2188	11VOIRO000001	FLEURISSEMENT PR FISAC	24 933,01	28/03/2011	01/01/2012	10	2 321,07	22 611,94	2 321,07	0,00
2188	1200	MOBIL ARBRETUM B.D.ST-PIER.FT FA075431	3 956,27	09/07/2007	01/01/2008	15	263,88	3 430,44	525,83	261,95
2188	1251	FOURN&POSE EXTRACAPES AIR FACT 76	8 551,40	18/12/2007	01/01/2008	15	158,75	7 414,94	1 136,46	566,08
2188	1252	ISOL VOTE HANDICAPES S.ELECTION FT FC-CV10712-0203	2 360,04	21/12/2007	01/01/2008	15	158,75	2 063,75	316,29	157,54
2188	1282	ALARME INCENDIE LAMARTINE FACT 0408.03	2 847,56	05/05/2008	01/01/2009	15	189,93	2 279,16	588,40	378,47

Nature	Numéro inventaire	Désignation du bien	Valeur d'acquisition au 01/01/2021	Date d'acquisition	Date de début d'amortissement	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.C.N. au 01/01/2021	V.C.N. au 31/12/2021
2188	1284	TRAVAUX EX-HOSPITAL FACT N°08938/FB2172	559,42	20/05/2008	01/01/2009	15	37,31	447,72	111,70	74,39
2188	1345	FOURNIPOSE DE PALANS PR CINE THEATRE FACT N°0282	7 936,66	06/04/2009	01/01/2010	15	529,36	5 823,18	2 113,48	1 584,10
2188	1353	GENERATEUR PR TUNNEL CHAUFFAGE FACT N°90300278	1 863,80	14/04/2009	01/01/2010	15	123,65	1 360,15	493,65	370,00
2188	1370	RAMPE PR DECHARGEMENT MATERIEL AU CINE FACT 0542	2 285,22	15/06/2009	01/01/2010	15	151,09	1 661,99	603,23	452,14
2188	13EQJ000001	FOURN DIVERSES PR MULTI ACCUEIL	58 248,64	25/01/2013	01/01/2014	15	3 883,00	27 181,00	31 067,64	27 184,64
2188	13EQJ000014	INSTALLATION CLIMATISATION CINE-THEATRE	8 013,20	16/04/2013	01/01/2014	8	1 006,20	7 007,00	1 006,20	0,00
2188	13EQJ000023	EQUIPEMENTS POUR NUMERIQUE ET 3D DU CINE	94 078,62	21/05/2013	01/01/2014	15	6 271,00	43 897,00	50 181,62	43 910,62
2188	14EQJ000002	EPANDEUR DE SEL + KIT VIBREUR POUR DENEIGEMENT	9 048,00	05/02/2014	01/01/2015	10	904,00	5 424,00	3 624,00	2 720,00
2188	14EQJ000034	FA144674 BANCS ALLEE-AIRE DE PIQUE-NIQUE BOIS DE	7 857,22	07/08/2014	01/01/2015	8	982,00	5 892,00	1 965,22	983,22
2188	14EQJ000050	MATERIEL ILLUMINATIONS FESTIVES NOEL 2014	7 480,20	05/12/2014	01/01/2015	8	935,00	5 610,20	1 870,20	935,20
2188	15EQJ000011	FACT 2015.194 C SITUATION N°1 AMGT AIRE DE JEUX P	20 615,39	22/06/2015	01/01/2016	15	1 374,00	6 870,00	13 745,39	12 371,39
2188	15EQJ000016	FA1501175 BILLETTERIE CINEMA MISE EN SERVICE DEL	6 826,80	16/07/2015	01/01/2016	8	853,00	4 285,00	2 561,80	1 708,80
2188	15EQJ000024	FA351601 SYSTEME AUDIO PR MALE TENDANTS DELIB 23	6 696,72	19/08/2015	01/01/2016	8	803,02	3 995,00	803,02	0,00
2188	15EQJ000042	19313 MACHINE A LAVER PR ESPACE MULTI-ACCUEIL	5 640,00	01/12/2015	01/01/2016	6	940,00	4 700,00	940,00	0,00
2188	16EQJ000010	111501 FOURNITURE & POSE EQUIPEMENT VIDEO-PROTECTION	5 891,40	30/06/2016	01/01/2017	6	981,00	3 924,00	1 967,40	986,40
2188	16EQJ000003	FAC. FAC000305 FOURN POTS PR FLEURISSEMENT CARRE	5 877,60	09/05/2016	01/01/2017	6	979,00	3 916,00	1 961,60	982,60
2188	16EQJ000016	367873 AUTO-LAVEUSE NETTOYAGE SALLES MUNICIPAL	6 961,00	12/07/2016	01/01/2017	8	870,00	3 480,00	3 481,00	2 611,00
2188	16TRAVIDEOPROTECTION	20160502 TAPIS PUZZLE PROTECTIONS POTEAUX	178 171,65	15/06/2016	01/01/2017	15	11 318,67	30 313,67	147 142,64	135 823,97
2188	17EQJ000005	21527877 MACHINE MISE SOUS PLIS SERVICE RH	3 544,80	28/03/2017	01/01/2018	4	886,80	2 658,00	886,80	0,00
2188	17EQJ000018	FC19802 SIGNALÉTIQUE BATIMENT EX-CREDIT NORD	3 192,72	13/06/2017	01/01/2018	4	798,72	2 394,00	798,72	0,00
2188	17EQJ000019	1-F013020 FOURN. & INSTAL. STANDARD TELEPHONIQUE	4 451,72	15/06/2017	01/01/2018	4	1 115,72	3 336,00	1 115,72	0,00
2188	17EQJ000024	LS1704658 GEO VERBALLISATION ELECTRONIQUE	2 525,88	27/06/2017	01/01/2018	4	632,88	1 893,00	632,88	0,00
2188	17EQJ000025	17050470 POTS PR FLEURISSEMENT RUES J.JAURES+FLEV	6 880,80	04/07/2017	01/01/2018	8	860,00	2 580,00	4 300,80	3 440,80
2188	17EQJ000026	10094429 ACHAT ARCHE GONFLABLE POUR ESPACE JEUNESS	3 500,00	04/07/2017	01/01/2018	4	875,00	2 625,00	875,00	0,00
2188	17EQJ000050	171086 PORTE SACS MURAUX AVEC COUVERCLE	5 356,80	11/12/2017	01/01/2018	6	892,00	2 676,00	2 680,80	1 788,80
2188	17MOB000005	86057 JARDINIERS POUR SECURISATION CIRCULATION	7 608,00	18/12/2017	01/01/2018	8	951,00	2 853,00	4 755,00	3 804,00
2188	18EQJ000001	FOURNITURE ET INSTALLATION DU MOBILIER CANTINE	26 620,44	12/07/2017	01/01/2018	6	8 687,00	25 761,00	859,44	-7 727,56
2188	18EQJ000005	CINEMOMETRE POUR AGENTS DE POLICE MUNICIPALE	4 560,00	08/02/2018	01/01/2019	6	760,00	1 520,00	3 040,00	2 280,00
2188	18EQJ000030	38454 REMPLACEMENT CANDELABRES DIVERS SITES DE LA	6 000,00	09/08/2018	01/01/2019	15	1 702,00	3 404,00	22 130,80	20 428,80
2188	18EQJ000056	MAT ET APPAREIL ECLAIRAGE RUE LUTHER KING	2 940,00	01/12/2018	01/01/2019	6	735,00	1 470,00	1 470,00	735,00
2188	18EQJ000062	DESHERBEUR POUR DESHERBAGE TERRAINS...	12 600,00	06/12/2018	01/01/2019	15	840,00	1 680,00	10 920,00	10 080,00
2188	19EQJ000059	TABLEAUX POUR PRIM MICHELET	977,68	12/08/2019	01/01/2020	2	489,68	488,00	489,68	0,00
2188	19EQJ000003	USTENSILES CUISINES POUR SALLE DES FÊTES	2 913,53	12/02/2019	01/01/2020	4	728,00	728,00	2 185,53	1 457,53
2188	19EQJ000005	150125572 ASPIRATEUR POUR LE SERVICE MACONNERIE	708,00	14/02/2019	01/01/2020	2	354,00	354,00	354,00	0,00
2188	19EQJ000006	125228953 DESTRUCTEUR POUR ESPACE MULTI-ACCUEIL	666,43	14/02/2019	01/01/2020	2	333,43	333,00	333,43	0,00
2188	19EQJ000007	150125571 ASPIRATEUR POUR LE SERVICE MECANIQUE	708,00	14/02/2019	01/01/2020	2	354,00	354,00	354,00	0,00
2188	19EQJ000008	VAISSELLE ET COUVERTS SALLE DES FÊTES	7 541,57	14/02/2019	01/01/2020	8	942,00	942,00	6 599,57	5 657,57
2188	19EQJ000010	BATTERIE ACOUSTIQUE POUR ECOLE MUNICIPALE	630,00	27/03/2019	01/01/2020	2	315,00	315,00	315,00	0,00
2188	19EQJ000011	TRONCNEUSE HUSQVARNA SERV BUCHERONNAGE	762,00	27/03/2019	01/01/2020	2	381,00	381,00	381,00	0,00
2188	19EQJ000014	PUPIRE AL TUGLAS PRESTIGE	870,00	01/04/2019	01/01/2020	2	435,00	435,00	435,00	0,00
2188	19EQJ000017	SOUFFLEUR POUR SERVICE TONTE ET PLANTATIO	1 128,00	09/04/2019	01/01/2020	2	564,00	564,00	564,00	0,00
2188	19EQJ000018	MOTEUR COMBISYSTEME SERVICE ESPACES VERTS	570,00	09/04/2019	01/01/2020	2	285,00	285,00	285,00	0,00
2188	19EQJ000022	DEBROUSSAILLEUSE POUR SERVICE TONTE	3 259,20	09/04/2019	01/01/2020	2	1 630,20	1 629,00	1 630,20	0,00
2188	19EQJ000023	SOUFFLEUR POUR SERVICE VILLE PROPRE	564,00	09/04/2019	01/01/2020	2	282,00	282,00	282,00	0,00
2188	19EQJ000024	TONDEUSE AUTO-TRACTEE SERVICE TONTE	1 678,80	09/04/2019	01/01/2020	2	839,80	839,80	839,80	0,00
2188	19EQJ000026	PACK PERFO. VISSEUSE POUR SERV TECHNIQUES	1 418,40	17/04/2019	01/01/2020	2	709,40	709,00	709,40	0,00
2188	19EQJ000031	PERCEUSE VISSEUSE POUR SERVICE TECHNIQUE	501,92	17/04/2019	01/01/2020	2	251,92	250,00	251,92	0,00
2188	19EQJ000033	PERFORATEUR POUR SERVICE PLOMBERIE	873,39	17/04/2019	01/01/2020	2	437,39	436,00	437,39	0,00
2188	19EQJ000035	SCIE SABRE POUR SERVICES TECHNIQUES	516,90	17/04/2019	01/01/2020	2	258,90	258,00	258,90	0,00
2188	19EQJ000040	INSTRUMENT POUR ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQ	501,30	07/05/2019	01/01/2020	2	251,30	250,00	251,30	0,00
2188	19EQJ000041	BARTON POUR ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE	870,00	13/05/2019	01/01/2020	2	435,00	435,00	435,00	0,00
2188	19EQJ000050	ACQUISITION AUTO-LAVEUSE SERVICE ENTRETEN	2 442,96	26/07/2019	01/01/2020	2	1 221,96	1 221,00	1 221,96	0,00
2188	19EQJ000052	JARDINIERE CITE DES PROVINCES FICHE 16 ET 12	7 128,00	25/07/2019	01/01/2020	8	891,00	891,00	6 237,00	5 346,00
2188	19EQJ000053	JARDINIERE RUE R. BRIQUET FICHE 16 ET 12	3 964,00	25/07/2019	01/01/2020	4	1 782,00	1 782,00	1 782,00	0,00
2188	19EQJ000054	JEUX A RESSORT BOIS DE ST PIERRE	1 026,72	31/07/2019	01/01/2020	2	513,72	513,00	513,72	0,00
2188	19EQJ000055	JEUX A RESSORT BOIS DE ST PIERRE	1 534,56	31/07/2019	01/01/2020	2	767,56	767,00	767,56	0,00

Nature	Numéro inventaire	Désignation du bien	Valeur d'acquisition au 01/01/2021	Date d'acquisition	Date de début d'amortissement	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.C.N. au 01/01/2021	V.C.N. au 31/12/2021
2188	19EQUI000056	JEUX A RESSORT BOIS DE ST PIERRE	772,80	31/07/2019	01/01/2020	2	386,80	386,00	386,80	0,00
2188	19EQUI000057	JEUX A RESSORT BOIS DE ST PIERRE	870,96	31/07/2019	01/01/2020	2	435,96	435,00	435,96	0,00
2188	19EQUI000068	SANI-BROYEUR WC ETAGE HOTEL DE VILLE	599,40	01/10/2019	01/01/2020	2	300,40	299,00	300,40	0,00
2188	19EQUI000070	SCIE RADIALE A ONGLET POUR SERV MENUISERIE	1 052,50	22/11/2019	01/01/2020	2	526,50	526,00	526,50	0,00
2188	19EQUISALLEFETE1	REALISATION D'UN MEUBLE DE BILLETTERIE SALLE	9 900,00	11/01/2019	01/01/2020	10	990,00	990,00	8 910,00	7 920,00
2188	19REGSTRUCTSPORTIVESCITE5	TRAV EN REGIE 2019 INSTALLATION STRUCT SPORTIVES C	13 751,02	08/01/2020	01/01/2020	15	1 375,00	1 375,00	12 376,02	11 001,02
2188	2001-EQUIPEMENT-002	TRAVERSE INFINITE POUR ILLUMINATION NOEL	2 866,18	22/01/2020	01/01/2021	10	286,61	0,00	2 866,18	2 400,18
2188	2001-EQUIPEMENT-006	MEULEUSE SERVICES TECHNIQUES	661,01	17/02/2020	01/01/2021	1	661,01	0,00	661,01	0,00
2188	2001-EQUIPEMENT-007	PLAQUE VIBRANTE PR APPLICATION ENROBE A CHAUD	1 822,50	17/02/2020	01/01/2021	10	182,25	0,00	1 822,50	1 640,50
2188	2001-EQUIPEMENT-013	SECHE LINGE PR MULTI ACCUEIL	1 109,99	28/02/2020	01/01/2021	10	110,00	0,00	1 109,99	999,99
2188	2001-EQUIPEMENT-016	TAILLE HAIE PR EV	618,00	12/03/2020	01/01/2021	1	618,00	0,00	618,00	0,00
2188	2001-EQUIPEMENT-017	TRONCONEUSE PR EV	684,00	12/03/2020	01/01/2021	1	684,00	0,00	684,00	0,00
2188	2001-EQUIPEMENT-018	DEBROUSSAILLEUSE PR EV	828,00	12/03/2020	01/01/2021	1	828,00	0,00	828,00	0,00
2188	2001-EQUIPEMENT-019	POSTE A SOLDER PR INTERVENIR SUR CHANTIER	239,00	11/03/2020	01/01/2021	1	239,00	0,00	239,00	0,00
2188	2001-EQUIPEMENT-022	CANON A AIR CHAUD ELECTRIQUE	442,80	16/03/2020	01/01/2021	1	442,80	0,00	442,80	0,00
2188	2001-EQUIPEMENT-023	CHARIOT DE TRANSPORT	220,43	16/03/2020	01/01/2021	1	220,43	0,00	220,43	0,00
2188	2001-EQUIPEMENT-024	TOURET A MEULET	316,45	16/03/2020	01/01/2021	1	316,45	0,00	316,45	0,00
2188	2001-EQUIPEMENT-025	SCIE A RUBAN MANUELLE PR CHAUDRONNERIE	958,99	16/03/2020	01/01/2021	1	958,99	0,00	958,99	0,00
2188	2001-EQUIPEMENT-026	CHARIOTS PR MANUTENTION	526,20	26/03/2020	01/01/2021	1	526,20	0,00	526,20	0,00
2188	2001-EQUIPEMENT-035	COMPRESSEUR PR PEINTURE ARTISTIQUE	256,07	01/04/2020	01/01/2021	1	256,07	0,00	256,07	0,00
2188	2001-EQUIPEMENT-036	AEROGAPHE GP 35 PR PEINTURE ARTISTIQUE	157,07	01/04/2020	01/01/2021	1	157,07	0,00	157,07	0,00
2188	2001-EQUIPEMENT-037	AEROGAPHE GP 850 PR PEINTURE ARTISTIQUE	161,56	01/04/2020	01/01/2021	1	161,56	0,00	161,56	0,00
2188	2001-EQUIPEMENT-038	OUTILLAGE ELECTROPORATIF PR LE GARAGE	479,30	06/04/2020	01/01/2021	1	479,30	0,00	479,30	0,00
2188	2001-EQUIPEMENT-046	970665280 PROJECTEUR POUR ECLAIRAGE STADE MARCEL D	1 176,00	16/04/2020	01/01/2021	10	117,00	0,00	1 176,00	1 059,00
2188	2001-EQUIPEMENT-059	GUITARE SQUIER POUR ECOLE DE MUSIQUE	228,75	09/07/2020	01/01/2021	1	228,75	0,00	228,75	0,00
2188	2001-EQUIPEMENT-061	FOURNITURES SCOLAIRES MAT A. FRANCE	84,65	17/07/2020	01/01/2021	1	84,65	0,00	84,65	0,00
2188	2001-EQUIPEMENT-063	CHARIOT DE SERVICE PR CANTINE CHATEAUBRIAN	372,00	28/07/2020	01/01/2021	1	372,00	0,00	372,00	0,00
2188	2001-EQUIPEMENT-067	CAISSON VMC SALLE BEAUGRAND	2 649,05	13/08/2020	01/01/2021	10	264,00	0,00	2 649,05	2 385,05
2188	2001-EQUIPEMENT-068	TV PRIM LA FONTAINE	196,26	28/08/2020	01/01/2021	1	196,26	0,00	196,26	0,00
2188	2001-EQUIPEMENT-071	MEUBLE ETUVE CANTINE LAMARTINE	2 105,17	30/09/2020	01/01/2021	10	210,00	0,00	2 105,17	1 895,17
2188	2001-EQUIPEMENT-076	MOBILE SAMSUNG GALAXY MULTI ACCUEIL	299,00	22/10/2020	01/01/2021	1	299,00	0,00	299,00	0,00
2188	2001-EQUIPEMENT-086	GODET POUR LA MINI PELLE VOLVO ECR 25D	781,20	09/11/2020	01/01/2021	10	78,00	0,00	781,20	703,20
2188	2001-EQUIPEMENT-087	GODET POUR LA MINI PELLE VOLVO ECR 25D	535,20	09/11/2020	01/01/2021	10	53,00	0,00	535,20	482,20
2188	2001-EQUIPEMENT-088	TRONCONEUSE POUR ESPACES VERTS	568,00	16/11/2020	01/01/2021	1	568,00	0,00	568,00	0,00
2188	2001-EQUIPEMENT-089	FAC. P12011FC100825 BUT DE BASKET EXTERIEUR STADE	2 742,00	18/11/2020	01/01/2021	10	274,00	0,00	2 742,00	2 468,00
2188	2001-EQUIPEMENT-090	VIDEOPROJECTEUR POUR PRIM CHATEAUBRIAND	1 859,00	19/11/2020	01/01/2021	10	185,00	0,00	1 859,00	1 674,00
2188	2001-EQUIPEMENT-091	VIDEOPROJECTEUR POUR PRIM A FRANCE	1 859,00	19/11/2020	01/01/2021	10	185,00	0,00	1 859,00	1 674,00
2188	2001-EQUIPEMENT-092	MATERIEL DE LEVAGE POUR ATELIERS TECHNIQUE	345,60	01/12/2020	01/01/2021	1	345,60	0,00	345,60	0,00
2188	2001-EQUIPEMENT-093	FAC. 0280377334 SECHE LINGE MAT CANTAL	399,00	09/12/2020	01/01/2021	1	399,00	0,00	399,00	0,00
2188	2001-ROUTIERE-065	FEUX DE SIGNALISATION CARREFOUR R.STAELE	19 154,40	03/08/2020	01/01/2021	10	1 915,00	0,00	19 154,40	17 239,40
2188	2101-EQUIPEMENT-001	COLLECTEUR LINGE SALE PR MULTI ACCUEIL	12 061,38	22/01/2020	01/01/2021	1	0,00	0,00	0,00	288,30
2188	876/04	FOURN.GUIRLANDES FACT.N°26206 (876)	12 061,38	22/01/2020	01/01/2021	1	0,00	0,00	0,00	288,30
2188	877/04	SECURITE ROUTIERE ECOLE MICHELET FACT.20040362 (877)	3 091,62	19/03/2004	01/01/2005	20	648,00	9 693,00	2 368,38	1 720,38
2188	924/04	GUIRLANDES DE NOEL FACT.N°04097472 (924)	12 819,75	01/10/2004	01/01/2005	20	154,00	2 472,70	618,92	484,92
Total			778 012,78				94 162,16	336 786,65	440 510,79	346 636,93
TOTAL GENERAL			1 408 318,98				200 901,85	576 905,44	830 698,20	630 084,65

**EQUILIBRE DES
OPERATIONS
FINANCIERES**

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Pour mémoire Budg.précédent	Restes à réaliser N-1	Crédits votés
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 571 156,21		1 424 371,24
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	1 241 156,21		1 096 371,24
1631	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en euros	1 055 580,56		910 795,59
1643	Emprunts en devises			
16441	Opérations afférentes à l'emprunt			
1671	Avances consolidées du Trésor			
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor			
1678	Autres emprunts et dettes			
1681	Autres emprunts			
1682	Bons à moyen terme négociables			
1687	Autres dettes	185 575,65		185 575,65
	Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)	330 000,00		328 000,00
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves	20 000,00		10 000,00
10223	T.L.E.			
10226	Taxe d'Aménagement	20 000,00		10 000,00
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>			
020	Dépenses imprévues	310 000,00		318 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 424 371,24	248 581,97	973 855,60	2 646 808,81

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Pour mémoire Budg.précédent	Restes à réaliser N-1	Crédits votés
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 926 818,27		4 256 557,75
Ressources propres externes de l'année (a)		322 593,68		117 431,80
10222	FCTVA	312 593,68		115 431,80
10223	TLE			
10224	Versements pour dépassement PLD			
10225	Participation pour dépassement de COS			
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00		2 000,00
10228	Autres fonds			
138	Autres subvent* invest. non transf.			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
27638	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS			
Ressources propres internes de l'année (b)		3 604 224,59		4 139 125,95
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations	217 170,00		200 901,85
28031	FRAIS D'ETUDES	600,00		600,00
28033	FRAIS D'INSERTION			
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS,LICENCES			
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	4 180,84		8 817,80
28121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES			
28128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS			
281312	BATIMENTS SCOLAIRES			
281316	EQUIPEMENTS DU CIMETIERE			
28152	INSTALLATIONS DE VOIRIE			
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT			
281534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	6 331,17		
281538	AUTRES RESEAUX			
281568	AUTRE MATER. ET OUTIL. D'INCENDIE, DEFENSE CIVILE	7 115,91		7 116,38
281571	MATERIEL ROULANT			
281578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	9 953,59		9 457,76
28158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	1 992,00		1 992,00
281728	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS			
281783	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL D'INFORMATIQUE			
28181	INSTAL. GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS			
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	39 348,00		49 174,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	16 427,51		11 649,10
28184	MOBILIER	24 248,76		17 932,65
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	106 972,22		94 162,16
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	405 369,47		405 893,70
4812	FRAIS D'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS	2 000,00		2 000,00
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	403 893,70		403 893,70
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	159 997,00		
021	Virement de la section de fonctionnement	2 981 685,12		3 532 330,40

VILLE D AUCHEL - BUDGET PRINCIPAL - Exercice : 2021

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001	Affectation R1068	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 256 557,75	53 560,37		1 168 877,20	5 478 995,32

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 646 808,81
Ressources propres disponibles	IV 5 478 995,32
Solde (IV - II)	V 2 832 186,51

**ETAT DU PARC
IMMOBILIER**

ETAT DU PARC IMMOBILIER DE LA VILLE D'AUCHEL

ADRESSE	PROPRIETAIRE OU LOCATAIRE	OCCUPANT/NON OCCUPANT	USAGE	SUPERFICIE DEVELOPEE (EN M2)	REMARQUE
HOTEL DE VILLE	PROPRIETAIRE	occupant	administratif bureaux	1 625	
GARAGE Place André Mancey	PROPRIETAIRE	occupant	bureaux atelier	1 303	
SALLE ASSOCIATIVE TAVERNE Place André Mancey	PROPRIETAIRE	occupant	associations	84	
SERVICES TECHNIQUES Rue d'Orléans	PROPRIETAIRE	occupant	service entretien	902	
ECOLE LAMARTINE rue Verte	PROPRIETAIRE	occupant	Maternelle	566	
Rue Lamartine	PROPRIETAIRE	occupant	Primaire	386	
Rue Lamartine	PROPRIETAIRE	occupant	Bâtiment Associatif	321	
Rue Lamartine	PROPRIETAIRE	occupant	Logement de fonction	94	
ECOLE CHATEAUBRIAND rue Georges Bernard	PROPRIETAIRE	occupé par un tiers	associatif	113	
	PROPRIETAIRE	occupant	maternelle	681	
	PROPRIETAIRE	occupant	primaire	1 373	
ECOLE ANATOLE France Bd Basly	PROPRIETAIRE	Occupant	maternelle	410	
Square Bellanger	PROPRIETAIRE	Occupant	primaire	435	
ECOLE DU CANTAL	PROPRIETAIRE	occupant	maternelle	846	
	PROPRIETAIRE	occupant	module	72	
ECOLE GHISLAINE BRICHE rue E. Vandervelde	PROPRIETAIRE	occupant	maternelle	694	
	PROPRIETAIRE	occupé par un tiers	local syndical	79	Convention d'occupation
CIMETIERE rue de l'Egalité	PROPRIETAIRE	occupant	bureau	56	Convention
BASE DE LOISIRS du Parc Bois de St Pierre	PROPRIETAIRE	occupant	salle	119	
	PROPRIETAIRE	occupant	buvette	49	
	PROPRIETAIRE	loué employé mairie	logement	97	Convention d'occupation R.L.

ADRESSE	PROPRIETAIRE OU LOCATAIRE	OCCUPANT/NON OCCUPANT	USAGE	SUPERFICIE DEVELOPEE (EN M2)	REMARQUE
TENNIS CLUB ST PIERRE du Parc de Loisirs rue	PROPRIETAIRE	Association	sportif	61	
STADE MARCEL DEPUTTE Rue Stevart	PROPRIETAIRE	Association	sportif	259	
BATIMENT EN U Boulevard de la Paix	PROPRIETAIRE	occupant	associations	447	
STADE USA Boulevard de la Paix	PROPRIETAIRE PROPRIETAIRE	non occupant	association sportive logement vide	533 131	Pas de convention
STADE POGON Rue Georges Bernard	PROPRIETAIRE	association	sportif	257	
HANGAR POGON Rue Georges Bernard	PROPRIETAIRE	association	sportif	87	
MUSEE DE LA MINE Boulevard de la Paix	PROPRIETAIRE	non occupant	asso.culturelle	843	
EGLISE Place Jules Guesde	PROPRIETAIRE	non occupant	culte	943	
SALLE GAVROCHE Boulevard de la Paix	PROPRIETAIRE	occupant	associations	479	
SALLE LUCIEN BARBIER Place du Vivarais	PROPRIETAIRE	association	Club du 3ème Age	65	
SALLE RCE J.MOULIN	PROPRIETAIRE	association	Club du 3ème Age	142	
SERRES Espaces Verts	PROPRIETAIRE	occupant			serres de 398,46 m2
SALLE DU MARCHÉ COUVERT	PROPRIETAIRE	occupant	activités diverses associations	673	
STADE BASLY Boulevard Basly	PROPRIETAIRE	occupant et assoc.	sportif	810	convention d'occupation R.L.
SALLE DE TENNIS HENRI COCHET Boulevard de la Paix	PROPRIETAIRE	associations	sportif	1 299	
STAND BENAC rue Jean Jaurès	PROPRIETAIRE	association	bureaux, vestiaires	823	convention d'occupation R.L.
SALLE MALIK OUSSEKINE rue de la Fraternité	PROPRIETAIRE	non occupant	association	99	

ADRESSE	PROPRIETAIRE OU LOCATAIRE	OCCUPANT / NON OCCUPANT	USAGE	SUPERFICIE DEVELOPEE (EN M2)	REMARQUE
SALLE MANDELA Boulevard de la Paix	PROPRIETAIRE	occupant	association	187	
SERVICES TECHNIQUES ADMINISTRATIFS Place André Mancey	PROPRIETAIRE	occupant	bureaux administratifs	230	
ECOLE VICTOR HUGO Place Jules Guesde	PROPRIETAIRE	occupant	maternelle primaire	768 726	salle informatique comprise
ECOLE MICHELET rue Jean Jaurès	PROPRIETAIRE	occupant	primaire centre médico-scolaire	469 182	
ECOLE LA FONTAINE rue des Gradins	PROPRIETAIRE	occupant	primaire	588	
ECOLE DE MUSIQUE rue Florent Evrard	PROPRIETAIRE	non occupant	bâtiment vide	251	
CINE THEATRE rue Jean Jaurès	PROPRIETAIRE	occupant diverses associations	culture et vie sociale	825	
BIBLIOTHEQUE Avenue du Gal de Gaulle	PROPRIETAIRE	occupant	culture et vie sociale	195	
SALLE MICHEL BERNARD rue Pablo Picasso	PROPRIETAIRE	occupant diverses associations	sportif	1 219	
SALLE CAMBIEN rue Jean Jaurès	PROPRIETAIRE	vide et muré	sportif	345	
SALLE JESSE OWENS (DROLLEZ) Boulevard de la Paix	PROPRIETAIRE	occupant diverses associations	sportif	637	
SALLE ROGER COUDERC Rue du Pasteur Martin Luther King	PROPRIETAIRE	occupant diverses associations	sportif-polyvalente	997	
SALLE DES SPORTS Lycée Lavoisier	PROPRIETAIRE	non occupant	vide	880	
GOUTTE DE LAIT Av. du Général de Gaulle	PROPRIETAIRE	occupant	parentalité	154	
PERCEPTION Avenue Gandhi Rue Pasteur	PROPRIETAIRE	Percepteur	administratif logement	202 101	convention d'occupation R.L. convention d'occupation R.L.
COMPLEXE SPORTIF H.BEAUGRAND rue Pérès	PROPRIETAIRE	occupant	sportif	1 421	

ADRESSE	PROPRIETAIRE OU LOCATAIRE	OCCUPANT/NON OCCUPANT	USAGE	SUPERFICIE DEVELOPEE (EN M2)	REMARQUE
ESPACE CULTUREL ET MUSICAL "ODEON"	PROPRIETAIRE	occupant	logement chorale, foyer d'accueil	95 1 227	
MULTI ACCUEIL 1 résidence Darwin, avenue Gandhi	MISE A DISPOSITION LOGIS 62	occupant	MULTI ACCUEIL	233	
LOCAL 20 Avenue Gandhi, rce Darwin	MISE A DISPOSITION LOGIS 62	occupant	associatif	60	
62 RUE ROGER SALENGRO	PROPRIETAIRE	occupant	Vide	110	
EX-GENDARMERIE Boulevard Basly	PROPRIETAIRE	non occupant	associatif	379	
46 RUE DE LA MEUSE	MISE A DISPOSITION SOGINORPA	occupant	logement	77	
LOCAL THUMEREL 75 B RUE J.JAURES	BAIL LOCATIF	occupant	CIT'ADOS	71	
LOCAL 64 RUE R.SALENGRO	MISE A DISPOS.EPF		Vide	124	
LOCAL 18 RUE DE L'EUROPE, RCE DES PROVINCES	MISE A DISPOSITION OPAC	occupant	associatif	41	convention d'occupation (assurance avec recours contre les tiers)
LOCAL 18 RUE DE L'EUROPE N°5, RCE DES PROVINCES	MISE A DISPOSITION OPAC	occupant	CIT'ADOS RCE DES PROVINCES	41	convention d'occupation
BATIMENT EX-ARTOIS'COMM 64 rue du Dr Laënnec	PROPRIETAIRE	occupant	bureaux administratifs (jeunesse) hangars	271 743	
140 RUE A.LAMENDIN	BAIL LOCATIF	occupant	Mairie annexe	28	
SALLE MULTIFONCTIONS - CITE 3	PROPRIETAIRE	occupant	associatif	284	
58 RUE JEAN JAURES	PROPRIETAIRE	occupant	sous-sol RDC 1er étage grenier 2 garages	65 161 69 66 47	
LOCAL COMMERCIAL 68 RUE FLORENT EVRARD	PROPRIETAIRE	vide	associatif	473	
Ex AHNAC rue du Docteur Laennec	PROPRIETAIRE	désaffecté		3 076	

ETAT AU 01/01/2020

ADRESSE	PROPRIETAIRE OU LOCATAIRE	OCCUPANT/NON OCCUPANT	USAGE	SUPERFICIE DEVELOPEE (EN M2)	REMARQUE
7 RUE JEAN JAURES - IMPASSE COPOLA	PROPRIETAIRE	vide	Garage	15	
SUPERFICIE TOTALE				36 786	

**ETAT DES
CHARGES
TRANSFEREES**

IV - ANNEXES	IV
ELEMNTS DU BILAN	A8
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0	0	0	0

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				4 071 943,60 €	1 995 371,30 €	399 074,26 €	1 677 498,04 €
2015	Pénalités de renégociation de la dette capitalisées et autofinancées - Caisse d'Epargne - Emprunt 2007047	108	26/05/2015 et 29/03/2016	2 746 943,60 €	1 526 079,80 €	305 215,96 €	915 647,84 €
2016	Pénalités de renégociation de la dette capitalisées - SFIL - Emprunt MPH274830EUR	156	26/07/2016	993 000,00 €	381 923,10 €	76 384,62 €	534 692,28 €
2016	Pénalités de renégociation de la dette capitalisées - SFIL - Emprunt MPH274835EUR	228	26/07/2016	332 000,00 €	87 368,40 €	17 473,68 €	227 157,92 €

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

**ETAT DES EMPRUNTS
GARANTIS**

VILLE D'AUCHEL

BUDGET PRIMITIF 2021

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT) – 1

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt ¹		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2021	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements ²	Taux initial			Taux à la date de vote du budget ³		Catégorie d'emprunt ⁴	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux ⁵	Index ⁶	Taux actu-riel ⁷	Taux	Index			Niveau de taux	En intérêts ⁸
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 069 935,00 €	913 768,67 €										10 662,09 €	24 101,43 €
LTO HABITAT	2009	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	750 262,00 €	603 387,04 €	29	A	V	Livret A + 0.6	V	Livret A + 0.6	1,10%			6 637,26 €	17 777,23 €
LTO HABITAT	2009	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	218 073,00 €	188 254,90 €	39	A	V	Livret A + 0.6	V	Livret A + 0.6	1,10%			2 070,80 €	3 891,56 €
Centre d'amélioration du Logement du Pas de Calais	2011	P		CREDIT AGRICOLE	76 000,00 €	67 853,65 €	40	A	V	Livret A + 1.1	V	Livret A + 1.1	1,60%			1 085,66 €	1 120,48 €
Centre d'amélioration du Logement du Pas de Calais	2011	P		CREDIT AGRICOLE	25 600,00 €	54 273,08 €	30	A	V	Livret A + 1.1	V	Livret A + 1.1	1,60%			868,37 €	1 312,16 €
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					14 679 182,63 €	6 132 132,88 €										86 538,37 €	766 837,47 €

¹ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
² Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
³ Taux hors opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
⁴ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
⁵ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
⁶ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
⁷ Taux annuel, tous frais compris.
⁸ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT) – 2

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt ⁹		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2021	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements ¹⁰	Taux initial			Taux à la date de vote du budget ¹¹			Catégorie d'emprunt ¹²	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux ¹³	Index ¹⁴	Taux actuels	Taux	Index	Niveau de taux			En intérêts ¹⁶	En capital
HLM HABITAT 62-59	1987	X	Auchel 33 PLA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	34 179,07 €	1 874,31 €	1	A	V	0,47434 0,494%	Livret A + 0,47434 0,97%	V	0,47434 0,97%	A-1		381,78 €	1 874,31 €	
HLM HABITAT 62-59	1987	X	19 Logements ZAC du Centre	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24 498,56 €	1 343,45 €	1	A	V	0,47434 0,494%	Livret A + 0,47434 0,97%	V	0,47434 0,97%	A-1		273,65 €	1 343,45 €	
HLM HABITAT 62-59	1996	P	Auchel 37 rue de Rennes	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	41 313,68 €	13 858,93 €	8	A	V	Livret A + 0,8	Livret A + 0,8	V	Livret A + 0,8	A-1		180,17 €	1 778,41 €	
HLM HABITAT 62-59	1998	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	559 444,90 €	38 264,62 €	1	A	V	Livret A + 1,2	Livret A + 1,2	V	Livret A + 1,2	A-1		650,50 €	38 264,62 €	
SIA HABITAT	1981	P	Auchel 5 Logements F2 PLR 1977	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	7 546,23 €	314,09 €	1	A	F	Taux fixe à 2,98 %	Taux fixe à 2,98 %	F	Taux fixe à 2,98 %	A-1		9,36 €	314,09 €	
SIA HABITAT	1980	P	Auchel 5 Logements F2 PLR 1977	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	5 107,04 €	750,44 €	5	A	F	Taux fixe à 1,2 %	Taux fixe à 1,2 %	F	Taux fixe à 1,2 %	A-1		9,01 €	146,50 €	
SIA HABITAT	1992	P	Construction 20 Logements ST PIERRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 019 837,76 €	310 657,48 €	7	A	V	Livret A + 1,2	Livret A + 1,2	V	Livret A + 1,2	A-1		5 281,18 €	45 232,26 €	
SIA HABITAT	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16 264,04 €	13 245,13 €	9	A	V	Livret A + 1	Livret A + 1	V	Livret A + 1	A-1		198,68 €	1 525,91 €	
SIA HABITAT	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15 531,01 €	12 879,46 €	9	A	V	Livret A + 1	Livret A + 1	V	Livret A + 1	A-1		193,19 €	1 342,66 €	
SIA HABITAT	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	71 847,82 €	68 076,58 €	27	A	V	Livret A + 0,9	Livret A + 0,9	V	Livret A + 0,9	A-1		953,07 €	2 002,59 €	
SIA HABITAT	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17 377,37 €	16 751,90 €	37	A	V	Livret A + 0,9	Livret A + 0,9	V	Livret A + 0,9	A-1		234,53 €	336,93 €	

⁹ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

¹⁰ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

¹¹ Taux hors opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

¹² Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

¹³ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme additionnée d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

¹⁴ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

¹⁵ Taux annuel, tous frais compris.

¹⁶ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT) – 3

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt ¹⁷		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2021	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements ¹⁸	Taux initial			Taux à la date de vote du budget ¹⁹			Catégorie d'emprunt ²⁰	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux ²¹	Index ²²	Taux actuel ²³	Taux	Index	Niveau de taux			En intérêts ²⁴	En capital
LOGIS 62	1986	P	AUCHEL 45 LOGTS ZAC EMPR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	562 196,61 €	84 976,02 €	3	A	V	Livret A + 0.52	V	4,94%	V	Livret A + 0.52	1,02%		866,76 €	28 598,47 €
LOGIS 62	1988	P	CONSTRUCTI ON DE 20 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	949 528,70 €	232 863,37 €	4	A	V	Livret A + 0.52	V	4,94%	V	Livret A + 0.52	1,02%		2 957,36 €	47 039,14 €
LOGIS 62	1988	P	CONSTRUCTI ON DE 45 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 186 937,56 €	285 569,16 €	4	A	V	Livret A + 0.52	V	4,94%	V	Livret A + 0.52	1,02%		2 912,81 €	58 248,43 €
LOGIS 62	1988	P	CONSTRUCTI ON DE 35 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 676 939,19 €	398 252,36 €	5	A	V	Livret A + 0.52	V	4,94%	V	Livret A + 0.52	1,02%		4 062,17 €	81 232,79 €
LOGIS 62	1989	P	CONSTRUCTI ON DE 13 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	574 778,53 €	184 226,53 €	5	A	V	Livret A + 0.52	V	4,94%	V	Livret A + 0.52	1,02%		2 085,68 €	27 723,72 €
LOGIS 62	1990	P	Construction 53 Logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	8 445,69 €	2 671,05 €	6	A	V	Livret A + 0.52	V	4,94%	V	Livret A + 0.52	1,02%		27,24 €	393,29 €
LOGIS 62	1991	P	AUCHEL 48 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	58 692,87 €	20 633,70 €	8	A	V	Livret A + 0.52	V	4,94%	V	Livret A + 0.52	1,02%		210,46 €	2 672,81 €
LOGIS 62	2002	P	ACQUISITION FONCIERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	36 298,11 €	26 212,20 €	32	A	V	Livret A + 0.7	V	3,70%	V	Livret A + 0.7	1,20%		314,55 €	978,14 €
LOGIS 62	2004	P	ACQUISITION FONCIERE BOU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	295 026,45 €	242 845,71 €	33	A	V	Livret A + 1.2	V	3,45%	V	Livret A + 1.2	1,70%		4 128,38 €	5 334,98 €
LOGIS 62	2003	P	ACQUISITION FONCIERE PER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13 674,68 €	10 954,09 €	32	A	V	Livret A + 0.7	V	3,70%	V	Livret A + 0.7	1,20%		131,45 €	272,51 €
LOGIS 62	2006	P	ACQUISITION FONCIERE DU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30 460,00 €	26 047,86 €	35	A	V	Livret A + 0.5	V	2,50%	V	Livret A + 0.5	1,00%		260,48 €	604,68 €
LOGIS 62	2006	P	AMELIORATIO N 4 RUE DU CA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	5 485,00 €	3 986,33 €	20	A	V	Livret A + 0.5	V	2,50%	V	Livret A + 0.5	1,00%		39,96 €	171,97 €

¹⁷ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

¹⁸ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

¹⁹ Taux hors opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

²⁰ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

²¹ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

²² Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

²³ Taux annuel, tous frais compris.

²⁴ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661.11 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT) – 4

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt ²⁵		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2021	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements ²⁶	Taux initial				Taux à la date de vote du budget ²⁷			Catégorie d'emprunt ²⁸	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux ²⁸	Index ³⁰	Taux actuariel ³¹	Taux	Index	Niveau de taux	En intérêts ³²			En capital	
LOGIS 62	2011	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	97 318,00 €	46 577,44 €	6	A	V	Livret A + 0,6	V	Livret A + 0,6	1,10%	A-1		512,35 €	7 747,23 €		
LOGIS 62	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	472 748,54 €	209 312,33 €	4	A	V	Livret A + 1,2	V	Livret A + 1,2	1,70%	A-1		3 558,31 €	43 035,92 €		
LOGIS 62	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 062 053,83 €	474 942,19 €	5	A	V	Livret A + 1,2	V	Livret A + 1,2	1,70%	A-1		8 074,02 €	97 651,06 €		
LOGIS 62	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 899 744,14 €	1 252 457,46 €	13	A	V	Livret A + 1,2	V	Livret A + 1,2	1,70%	A-1		21 291,78 €	106 062,32 €		
LOGIS 62	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	82 814,97 €	72 363,15 €	18	A	V	Livret A + 0,6	V	Livret A + 0,6	1,10%	A-1		795,99 €	3 657,31 €		
LOGIS 62	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15 803,22 €	13 281,72 €	17	A	V	Livret A + 0,6	V	Livret A + 0,6	1,10%	A-1		148,10 €	857,01 €		
LOGIS 62	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	702 894,08 €	618 809,12 €	18	A	V	Livret A + 0,6	V	Livret A + 0,6	1,10%	A-1		6 806,90 €	29 462,07 €		
LOGIS 62	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30 708,04 €	26 832,47 €	17	A	V	Livret A + 0,6	V	Livret A + 0,6	1,10%	A-1		295,16 €	1 356,14 €		
LOGIS 62	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	53 627,69 €	13 467,14 €	1	A	V	Livret A + 0,6	V	Livret A + 0,6	1,10%	A-1		148,14 €	13 467,14 €		
LOGIS 62	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	67 767,05 €	26 920,50 €	2	A	V	Livret A + 0,6	V	Livret A + 0,6	1,10%	A-1		296,13 €	13 522,16 €		
PAS DE CALAIS HABITAT	1976	P	Construction de 20 PLR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	290 720,28 €	8 747,70 €	1	A	F	Taux fixe à 1,2 %	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	A-1		104,97 €	8 747,70 €		
PAS DE CALAIS HABITAT	1980	P	Construction de 31 Logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 128,12 €	96,24 €	5	A	F	Taux fixe à 1,2 %	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	A-1		1,15 €	18,80 €		
PAS DE CALAIS HABITAT	1980	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	7 302,31 €	617,39 €	5	A	F	Taux fixe à 1,2 %	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	A-1		7,41 €	120,55 €		

²⁵ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

²⁶ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

²⁷ Taux hors opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

²⁸ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

²⁹ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

³⁰ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

³¹ Taux annuel, tous frais compris.

³² Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT) – 5

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt ³³		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2021	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements ³⁴	Taux initial			Taux à la date de vote du budget ³⁵			Catégorie d'emprunt ³⁶	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux ³⁷	Index ³⁸	Taux actuel ³⁹	Index	Niveau de taux	En intérêts ⁴⁰			En capital	
PAS DE CALAIS HABITAT	1980	P	Construction de 20 PLR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13 171,60 €	1 917,83 €	5	A	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	A-1		23,01 €	374,49 €
PAS DE CALAIS HABITAT	1980	P	Construction de 30 PLR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20 458,66 €	1 823,79 €	5	A	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	A-1		18,24 €	357,54 €
PAS DE CALAIS HABITAT	1981	P	Construction de 20 PLR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	5 122,29 €	215,39 €	1	A	F	Taux fixe à 2,98 %	2,98%	F	Taux fixe à 2,98 %	2,98%	A-1		6,42 €	215,39 €
PAS DE CALAIS HABITAT	1981	P	Construction de PLR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20 092,78 €	836,04 €	1	A	F	Taux fixe à 2,98 %	2,98%	F	Taux fixe à 2,98 %	2,98%	A-1		24,91 €	836,04 €
PAS DE CALAIS HABITAT	1981	P	Construction de 30 PLR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	8 323,72 €	923,95 €	5	A	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	A-1		11,09 €	149,43 €
PAS DE CALAIS HABITAT	1981	P	Construction de 20 PLR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16 982,82 €	2 976,68 €	5	A	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	A-1		35,72 €	481,42 €
PAS DE CALAIS HABITAT	1977	P	Construction de 31 PLR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23 949,74 €	824,46 €	1	A	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	A-1		9,89 €	409,77 €
PAS DE CALAIS HABITAT	1979	P	Construction de 20 PLR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26 419,41 €	3 095,65 €	3	A	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	A-1		37,15 €	760,15 €
PAS DE CALAIS HABITAT	1976	P	Construction de 31 PLR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	406 855,94 €	6 777,06 €	1	A	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	A-1		81,32 €	6 777,06 €
PAS DE CALAIS HABITAT	1977	P	Construction de 30 PLR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24 711,99 €	863,68 €	2	A	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	A-1		8,64 €	429,68 €
PAS DE CALAIS HABITAT	2011	C		AUTRE	15 500,00 €	6 199,99 €	5	A	F	Taux fixe à 1,9 %	1,90%	F	Taux fixe à 1,9 %	1,90%	A-1		117,80 €	1 033,33 €
PAS DE CALAIS HABITAT	2011	C		AUTRE	304 500,00 €	121 800,00 €	5	A	F	Taux fixe à 1,9 %	1,90%	F	Taux fixe à 1,9 %	1,90%	A-1		2 314,20 €	20 300,00 €

³³ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser)

³⁴ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

³⁵ Taux hors opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

³⁶ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

³⁷ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

³⁸ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

³⁹ Taux annuel, tous frais compris.

⁴⁰ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT) – 6

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt ⁴¹		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2021	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements ⁴²	Taux initial			Taux à la date de vote du budget ⁴³			Catégorie d'emprunt ⁴⁴	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux ⁴⁵	Index ⁴⁶	Taux actuel ⁴⁷	Taux	Index	Niveau de taux			En intérêts ⁴⁸	En capital
PAS DE CALAIS HABITAT	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	60 900,00 €	10 840,18 €	6	A	F	Taux fixe à 1.9 %	F	Taux fixe à 1.9 %	1,90%	A-1		205,96 €	1 462,54 €	
PAS DE CALAIS HABITAT	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	96 000,00 €	48 177,85 €	6	A	F	Taux fixe à 1.9 %	F	Taux fixe à 1.9 %	1,90%	A-1		915,38 €	6 500,09 €	
PAS DE CALAIS HABITAT	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	49 500,00 €	24 841,70 €	6	A	F	Taux fixe à 1.9 %	F	Taux fixe à 1.9 %	1,90%	A-1		471,99 €	3 351,61 €	
PAS DE CALAIS HABITAT	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15 500,00 €	4 537,15 €	6	A	F	Taux fixe à 1.9 %	F	Taux fixe à 1.9 %	1,90%	A-1		86,21 €	612,15 €	
PAS DE CALAIS HABITAT	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	34 162,34 €	22 211,09 €	8	A	V	Livret A + 0.6	V	Livret A + 0.6	1,10%	A-1		244,32 €	2 939,95 €	
PAS DE CALAIS HABITAT	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22 752,41 €	17 320,01 €	9	A	V	Livret A + 0.9	V	Livret A + 0.9	1,40%	A-1		285,78 €	1 782,65 €	
PAS DE CALAIS HABITAT	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17 600,60 €	11 443,27 €	8	A	V	Livret A + 0.6	V	Livret A + 0.6	1,10%	A-1		125,88 €	1 514,67 €	
PAS DE CALAIS HABITAT	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19 469,40 €	14 556,55 €	8	A	V	Livret A + 0.6	V	Livret A + 0.6	1,10%	A-1		160,12 €	1 661,10 €	
CAL-PACT DE LA REGION DE BETHUNE	2007	P	ACQUISITION AMELIORATION LOGEMENTS	CREDIT AGRICOLE	37 000,00 €	22 864,75 €	12	T	F	Taux fixe à 4.53 %	F	Taux fixe à 4.53 %	4,61%	A-1		1 011,04 €	1 469,44 €	
SAUES HLI	1998	P	PLA 20 RUE DE STRASBOURG	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21 342,86 €	8 590,92 €	10	A	V	Livret A + 0.8	V	Livret A + 0.8	1,30%	A-1		111,68 €	889,78 €	
SAUES HLI	2001	P	AMELIORATION DE 3 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18 598,78 €	9 150,88 €	12	A	V	Livret A + 0.7	V	Livret A + 0.7	1,20%	A-1		109,81 €	744,06 €	
SAUES HLI	2001	P	ACQUISITION DE 3 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	80 645,53 €	57 740,19 €	30	A	V	Livret A + 0.7	V	Livret A + 0.7	1,20%	A-1		692,88 €	2 208,15 €	
SAUES HLI	2001	P	ACQUISITION ET AMELIORATION	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 195,92 €	6 638,10 €	15	A	V	Livret A + 0.7	V	Livret A + 0.7	1,20%	A-1		79,66 €	445,96 €	
SAUES HLI	2001	P	ACQUISITION AMELIORATION	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	67 077,57 €	47 676,86 €	30	A	V	Livret A + 0.7	V	Livret A + 0.7	1,20%	A-1		572,12 €	1 823,30 €	

⁴¹ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁴² Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁴³ Taux hors opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁴⁴ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁴⁵ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁴⁶ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁴⁷ Taux annuel, tous frais compris.

⁴⁸ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT) – 7

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt ⁴⁸		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant au 01/01/2021	Durée résiduelle	Périodicités des remboursements ⁵⁰	Taux initial			Taux à la date de vote du budget ⁵¹		Catégorie d'emprunt ⁵²	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux ⁵³	Index ⁵⁴	Taux actuels ⁵⁵	Index	Niveau de taux			En intérêts ⁵⁶	En capital
SAUES HLI	2001	P	ACQ.AMELIORATION LOGT. 2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	49 241,03 €	34 823,80 €	31	A	V	Livret A + 0.7	V	Livret A + 0.7	1,20%	A-1		417,89 €	1 331,76 €
SAUES HLI	2001	P	ACQUISITION AMELIORATION	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	37 502,46 €	20 309,92 €	16	A	V	Livret A + 0.7	V	Livret A + 0.7	1,20%	A-1		243,72 €	1 364,48 €
SAUES HLI	2001	P	ACQUISITION FONCIERE 165	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	35 063,27 €	24 797,15 €	31	A	V	Livret A + 0.7	V	Livret A + 0.7	1,20%	A-1		297,57 €	948,31 €
SAUES HLI	2001	P	ACQUISITION AMELIORATION	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17 684,09 €	9 075,27 €	16	A	V	Livret A + 0.7	V	Livret A + 0.7	1,20%	A-1		108,90 €	634,44 €
SAUES HLI	2001	P	ACQUISITION FONCIERE 65	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	70 431,45 €	46 900,87 €	31	A	V	Livret A + 0.7	V	Livret A + 0.7	1,20%	A-1		562,81 €	1 943,23 €
SAUES HLI	2001	P	ACQUISITION FONCIERE RUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	42 685,72 €	30 187,82 €	31	A	V	Livret A + 0.7	V	Livret A + 0.7	1,20%	A-1		362,25 €	1 154,47 €
SAUES HLI	2001	P	ACQUISITION AMELIORATION	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	14 482,66 €	7 843,28 €	16	A	V	Livret A + 0.7	V	Livret A + 0.7	1,20%	A-1		94,12 €	526,93 €
SAUES HLI	2001	P	88 RUE VANDERVELDE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	46 496,95 €	32 883,15 €	31	A	V	Livret A + 0.7	V	Livret A + 0.7	1,20%	A-1		394,60 €	1 257,54 €
SAUES HLI	2001	P	17 RUE SERAPHIN CORDIER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	56 101,24 €	39 675,43 €	31	A	V	Livret A + 0.7	V	Livret A + 0.7	1,20%	A-1		476,11 €	1 517,30 €
SAUES HLI	2002	P	ACQUISITION ET AMELIORATION	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	50 460,62 €	36 978,28 €	31	A	V	Livret A + 0.7	V	Livret A + 0.7	1,20%	A-1		536,19 €	1 291,95 €
SAUES HLI	2002	P	ACQUISITION ET AMELIORATION	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21 342,86 €	13 143,23 €	16	A	V	Livret A + 0.7	V	Livret A + 0.7	1,20%	A-1		157,72 €	701,56 €
SAUES HLI	2002	P	ACQUISITION FONCIERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	63 418,79 €	49 972,75 €	31	A	V	Livret A + 0.7	V	Livret A + 0.7	1,20%	A-1		599,67 €	1 290,20 €
SAUES HLI	2008	P		ASTRIA	29 880,01 €	9 318,74 €	5	A	F	Taux fixe à 1 %	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	A-1		93,19 €	1 826,84 €
SAUES HLI	2008	P		ASTRIA	11 891,02 €	3 708,52 €	5	A	F	Taux fixe à 1 %	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	A-1		37,09 €	727,00 €

⁴⁸ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser)

⁴⁹ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

⁵⁰ Taux hors opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁵¹ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁵² Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁵³ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois, ...).

⁵⁴ Taux annuel, tous frais compris.

⁵⁵ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT) – 8

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt ⁵⁷		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2021	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements ⁵⁸	Taux initial			Taux à la date de vote du budget ⁵⁹			Catégorie d'emprunt ⁶⁰	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux ⁶¹	Index ⁶²	Taux actualisés ⁶³	Taux	Index	Niveau de taux			En intérêts ⁶⁴	En capital
SAUES HLI	2008	P		ASTRIA	31 861,84 €	9 936,85 €	5	A	F	Taux fixe à 1 %	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	A-1		99,37 €	1 948,01 €	
SAUES HLI	2008	P		ASTRIA	17 531,64 €	5 467,66 €	5	A	F	Taux fixe à 1 %	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	A-1		54,68 €	1 071,87 €	
SA DU HAINAUT	2011	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	306 322,98 €	250 416,05 €	28	A	V	Livret A + 0,8	V	Livret A + 0,8	1,30%	A-1		3 255,41 €	7 471,63 €	
SA DU HAINAUT	2011	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	66 878,37 €	58 238,82 €	38	A	V	Livret A + 0,8	V	Livret A + 0,8	1,30%	A-1		757,10 €	1 194,83 €	
SA DU HAINAUT	2011	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	40 759,54 €	32 100,36 €	28	A	V	Livret A + (-0,2)	V	Livret A + (-0,2)	0,30%	A-1		96,30 €	1 100,69 €	
SA DU HAINAUT	2011	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	8 278,40 €	6 959,08 €	38	A	V	Livret A + (-0,2)	V	Livret A + (-0,2)	0,30%	A-1		20,88 €	173,17 €	
MAISONS ET CITES SAHLM	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16 950,20 €	16 058,97 €	47	A	V	Livret A + (-0,2)	V	Livret A + (-0,2)	0,30%	A-1		48,18 €	318,67 €	
MAISONS ET CITES SAHLM	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	67 337,60 €	62 783,68 €	37	A	V	Livret A + (-0,2)	V	Livret A + (-0,2)	0,30%	A-1		188,35 €	1 606,96 €	
MAISONS ET CITES SAHLM	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	107 372,80 €	101 163,37 €	37	A	V	Livret A + 0,6	V	Livret A + 0,6	1,10%	A-1		1 112,80 €	2 230,19 €	
MAISONS ET CITES SAHLM	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	34 331,60 €	32 856,20 €	47	A	V	Livret A + 0,6	V	Livret A + 0,6	1,10%	A-1		361,42 €	537,62 €	
TOTAL GENERAL					15 749 117,63 €	7 045 901,55 €										97 200,46 €	790 938,90 €	

⁵⁷ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁵⁸ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁵⁹ Taux hors opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁶⁰ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

⁶¹ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁶² Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁶³ Taux annuel, tous frais compris.

⁶⁴ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

VILLE D'AUCHEL
BUDGET PRIMITIF 2021

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	34 763,52	
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	0,00	
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	1 621 254,22	
- Provisions pour garanties d'emprunts	0,00	
TOTAL	12,42%	13 338 021,90

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

**ETAT DES AUTRES
ENGAGEMENTS
DONNES**

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en année	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités							
8018 Autres engagements donnés							
Au profit d'organismes publics							
Au profit d'organismes privés (1)							
2014	Indemnité de remboursement anticipée de l'emprunt Helvetix intégrée aux intérêts de l'emprunt 20150133	Caisse d'Epargne	20	Annuelle	313 000,00 €	219 100,00 €	15 650,00 €
2015	Indemnité de remboursement anticipée de l'emprunt Helvetix intégrée aux intérêts de l'emprunt 20150132	Caisse d'Epargne	20	Annuelle	100 000,00 €	75 000,00 €	5 000,00 €
2016	Indemnité de remboursement anticipée de l'emprunt MPH274830EUR intégrée aux intérêts du nouvel emprunt	SFIL CAFFIL	15	Annuelle	870 000,00 €	638 000,00 €	58 000,00 €
2016	Indemnité de remboursement anticipée de l'emprunt MPH274835EUR intégrée aux intérêts du nouvel emprunt	SFIL CAFFIL	18	Annuelle	1 110 000,00 €	863 333,33 €	61 666,67 €
2018	Indemnité de remboursement anticipée de l'emprunt Helvetix intégrée aux intérêts de l'emprunt 20150128	Caisse d'Epargne	20	Annuelle	27 500,00 €	24 750,00 €	1 375,00 €
2019	Indemnité de remboursement anticipée de l'emprunt Helvetix intégrée aux intérêts de l'emprunt 20150129	Caisse d'Epargne	20	Annuelle	27 500,00 €	26 125,00 €	1 375,00 €
TOTAL					2 448 000,00 €	1 846 308,33 €	143 066,67 €

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'"Organisme bénéficiaire" de la garantie est toute personne titulaire d'un "titre éligible" émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique "Périodicité" n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne "Dettes en capital à l'origine" correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne "Dettes en capital 1/1/N" correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N;
- la colonne "Annuité versée au cours de l'exercice" n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

**SUBVENTIONS
VERSEES
DANS LE CADRE
DU VOTE DU BUDGET**

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)**

Article	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT				
6574	Subvention annuelle	ADATEEP 62	Association loi 1901	100,00 €
6574	Subvention annuelle	ASSOCIATION JEUNESSE ET FAMILLE DE RIMBERT	Association loi 1901	500,00 €
6574	Subvention annuelle	AUCHEL FOOTBALL CLUB	Association loi 1901	20 000,00 €
6574	Subvention annuelle	AUCHEL NATATION	Association loi 1901	2 500,00 €
6574	Subvention annuelle	AUCHEL PLONGEE	Association loi 1901	300,00 €
6574	Subvention annuelle	AUCHEL SENTIERS	Association loi 1901	800,00 €
6574	Subvention annuelle	BADMINTON LOISIR AUCHEL	Association loi 1901	200,00 €
6574	Subvention annuelle	CHŒUR A CŒUR	Association loi 1901	500,00 €
6574	Subvention annuelle	CLUB DES HANDBALLEURS AUCHELLOIS	Association loi 1901	7 000,00 €
6574	Subvention annuelle	COMITE D'ANIMATION DE LA CITE DU 3	Association loi 1901	2 000,00 €
6574	Subvention annuelle	ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG BENEVOLE D'AUCHEL ET ENVIRONS	Association loi 1901	900,00 €
6574	Subvention annuelle	ECOLE LAFONTAINE (AFFILIEE A L'OCCE)	Association loi 1901	500,00 €
6574	Subvention annuelle	ENJEU 62 ASSOCIATION ENTRAIDE ET JEUNESSE EN 62	Association loi 1901	250,00 €
6574	Subvention annuelle	F.J.E.P. FOYER DE JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE DE L'AMICALE LAIQUE	Association loi 1901	2 000,00 €
6574	Subvention annuelle	HELL RUNNERS - LES COUREURS DE L'ENFER DU 62	Association loi 1901	200,00 €
6574	Subvention annuelle	JUDO CLUB AUCHELLOIS	Association loi 1901	1 000,00 €
6574	Subvention annuelle	LE ARCHERS AUCHELLOIS	Association loi 1901	450,00 €
6574	Subvention annuelle	LES FARFADETS DU BOIS DE ST PIERRE	Association loi 1901	200,00 €
6574	Subvention annuelle	LES MAJO'DANCE AUCHELLOISES	Association loi 1901	500,00 €
6574	Subvention annuelle	NATURE ET TERRILS	Association loi 1901	1 000,00 €
6574	Subvention annuelle	NORTH SHADOWS RECORDS	Association loi 1901	750,00 €
6574	Subvention annuelle	ORCHESTRE HARMONIE D'AUCHEL	Association loi 1901	10 000,00 €
6574	Subvention annuelle	PLAY'ARTS	Association loi 1901	75,00 €
6574	Subvention annuelle	RICOCHETS	Association loi 1901	1 000,00 €
6574	Subvention annuelle	SECOURS CATHOLIQUE	Association loi 1902	200,00 €
6574	Subvention annuelle	SECOURS POPULAIRE AUCHEL	Association loi 1901	1 500,00 €
6574	Subvention annuelle	SOCIETE DE CHASSE	Association loi 1901	250,00 €
6574	Subvention annuelle	VIE LIBRE	Association loi 1901	200,00 €

TOTAL 2021	54 875,00 €
-------------------	--------------------

**ETAT DES
AUTORISATIONS DE
PROGRAMME ET
CREDITS DE
PAIEMENT**

VILLE D'AUCHEL

BUDGET PRIMITIF 2021

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		
		B2.1

B2.1 - Situation des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement

N° et intitulé de l'AP	Montant des AP				Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée en 2020 (Délibération du 9 décembre 2020)	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N)	Crédits de paiement 2021 - Opération 202101	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)
AP / CP 2019 - 1 - Travaux d'aménagement de la rue Casimir Beugnet	938 400,00 €	- 50 891,13 €	887 508,87 €	369 108,87 €	518 400,00 €	- €	- €

VILLE D'AUCHEL
BUDGET PRIMITIF 2021

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		
		B2.1

B2.1 - Situation des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement

N° et intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée en 2020 (Délibération du 30 juin 2020)	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N)	Crédits de paiement 2021- Opération 202103	Restes à financer de l'exercice N+1 Opération 202203	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AP 2020-1- Equipements divers 2020-2026	420 000,00 €	-	420 000,00 €	52 745,49 €	67 254,51 €	60 000,00 €	240 000,00 €

**ETAT DU
PERSONNEL**

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021		C1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS							
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A	1	0	1	1	0	1
DIRECTEUR SERVICES TECHNIQUES	A	1	0	1	0	0	0
FILIERE ADMINISTRATIVE							
ATTACHE PRINCIPAL	A	1	0	1	1	0	1
ATTACHE	A	3	0	3	1	0	1
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	6	0	6	5	0	5
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	3	0	3	1,8	0	1,8
REDACTEUR	B	4	0	4	2	0	2
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ere CL	C	24	0	24	17	0	17
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2ème CL	C	19	0	19	16,1	0	16,1
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	12	0	12	8,7	0	8,7
FILIERE TECHNIQUE							
INGENIEUR HORS CLASSE	A	1	0	1	0	0	0
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1	0	1	0	0	0
INGENIEUR	A	2	0	2	0	0	0
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ere CL	B	2	0	2	0	0	0
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2ème CL	B	2	0	2	1	0	1
TECHNICIEN	B	3	0	3	1	1	2
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	17	0	17	13	0	13
AGENT DE MAITRISE	C	16	0	16	14	0	14
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ere CL	C	1	0	1	1	0	1
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ème CL	C	38	0	38	31,8	0	31,8
ADJOINT TECHNIQUE	C	14	0	14	9	0	9
FILIERE MEDICO-SOCIALE - Secteur Médico-social							
PUERICULTRICE DE CLASSE SUPERIEURE	A	1	0	1	0	0	0
PUERICULTRICE DE CLASSE NORMALE	A	1	0	1	1	0	1
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS DE 1ere CL. TC	A	1	0	1	0,8	0	0,8
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPALE DE 1ERE CLASSE	C	3	0	3	1,6	0	1,6
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPALE DE 2EME CLASSE	C	3	0	3	1,8	0	1,8
ASEM PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	6	0	6	5,8	0	5,8
ASEM PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	5	0	5	4	0	4

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)				
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE										
E.T.A.P.S. PRINCIPAL 1ère CL	B	1	0	1	0	0	0	0	0	0
E.T.A.P.S. PRINCIPAL 2ème CL	B	4	0	4	0	1	0	0	0	1
E.T.A.P.S.	B	2	0	2	0	0	0	0	0	0
FILIERE CULTURELLE										
A.T.E.A. PRINC 1 CL - Piano 15/20ème	B	0	0,75	0,75	0	0,75	0	0,75	0	0,75
A.T.E.A. PRINC 1 CL - Tuba Saxhorn 4/20ème	B	0	0,2	0,20	0	0	0,2	0	0,2	0,2
A.T.E.A. PRINC 1 CL - Clarinette 9/20ème	B	0	0,45	0,45	0	0,45	0	0,45	0	0,45
A.T.E.A. PRINC 1 CL - Cor 7/20ème	B	0	0,35	0,35	0	0,35	0	0,35	0	0,35
A.T.E.A. PRINC 1 CL - Saxophone 9/20ème	B	0	0,45	0,45	0	0,45	0	0,45	0	0,45
A.T.E.A. PRINC 1 CL - Violon 7/20ème	B	0	0,35	0,35	0	0,35	0	0,35	0	0,35
A.T.E.A. PRINC 1 CL - Flûte 4/20ème	B	0	0,2	0,20	0	0,2	0	0,2	0	0,2
A.T.E.A. PRINC 1 CL - Formation musicale 14/20ème	B	0	0,7	0,70	0	0	0	0	0	0
A.T.E.A. PRINC 1 CL - DANSE 7/20ème (classique)	B	0	0,35	0,35	0	0	0	0	0	0
A.T.E.A. PRINC 2 CL - DANSE 7/20ème (classique)	B	0	0,35	0,35	0	0	0,35	0	0,35	0,35
A.T.E.A. PRINC 2 CL - DANSE 20/20ème (Contemporaine)	B	1	0	1	0	1	0	1	0	1
A.T.E.A. PRINC 2 CL - Cor 7/20ème	B	0	0,35	0,35	0	0	0	0	0	0
A.T.E.A. PRINC 2 CL - Percussion 5/20ème	B	0	0,25	0,25	0	0	0,25	0	0,25	0,25
A.T.E.A. PRINC 2 CL - Formation musicale 14/20ème	B	0	0,7	0,70	0	0,7	0	0,7	0	0,7
A.T.E.A. PRINC 2 CL - Trombone 4/20ème	B	0	0,2	0,20	0	0,2	0	0,2	0	0,2
A.T.E.A. PRINC 2 CL - Guitare 15/20ème	B	0	0,75	0,75	0	0	0,75	0	0,75	0,75
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 1ère CL	C	1	0	1	0	1	0	1	0	1
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2ème CL	C	1	0	1	0	0	0	0	0	0
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	1	0	1	0	0	0	0	0	0

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION							
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ère CL	B	1	0	1	0	0	0
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2ème CL	B	1	0	1	1	0	1
ANIMATEUR	B	1	0	1	1	0	1
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1ère CL	C	2	0	2	1	0	1
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2ème CL	C	5	0	5	3	0	3
ADJOINT D'ANIMATION	C	8	0	8	6	0	6
FILIERE POLICE MUNICIPALE							
Chef de Service de Police Municipale	B	1	0	1	0	0	0
Brigadier Chef Principal de Police Municipale	C	3	0	3	3	0	3
Gardien-Brigadier de Police Municipale	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL		225	6,4	231,4	161,85	2,55	164,4

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2021	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT		
			Indice (5)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)							
1 Adjoint administratif	C	ADM	IB 354		ART 3-1	CDD	
6 Adjoints techniques	C	TECH	IB 354		ART 3-1	CDD	
Agents occupant un emploi non permanent (7)							
15 Adjoints techniques	C	TECH	IB 354		ART 3-I-1°	CDD	
2 Adjoints animation	C	ANIM	IB 354		ART 3-I-1°	CDD	
1 Collaborateur de Cabinet	A	ADM	IB 693		ART 110	CDD	
TOTAL GENERAL							

**LISTE DES
ORGANISMES DE
REGROUPEMENT**

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté du Bruaysis	1 ^{er} janvier 2007	Participation budgétisé	272 995,00 €
Sivom de la communauté du Béthunois	8 juillet 1992	Sans fiscalité propre/ participation budgétisé	150 000,00 €
Communauté d'Agglomération de Béthune, Bruay, Artois Lys Romane	1 ^{er} janvier 2002	TPU	

(1) Indiquer si le financement est fait par FPZ, FPU, FPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**ARRETE ET
SIGNATURES**

IV – ANNEXE	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/ (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal.	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1(%)
TH						
TFPB						
TFPNB						
CFE						
TOTAL						

D2 – ARRETE - SIGNATURES

	Nombre de membres en exercice..... Nombre de membres présents..... Nombre de suffrages exprimés..... VOTES : Pour..... Contre..... Abstentions.....
Présenté par le Maire (1), A AUCHEL, le / /2021	Date de convocation : / /2021
Le Maire (1), Délibéré par le Conseil Municipal (2), réuni en session ordinaire	
A AUCHEL, le / /2021	
Les membres du Conseil Municipal (2),	
M. Philibert BERRIER	
Mme Marie-Pierre HOLVOET	
M. Michel VIVIEN	
Mme. Véronique CLERY	
M. Vincent BERRIER	
Mme Martine DERLIQUE	
M. Nicolas CARRE	
Mme Brigitte KUBIAK	
M. Daniel PETIT	

VILLE D AUCHEL - BUDGET PRINCIPAL - 2021

Mme Marie-Rose DUCROCQ	
M. Jean-François BRUNEL	
Mme Laure BLASZCZYK	
M. Lars PLOEGER	
Mme Liliane GORKA	
M. Jérôme DEROO	
Mme Bianca ROSSIGNOL	
M. Samuel BAJEUX	
Mme Laura NOWAK	
M. Hervé DUQUESNE	
Mme Michèle JACQUET	
M. Serge BOY	
Mme Véronique DIERS	
M. Michel POINTU	
Mme Hélène PIWEK	
M. Maxime BARRE	
Mme Jeannine BOURLARD	
M. Alain BLANQUIN	
Mme Bérangère ROGER	
M. Gabriel BOITEL	

VILLE D AUCHEL - BUDGET PRINCIPAL - 2021

Mme Marie-Geneviève HOLVOET	
M. Marcel SCAT	
M. Franck FOUCHER	
Mme Ingrid STIEVENARD	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le/...../..... et de la publication le/...../.....
A AUCHEL, le/...../.....

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;
(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

Budget annexe Culture Animation Location - Reprise anticipée des résultats 2020

		Dépenses	Recettes	Solde (+ou-)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2020	151 835,67 €	155 759,03 €	3 923,36 €
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2020)			- €
	Résultat à affecter			3 923,36 €
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2020	14 405,07 €	34 403,42 €	19 998,35 €
	Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du BP 2020)	23 921,71 €		- 23 921,71 €
	Solde global d'exécution	38 326,78 €	34 403,42 €	- 3 923,36 €
Restes à réaliser au 31 décembre 2020	Investissement			- €
Résultats cumulés 2020 (y compris RAR)				- 3 923,36 €
Reprise anticipée 2020	Prévision d'affectation en réserve (compte 1068)			3 923,36 €
	Report en fonctionnement en Recettes			- 0,00 €

Résultat global de la section de fonctionnement 2020	3 923,36 €
Solde d'exécution de la section d'investissement 2020	- 3 923,36 €
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2020	- €
Besoin de financement de la section d'investissement	- 3 923,36 €
Couverture du besoin de financement 2020 (compte 1068 BP 2021)	3 923,36 €
Solde du résultat de fonctionnement (compte 002 BP 2021)	- 0,00 €
Résultat d'investissement reporté par anticipation au BP 2021 (compte 001)	- 3 923,36 €

Sous réserve du visa du compte de gestion 2020 par le comptable supérieur (MSP.62)

SERVICE DE GESTION COMPTABLE
DE LILLERS
48 bis Rue de Latre de Tassigny
CS 10010 - 62193 LILLERS-Cedex
Tél : 03.21.54.61.20

Patrice Thiéry
SGC Lillers
Le 09/02/2021

11000 - AUCHEL CULTURE ANIMATION LOCAT
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	41 221,71	340 330,00	381 551,71
Titres de recettes émis (b)	34 403,42	156 764,13	191 167,55
Réductions de titres (c)		1 005,10	1 005,10
Recettes nettes (d = b - c)	34 403,42	155 759,03	190 162,45
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	41 221,71	340 330,00	381 551,71
Mandats émis (f)	14 405,07	206 372,54	220 777,61
Annulations de mandats (g)		54 536,87	54 536,87
Dépenses nettes (h = f - g)	14 405,07	151 835,67	166 240,74
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	19 998,35	3 923,36	23 921,71
(h - d) Déficit			

11000 - AUCHEL CULTURE ANIMATION LOCAT

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
AUCHEL CULTURE ANIMATION LOCAT					
Investissement	-23 921,71		19 998,35		-3 923,36
Fonctionnement	23 921,71	23 921,71	3 923,36		3 923,36
Sous-Total		23 921,71	23 921,71		
TOTAL II		23 921,71	23 921,71		
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III		23 921,71	23 921,71		

11000 - AUCHEL CULTURE ANIMATION LOCAT

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé					23 921,71		23 921,71		23 921,71	
	Sous Total compte 106					23 921,71		23 921,71		23 921,71	
	Sous Total compte 10					23 921,71		23 921,71		23 921,71	
110	Report à nouveau solde créditeur			23 921,71	23 921,71			23 921,71	23 921,71		0,00
	Sous Total compte 11			23 921,71	23 921,71			23 921,71	23 921,71		0,00
12	Résultat exercice excéd déficit		23 921,71	23 921,71				23 921,71	23 921,71		0,00
	Sous Total compte 12		23 921,71	23 921,71				23 921,71	23 921,71		0,00
	Total classe 1		23 921,71	47 843,42	23 921,71	23 921,71		47 843,42	71 765,13		23 921,71
2051	Concessions et droits similaires					997,00		997,00		997,00	
	Sous Total compte 205					997,00		997,00		997,00	
	Sous Total compte 20					997,00		997,00		997,00	
2183	Mat bureau mat informatique					1 579,92		1 579,92		1 579,92	
2184	Mobilier	8 050,82						8 050,82		8 050,82	

11000 - AUCHEL CULTURE ANIMATION LOCAT

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
2188	Autres immobilisations corporelles	30 242,72				11 828,15		42 070,87		42 070,87	
	Sous Total compte 218	38 293,54				13 408,07		51 701,61		51 701,61	
	Sous Total compte 21	38 293,54				13 408,07		51 701,61		51 701,61	
28184	Mobilier		4 641,36				1 913,75		6 555,11		6 555,11
28188	Amort autres immobilisations corporelles		9 730,47				8 567,96		18 298,43		18 298,43
	Sous Total compte 2818		14 371,83				10 481,71		24 853,54		24 853,54
	Sous Total compte 281		14 371,83				10 481,71		24 853,54		24 853,54
	Sous Total compte 28		14 371,83				10 481,71		24 853,54		24 853,54
	Total classe 2	38 293,54	14 371,83			14 405,07	10 481,71	52 698,61	24 853,54	52 698,61	24 853,54
4011	Fournisseurs		40,94	189 533,07	189 492,13			189 533,07	189 533,07		0,00
	Sous Total compte 401		40,94	189 533,07	189 492,13			189 533,07	189 533,07		0,00
4041	Fournis immob			17 190,60	17 190,60			17 190,60	17 190,60		0,00
	Sous Total compte 404			17 190,60	17 190,60			17 190,60	17 190,60		0,00

11000 - AUCHEL CULTURE ANIMATION LOCAT
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
408	Fournis factures non parvenues		45 302,60	45 302,60	21 798,40			45 302,60	67 101,00		21 798,40
	Sous Total compte 40		45 343,54	252 026,27	228 481,13			252 026,27	273 824,67		21 798,40
4111	Redevables - amiable	3 522,00		2 200,10	5 722,10			5 722,10	5 722,10		0,00
	Sous Total compte 411	3 522,00		2 200,10	5 722,10			5 722,10	5 722,10		0,00
	Sous Total compte 41	3 522,00		2 200,10	5 722,10			5 722,10	5 722,10		0,00
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable			115 229,88	115 229,88			115 229,88	115 229,88		0,00
	Sous Total compte 441			115 229,88	115 229,88			115 229,88	115 229,88		0,00
44562	Etat - TVA déduct sur immobilisations			2 785,53	2 785,53			2 785,53	2 785,53		0,00
44566	TVA déduct sur autres biens et services			21 453,51	21 453,51			21 453,51	21 453,51		0,00
44567	Etat - crédit de TVA à reporter	4 971,00		63 905,00	45 639,00			68 876,00	45 639,00	23 237,00	
	Sous Total compte 4456	4 971,00		88 144,04	69 878,04			93 115,04	69 878,04	23 237,00	
44571	Etat - TVA collectée		93,33	5 384,95	5 291,62			5 384,95	5 384,95		0,00
	Sous Total compte 4457		93,33	5 384,95	5 291,62			5 384,95	5 384,95		0,00

11000 - AUCHEL CULTURE ANIMATION LOCAT

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44583	Rembst taxes sur chiffre affaire demandé	55 000,00			55 000,00			55 000,00	55 000,00		0,00
	Sous Total compte 4458	55 000,00			55 000,00			55 000,00	55 000,00		0,00
	Sous Total compte 445	59 971,00	93,33	93 528,99	130 169,66			153 499,99	130 262,99	23 237,00	
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			2 408,36	2 408,36			2 408,36	2 408,36		0,00
4486	Autres charges à payer		1 244,57	1 244,57	200,00			1 244,57	1 444,57		200,00
	Sous Total compte 448		1 244,57	1 244,57	200,00			1 244,57	1 444,57		200,00
	Sous Total compte 44	59 971,00	1 337,90	212 411,80	248 007,90			272 382,80	249 345,80	23 037,00	
45111	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		27 857,40	233 031,96	208 514,63			233 031,96	236 372,03		3 340,07
	Sous Total compte 451		27 857,40	233 031,96	208 514,63			233 031,96	236 372,03		3 340,07
	Sous Total compte 45		27 857,40	233 031,96	208 514,63			233 031,96	236 372,03		3 340,07
46711	Autres comptes créditeurs			3 445,00	3 445,00			3 445,00	3 445,00		0,00
	Sous Total compte 4671			3 445,00	3 445,00			3 445,00	3 445,00		0,00
46721	Débiteurs divers - amiable	891,66		18 147,02	17 287,21			19 038,68	17 287,21	1 751,47	

11000 - AUCHEL CULTURE ANIMATION LOCAT
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4672	891,66		18 147,02	17 287,21			19 038,68	17 287,21	1 751,47	
	Sous Total compte 467	891,66		21 592,02	20 732,21			22 483,68	20 732,21	1 751,47	
	Sous Total compte 46	891,66		21 592,02	20 732,21			22 483,68	20 732,21	1 751,47	
4711	Verst des régisseurs			44 255,51	44 255,51			44 255,51	44 255,51		0,00
471412	Excédent à réimputer - personnes morales			1 258,00	1 258,00			1 258,00	1 258,00		0,00
	Sous Total compte 47141			1 258,00	1 258,00			1 258,00	1 258,00		0,00
	Sous Total compte 4714			1 258,00	1 258,00			1 258,00	1 258,00		0,00
47171	Recettes relevé BDF - Hors Héra			1 390,77	1 390,77			1 390,77	1 390,77		0,00
	Sous Total compte 4717			1 390,77	1 390,77			1 390,77	1 390,77		0,00
4718	Autres recettes à régulariser		19,65	9 807,23	9 787,58			9 807,23	9 807,23		0,00
	Sous Total compte 471		19,65	56 711,51	56 691,86			56 711,51	56 711,51		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser	9 523,83		498,00	10 021,83			10 021,83	10 021,83		0,00
	Sous Total compte 472	9 523,83		498,00	10 021,83			10 021,83	10 021,83		0,00

11000 - AUCHEL CULTURE ANIMATION LOCAT

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4784	Arrondis sur déclaration de TVA			1,50				1,50			
	Sous Total compte 478			1,50				1,50			
	Sous Total compte 47	9 523,83		57 211,01				66 734,84			
			19,65		66 715,19				66 734,84		0,00
	Total classe 4	73 908,49		778 473,16				852 381,65		24 988,47	
			74 558,49		778 173,16				852 731,65		25 338,47
5412	Disponibilités régisseurs de recettes	650,00		380,00				1 030,00		350,00	
	Sous Total compte 541	650,00		380,00				1 030,00		350,00	
	Sous Total compte 54	650,00		380,00				1 030,00		350,00	
					680,00				680,00		
580	Opérations d'ordre budgétaires			10 481,71				10 481,71			
	Sous Total compte 58			10 481,71				10 481,71			
					10 481,71				10 481,71		0,00
	Total classe 5	650,00		10 861,71				11 511,71		350,00	
					11 161,71				11 161,71		
6042	Achts prest serv autre que terr à aménag					4 448,90		4 448,90		1 705,82	
	Sous Total compte 604					2 743,08		2 743,08		1 705,82	
						4 448,90		4 448,90		1 705,82	
						2 743,08		2 743,08			
60611	Achts non stkés fournit eau-assainist					5 615,47		5 615,47		5 074,01	
							541,46		541,46		

11000 - AUCHEL CULTURE ANIMATION LOCAT

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60612	Achts non stkés fournit énergie élect					83 937,38	43 209,76	83 937,38	43 209,76	40 727,62	
	Sous Total compte 6061					89 552,85	43 751,22	89 552,85	43 751,22	45 801,63	
60628	Achts autres fournit non stkées					37,50		37,50		37,50	
	Sous Total compte 6062					37,50		37,50		37,50	
60631	Achts non stkés fournit entretien					1 972,30	36,00	1 972,30	36,00	1 936,30	
60632	Achts non stkés fournit petit équipt					12 519,26	1 302,91	12 519,26	1 302,91	11 216,35	
	Sous Total compte 6063					14 491,56	1 338,91	14 491,56	1 338,91	13 152,65	
6064	Achts non stkés fournit admin					390,08		390,08		390,08	
	Sous Total compte 606					104 471,99	45 090,13	104 471,99	45 090,13	59 381,86	
	Sous Total compte 60					108 920,89	47 833,21	108 920,89	47 833,21	61 087,68	
611	Contrats prestations de services					10 044,39	1 591,87	10 044,39	1 591,87	8 452,52	
6135	Locations mobilières					6 249,60		6 249,60		6 249,60	
	Sous Total compte 613					6 249,60		6 249,60		6 249,60	

11000 - AUCHEL CULTURE ANIMATION LOCAT

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
615221	Bâtiments publics					136,25		136,25		136,25	
	Sous Total compte 61522					136,25		136,25		136,25	
	Sous Total compte 6152					136,25		136,25		136,25	
61558	Entretien réparations autres mobiliers					6 814,82	416,67	6 814,82	416,67	6 398,15	
	Sous Total compte 6155					6 814,82	416,67	6 814,82	416,67	6 398,15	
6156	Maintenance					16 294,33	304,17	16 294,33	304,17	15 990,16	
	Sous Total compte 615					23 245,40	720,84	23 245,40	720,84	22 524,56	
6184	Divers verst à organismes formation					1 300,00		1 300,00		1 300,00	
6188	Autres frais divers					3 447,00		3 447,00		3 447,00	
	Sous Total compte 618					4 747,00		4 747,00		4 747,00	
	Sous Total compte 61					44 286,39	2 312,71	44 286,39	2 312,71	41 973,68	
6232	Pub public relat publ fêtes cérémonies					25 506,39	336,03	25 506,39	336,03	25 170,36	
6236	Pub public relat publ catalog imprimés					396,94		396,94		396,94	

11000 - AUCHEL CULTURE ANIMATION LOCAT

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6238	Pub public relat publ divers					4 194,88		4 194,88		3 437,53	
	Sous Total compte 623					30 098,21		30 098,21		29 004,83	
							1 093,38		1 093,38		
6248	Transports-divers					388,75		388,75		388,75	
	Sous Total compte 624					388,75		388,75		388,75	
6257	Déplacts missions récep - réceptions					148,09		148,09		91,22	
	Sous Total compte 625					148,09		148,09		91,22	
							56,87		56,87		
6262	Frais de télécommunications					4 404,28		4 404,28		2 508,66	
	Sous Total compte 626					4 404,28		4 404,28		2 508,66	
							1 895,62		1 895,62		
627	Aut serv extér servi bancaires assimil					28,38		28,38		27,87	
							0,51		0,51		
6281	Aut serv extér concours divers					2 054,00		2 054,00		1 954,00	
	Sous Total compte 628					2 054,00		2 054,00		1 954,00	
							100,00		100,00		
	Sous Total compte 62					37 121,71		37 121,71		33 975,33	
							3 146,38		3 146,38		
637	Autres impôts tax verst sur rému aut org					2 608,36		2 608,36		1 363,79	
							1 244,57		1 244,57		

11000 - AUCHEL CULTURE ANIMATION LOCAT

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 63					2 608,36	1 244,57	2 608,36	1 244,57	1 363,79	
6718	Charg except aut charg except opér gest					2 953,48		2 953,48		2 953,48	
	Sous Total compte 671					2 953,48		2 953,48		2 953,48	
	Sous Total compte 67					2 953,48		2 953,48		2 953,48	
6811	DA - immob					10 481,71		10 481,71		10 481,71	
	Sous Total compte 681					10 481,71		10 481,71		10 481,71	
	Sous Total compte 68					10 481,71		10 481,71		10 481,71	
	Total classe 6					206 372,54	54 536,87	206 372,54	54 536,87	151 835,67	
7062	Prestation serv redev droits culturel						23 282,02		23 282,02		23 282,02
70688	Prest serv autres prestat service						3 095,43		3 095,43		3 095,43
	Sous Total compte 7068						3 095,43		3 095,43		3 095,43
	Sous Total compte 706						26 377,45		26 377,45		26 377,45
	Sous Total compte 70						26 377,45		26 377,45		26 377,45

11000 - AUCHEL CULTURE ANIMATION LOCAT
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74748	Participations des autres Cnes					115 229,88		115 229,88			115 229,88
	Sous Total compte 7474					115 229,88		115 229,88			115 229,88
7478	Participations - autres organismes					62,60		62,60			62,60
	Sous Total compte 747					115 292,48		115 292,48			115 292,48
	Sous Total compte 74					115 292,48		115 292,48			115 292,48
752	Revenus des immeubles					1 005,10		1 005,10			13 868,00
							14 873,10		14 873,10		
7588	Autres produits divers de gestion couran						0,25		0,25		0,25
	Sous Total compte 758						0,25		0,25		0,25
	Sous Total compte 75					1 005,10		1 005,10			13 868,25
							14 873,35		14 873,35		
773	Mdts annul exer antér ou déchéance quad						220,85		220,85		220,85
	Sous Total compte 77						220,85		220,85		220,85
	Total classe 7					1 005,10		1 005,10			155 759,03
							156 764,13		156 764,13		
	Total général	112 852,03		837 178,29		221 782,71		1 171 813,03		229 872,75	
			112 852,03		813 256,58		245 704,42		1 171 813,03		229 872,75



BUDGET PRIMITIF 2021
BUDGET ANNEXE CULTURE ANIMATION LOCATION

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2313-1 DU CGCT

Philosophie de gestion d'une collectivité territoriale – Information aux citoyens

Les documents budgétaires retracent l'ensemble des dépenses et des recettes qui se répartissent en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

La section de fonctionnement regroupe :

- toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) ;
- toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, et éventuellement, des reprises sur provisions et amortissement que la collectivité a pu effectuer, notamment le produit des trois grands impôts directs locaux, la dotation globale de fonctionnement (DGF) et la dotation générale de décentralisation (DGD).

La section d'investissement comporte :

- en dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...) ;
- en recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

Le **Budget Primitif** préparé par l'exécutif local et approuvé par l'assemblée délibérante de la collectivité, est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante. (*Source : vie publique*)

BUDGET ANNEXE CULTURE – ANIMATION ET LOCATION

Equilibre général du budget

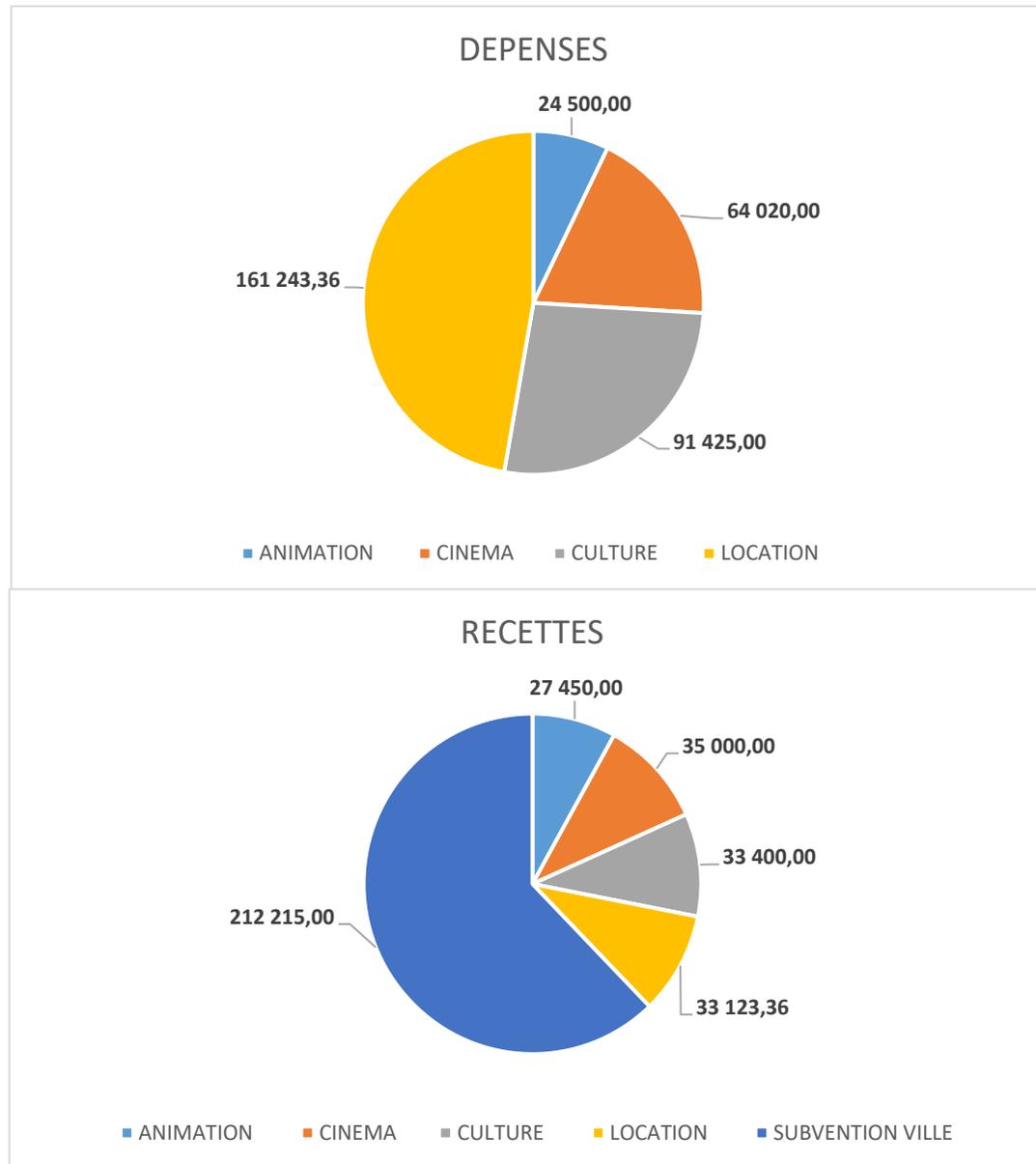
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes																								
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%; padding: 5px;">Charges à caractère général</td> <td style="width: 20%; text-align: right; padding: 5px;">306 315,00</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black; padding: 5px;">Atténuations de produits</td> <td style="text-align: right; padding: 5px;">50,00</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black; padding: 5px;">Virement à la section d'investissement</td> <td style="text-align: right; padding: 5px;">2 730,28</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black; padding: 5px;">Opérations d'ordre</td> <td style="text-align: right; padding: 5px;">10 969,72</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black; padding: 5px;">Autres charges de gestion courante</td> <td style="text-align: right; padding: 5px;">500,00</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black; padding: 5px;">Charges exceptionnelles</td> <td style="text-align: right; padding: 5px;">3 000,00</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black; padding: 5px;">Cumul</td> <td style="text-align: right; border-bottom: 1px solid black; padding: 5px;">323 565,00</td> </tr> </table>	Charges à caractère général	306 315,00	Atténuations de produits	50,00	Virement à la section d'investissement	2 730,28	Opérations d'ordre	10 969,72	Autres charges de gestion courante	500,00	Charges exceptionnelles	3 000,00	Cumul	323 565,00	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%; padding: 5px;">Produits de services, du domaine & ventes diverses</td> <td style="width: 20%; text-align: right; padding: 5px;">95 850,00</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black; padding: 5px;">Dotations, subventions et participations (subvention de la Ville)</td> <td style="text-align: right; padding: 5px;">212 215,00</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black; padding: 5px;">Autres produits de gestion courante</td> <td style="text-align: right; padding: 5px;">15 000,00</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black; padding: 5px;">Produits exceptionnels</td> <td style="text-align: right; padding: 5px;">500,00</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black; padding: 5px;">Cumul</td> <td style="text-align: right; border-bottom: 1px solid black; padding: 5px;">323 565,00</td> </tr> </table>	Produits de services, du domaine & ventes diverses	95 850,00	Dotations, subventions et participations (subvention de la Ville)	212 215,00	Autres produits de gestion courante	15 000,00	Produits exceptionnels	500,00	Cumul	323 565,00
Charges à caractère général	306 315,00																								
Atténuations de produits	50,00																								
Virement à la section d'investissement	2 730,28																								
Opérations d'ordre	10 969,72																								
Autres charges de gestion courante	500,00																								
Charges exceptionnelles	3 000,00																								
Cumul	323 565,00																								
Produits de services, du domaine & ventes diverses	95 850,00																								
Dotations, subventions et participations (subvention de la Ville)	212 215,00																								
Autres produits de gestion courante	15 000,00																								
Produits exceptionnels	500,00																								
Cumul	323 565,00																								

SECTION D' INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes																
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%; padding: 5px;">Résultat reporté d'investissement</td> <td style="width: 40%; text-align: right; padding: 5px;">3 923,36</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black; padding: 5px;">Immobilisations incorporelles</td> <td style="text-align: right; padding: 5px;">1 200,00</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black; padding: 5px;">Immobilisations corporelles</td> <td style="text-align: right; padding: 5px;">12 500,00</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black; padding: 5px;">Cumul</td> <td style="text-align: right; border-bottom: 1px solid black; padding: 5px;">17 623,36</td> </tr> </table>	Résultat reporté d'investissement	3 923,36	Immobilisations incorporelles	1 200,00	Immobilisations corporelles	12 500,00	Cumul	17 623,36	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%; padding: 5px;">Virement de la section de fonctionnement</td> <td style="width: 40%; text-align: right; padding: 5px;">2 730,28</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black; padding: 5px;">Opérations d'ordre</td> <td style="text-align: right; padding: 5px;">10 969,72</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black; padding: 5px;">Dotations, fonds divers et réserves</td> <td style="text-align: right; padding: 5px;">3 923,36</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black; padding: 5px;">Cumul</td> <td style="text-align: right; border-bottom: 1px solid black; padding: 5px;">17 623,36</td> </tr> </table>	Virement de la section de fonctionnement	2 730,28	Opérations d'ordre	10 969,72	Dotations, fonds divers et réserves	3 923,36	Cumul	17 623,36
Résultat reporté d'investissement	3 923,36																
Immobilisations incorporelles	1 200,00																
Immobilisations corporelles	12 500,00																
Cumul	17 623,36																
Virement de la section de fonctionnement	2 730,28																
Opérations d'ordre	10 969,72																
Dotations, fonds divers et réserves	3 923,36																
Cumul	17 623,36																

Détail par gestionnaire



L'activité « cinéma » est individualisée permettant ainsi à l'assemblée d'en connaître le coût d'exploitation, afin de prendre en compte les remarques de la Chambre Régionale des Comptes.



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE D'AUCHEL

VILLE D'AUCHEL

BUDGET ANNEXE CULTURE ANIMATION LOCATION

Numéro SIRET : 216 200 485 002 84

POSTE COMPTABLE DE LILLERS
IDENTIFIANT BUDGET 11000

Commune de plus de 10 000 habitants ayant
opté pour le vote par nature
M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

ANNEE 2021

SOMMAIRE

I - Informations générales	
p.3	A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.4	B - Modalités de vote du budget
II- Présentation générale du budget	
p.5	A1- Vue d'ensemble - Sections
p.6	A2- Vue d'ensemble - Section de fonctionnement – Chapitres
p.7	A3- Vue d'ensemble - Section d'investissement – Chapitres
p.8	B1- Balance générale du budget – Dépenses
p.9	B2- Balance générale du budget – Recettes
III - Vote du budget	
p.10	A1- Section de fonctionnement - Détail des dépenses – Articles
p.13	A2- Section de fonctionnement - Détail des recettes – Articles
p.15	B1- Section d'investissement - Détail des dépenses
p.17	B2- Section d'investissement - Détail des recettes

A - Eléments du bilan	
	A1- Présentation croisée par fonction (fonctionnement)
	A1- Présentation croisée par fonction (investissement)
	A3- Méthodes utilisées pour les amortissements
	Tableaux d'amortissements
	A6- Equilibre des opérations financières
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
	D2 - Arrêté et signatures

62048	CULTURE ANIMATION LOCAT	2021
-------	-------------------------	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES et FINANCIERES	A

Population totale (colonne h du recensement INSEE)	10 443
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	8
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : ARTOIS COMM	

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab pour la commune (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
fiscal	financier		

Informations financières - RATIOS		Valeurs communales	Moyennes nationales de la strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	29,67	
2	Produit des impositions directes / population		
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	30,98	
4	Dépenses d'équipement brut / population	1,31	
5	Encours de dette / population		
6	DGF / population		
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement		%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal		%
8bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi		%
9	Dépenses de fonct. et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement		%
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonct.	4,23%	%
11	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement		%

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté :

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Mention complétée ou rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	323 565.00	323 565.00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT REPORTE		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		323 565.00	323 565.00

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	13 700.00	17 623.36
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	3 923.36	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		17 623.36	17 623.36
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		341 188.36	341 188.36

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	317 480.00		306 315.00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	50.00		50.00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	500.00		500.00		
Total des dépenses de gestion courante		318 030.00		306 865.00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000.00		3 000.00		
Total des dépenses réelles de fonctionnement		323 030.00		309 865.00		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 818.29		2 730.28		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10 481.71		10 969.72		
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		17 300.00		13 700.00		
TOTAL		340 330.00		323 565.00		

+

D 002 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	
--	--

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	113 170.00		95 850.00		
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	198 280.00		212 215.00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	28 380.00		15 000.00		
Total des recettes de gestion courante		339 830.00		323 065.00		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	500.00		500.00		
Total des recettes réelles de fonctionnement		340 330.00		323 565.00		
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		340 330.00		323 565.00		

+

R 002 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	
--	--

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	13 700.00
---	-----------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 200.00		1 200.00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 100.00		12 500.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		17 300.00		13 700.00		

Total des dépenses financières						
45x1	Total des opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		17 300.00		13 700.00		
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS					
Total des dépenses d'ordre d'investissement						
TOTAL		17 300.00		13 700.00		

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 923.36
---	----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	3 923.36
---	----------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
Total des recettes d'équipement						
1068	Excédents de fonct. capitalisés	23 921.71		3 923.36		
Total des recettes financières		23 921.71		3 923.36		
45x2	Total des opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		23 921.71		3 923.36		
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 818.29		2 730.28		
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10 481.71		10 969.72		
Total des recettes d'ordre d'investissement		17 300.00		13 700.00		
TOTAL		41 221.71		17 623.36		

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	
---	--

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	13 700.00
--	------------------------------	-----------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	306 315.00		306 315.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	50.00		50.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	500.00		500.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000.00		3 000.00
68	Dotations aux amortissements et provisions		10 969.72	10 969.72
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 730.28	2 730.28
	Dépenses de fonctionnement - Total	309 865.00	13 700.00	323 565.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	323 565.00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	1 200.00		1 200.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	12 500.00		12 500.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
	Dépenses d'investissement - Total	13 700.00		13 700.00

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 923.36
---	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 623.36
---	------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	95 850.00		95 850.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	212 215.00		212 215.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	15 000.00		15 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	500.00		500.00
	Recettes de fonctionnement - Total	323 565.00		323 565.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	323 565.00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		10 969.72	10 969.72
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 730.28	2 730.28
	Recettes d'investissement - Total		13 700.00	13 700.00

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	3 923.36
-----------------------------------	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 623.36
---	------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	317 480.00	306 315.00	
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	117 900.00	105 850.00	
6042	ACHATS D'ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES ACHATS PREST. DE SERVICES (AUT. QUE TERR. AMENAG.)	12 600.00	12 100.00	
	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES			
60611	FOURNITURES NON STOCKABLES			
60612	EAU ET ASSAINISSEMENT	5 400.00	5 290.00	
	ENERGIE - ELECTRICITE	78 300.00	75 050.00	
60628	FOURNITURES NON STOCKEES AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	100.00	100.00	
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT			
60632	FOURNITURES D'ENTRETIEN	3 150.00	3 000.00	
60633	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	17 750.00	9 950.00	
60636	FOURNITURES DE VOIRIE			
	VETEMENTS DE TRAVAIL	200.00		
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	400.00	360.00	
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	109 370.00	105 770.00	
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	24 300.00	20 960.00	
6135	LOCATIONS LOCATIONS MOBILIERES	8 930.00	11 400.00	
	ENTRETIEN ET REPARATIONS			
615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS BATIMENTS PUBLICS	40 000.00	40 000.00	
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS AUTRES BIENS MOBILIERS	7 900.00	6 900.00	
6156	MAINTENANCE	20 750.00	20 910.00	
6184	DIVERS			
6188	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION AUTRES FRAIS DIVERS	1 300.00 6 190.00	5 600.00	
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	84 710.00	89 495.00	
6226	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES HONORAIRES			
6232	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES			
6236	FETES ET CEREMONIES	65 770.00	72 365.00	
6238	CATALOGUES ET IMPRIMES	1 400.00	900.00	
	DIVERS	7 850.00	7 900.00	
6248	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS DIVERS	1 800.00	1 200.00	
6257	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS RECEPTIONS	750.00	250.00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
6261	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS			
6262	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	1 250.00	1 250.00	
	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	3 550.00	3 420.00	
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	140.00	110.00	
6281	DIVERS			
	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	2 200.00	2 100.00	
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	5 500.00	5 200.00	
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	5 500.00	5 200.00	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	50.00	50.00	
- 73 -	IMPOTS ET TAXES	50.00	50.00	
7398	REVERSEMENTS ET RESTITUTIONS SUR IMPOTS ET TAXES REVERSEMENTS, RESTITUTIONS ET PRELEV. DIVERS	50.00	50.00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	500.00	500.00	
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	500.00	500.00	
6541	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	500.00	500.00	
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE			
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65+656		318 030.00	306 865.00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000.00	3 000.00	
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000.00	3 000.00	
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERAT. DE GESTION			
6718	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPE DE GESTION	5 000.00	3 000.00	
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022		323 030.00	309 865.00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 818.29	2 730.28	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 818.29	2 730.28	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10 481.71	10 969.72	
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	10 481.71	10 969.72	
6811	DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT DAP - IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES	10 481.71	10 969.72	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		17 300.00	13 700.00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		17 300.00	13 700.00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		340 330.00	323 565.00	
RESTES A REALISER N-1				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				323 565.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES			A2	
Chap/Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	113 170.00	95 850.00	
- 70 -	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE VENTES DIVERSES	113 170.00	95 850.00	
7062	PRESTATIONS DE SERVICES REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARAC. CULTURE	92 070.00	76 500.00	
70688	AUTRES REDEVANCES ET DROITS AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	21 100.00	19 350.00	
73	IMPOTS ET TAXES			
- 73 -	IMPOTS ET TAXES			
7363	IMPOTS ET TAXES LIES AUX ACTIVITES DE SERVICES IMPOT SUR LES CERCLES ET MAISONS DE JEUX			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	198 280.00	212 215.00	
- 74 -	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	198 280.00	212 215.00	
7473	PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS			
74748	AUTRES COMMUNES	198 280.00	212 215.00	
7478	AUTRES ORGANISMES			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	28 380.00	15 000.00	
- 75 -	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	28 380.00	15 000.00	
752	REVENUS DES IMMEUBLES	28 380.00	15 000.00	
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE			
7588	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE			
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		339 830.00	323 065.00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	500.00	500.00	
- 77 -	PRODUITS EXCEPTIONNELS	500.00	500.00	
7718	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GEST.	500.00	500.00	
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS			
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS			
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78		340 330.00	323 565.00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre / Article	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		340 330.00	323 565.00	
RESTES A REALISER N-1				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				323 565.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 200.00	1 200.00	
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 200.00	1 200.00	
2051	CONCESS. ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	1 200.00	1 200.00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 100.00	12 500.00	
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 100.00	12 500.00	
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
2184	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	2 300.00		
2188	MOBILIER			
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 800.00	12 500.00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS			
2313	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS CONSTRUCTIONS			
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		17 300.00	13 700.00	
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES				
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		17 300.00	13 700.00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
28183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE			
	<i>Charges transférées</i>			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	17 300.00	13 700.00	
--	-----------	-----------	--

RESTES A REALISER N-1		
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		3 923.36
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)		17 623.36

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
- 13 - 13251	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS GFP DE RATTACHEMENT			
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT				
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	23 921.71	3 923.36	
- 10 - 1068	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES RESERVES EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	23 921.71 23 921.71	3 923.36 3 923.36	
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		23 921.71	3 923.36	
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES RECETTES REELLES		23 921.71	3 923.36	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/Art.	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 818.29	2 730.28	
021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	6 818.29	2 730.28	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10 481.71	10 969.72	
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	10 481.71	10 969.72	
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES		498.00	
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
28183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		1 579.92	
28184	MOBILIER	1 913.75	747.86	
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 567.96	8 143.94	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	17 300.00	13 700.00	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	17 300.00	13 700.00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		41 221.71	17 623.36	
RESTES A REALISER N-1				
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				17 623.36

ANNEXES

**PRESENTATION
CROISEE
PAR FONCTION
FONCTIONNEMENT**

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	0 SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice		323 565.00	17 310.00	20 190.00	154 995.00	131 070.00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses		323 565.00	17 310.00	20 190.00	154 995.00	131 070.00
RECETTES						
Total recettes de l'exercice		323 565.00	212 215.00	15 450.00	68 400.00	27 500.00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes		323 565.00	212 215.00	15 450.00	68 400.00	27 500.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	0 SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
Total dépenses		323 565.00	17 310.00	20 190.00	154 995.00	131 070.00
Dépenses réelles		309 865.00	3 610.00	20 190.00	154 995.00	131 070.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	306 315.00	110.00	20 190.00	154 945.00	131 070.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	50.00			50.00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	500.00	500.00			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000.00	3 000.00			
Dépenses d'ordre		13 700.00	13 700.00			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 730.28	2 730.28			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	10 969.72	10 969.72			

Total recettes		323 565.00	212 215.00	15 450.00	68 400.00	27 500.00
Recettes réelles		323 565.00	212 215.00	15 450.00	68 400.00	27 500.00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTE	95 850.00		14 950.00	68 400.00	12 500.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	212 215.00	212 215.00			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	15 000.00				15 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	500.00		500.00		
Recettes d'ordre						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 0 *SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES*
(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	020 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	024 FETES ET CEREMONIES
DEPENSES		37 500.00	17 310.00	1 090.00	19 100.00
Dépenses de l'exercice		37 500.00	17 310.00	1 090.00	19 100.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	20 300.00	110.00	1 090.00	19 100.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	500.00	500.00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000.00	3 000.00		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 730.28	2 730.28		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	10 969.72	10 969.72		
Restes à réaliser - reports					
RECETTES		227 665.00	212 215.00	500.00	14 950.00
Recettes de l'exercice		227 665.00	212 215.00	500.00	14 950.00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTE	14 950.00			14 950.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	212 215.00	212 215.00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	500.00		500.00	
Restes à réaliser - reports					
SOLDE		190 165.00	194 905.00	-590.00	-4 150.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 3 CULTURE

(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL	311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	33 ACTION CULTURELLE
DEPENSES		154 995.00	7 460.00	63 970.00	83 565.00
Dépenses de l'exercice		154 995.00	7 460.00	63 970.00	83 565.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	154 945.00	7 460.00	63 920.00	83 565.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	50.00		50.00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Restes à réaliser - reports					
RECETTES		68 400.00	4 500.00	35 500.00	28 400.00
Recettes de l'exercice		68 400.00	4 500.00	35 500.00	28 400.00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTE	68 400.00	4 500.00	35 500.00	28 400.00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Restes à réaliser - reports					
SOLDE		-86 595.00	-2 960.00	-28 470.00	-55 165.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 4

SPORTS ET JEUNESSE

(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES
DEPENSES		131 070.00	131 070.00
Dépenses de l'exercice		131 070.00	131 070.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	131 070.00	131 070.00
Restes à réaliser - reports			
RECETTES		27 500.00	27 500.00
Recettes de l'exercice		27 500.00	27 500.00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTE	12 500.00	12 500.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	15 000.00	15 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Restes à réaliser - reports			
SOLDE		-103 570.00	-103 570.00

**PRESENTATION
CROISEE
PAR FONCTION
INVESTISSEMENT**

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

INVESTISSEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
DEPENSES					
	Dépenses réelles	13 700.00		5 700.00	8 000.00
	Equipements municipaux	13 700.00		5 700.00	8 000.00
	Equip. non municipaux				
	Opérations financières				
	Dépenses d'ordre				
	Total dépenses de l'exercice	13 700.00		5 700.00	8 000.00
	RAR N-1 et reports	3 923.36	3 923.36		
	Total cumulé dépenses	17 623.36	3 923.36	5 700.00	8 000.00
RECETTES					
	Total recettes de l'exercice	17 623.36	17 623.36		
	RAR N-1 et reports				
	Total cumulé recettes	17 623.36	17 623.36		

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

INVESTISSEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
Total dépenses		13 700.00		5 700.00	8 000.00
Dépenses réelles		13 700.00		5 700.00	8 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 200.00		1 200.00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 500.00		4 500.00	8 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
Opérations d'équipement					
Opérations pour compte de tiers					
Dépenses d'ordre					
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE				

Total recettes		17 623.36	17 623.36		
Recettes réelles		3 923.36	3 923.36		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 923.36	3 923.36		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
Opérations pour compte de tiers					
Recettes d'ordre		13 700.00	13 700.00		
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 730.28	2 730.28		
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	10 969.72	10 969.72		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

INVESTISSEMENT

Fonction 0 *SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES*
(DETAIL SOUS-RUBRIQUE)

No	LIBELLE	TOTAL	01 OPERATIONS NON VENTILABLES
	DEPENSES	3 923.36	3 923.36
Dépenses de l'exercice			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE		
N°	Opérations d'équipement		
	Opérations pour compte de tiers		
Restes à réaliser - reports		3 923.36	3 923.36
	RECETTES	17 623.36	17 623.36
Recettes de l'exercice			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 730.28	2 730.28
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	10 969.72	10 969.72
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	3 923.36	3 923.36
	Opérations pour compte de tiers		
Restes à réaliser - reports			
SOLDE		13 700.00	13 700.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

INVESTISSEMENT

Fonction 3

CULTURE

(DETAIL SOUS-RUBRIQUE)

No	LIBELLE	TOTAL	33 ACTION CULTURELLE
	DEPENSES	5 700.00	5 700.00
Dépenses de l'exercice		5 700.00	5 700.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 200.00	1 200.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 500.00	4 500.00
N°	Opérations d'équipement		
	Opérations pour compte de tiers		
Restes à réaliser - reports			
	RECETTES		
Recettes de l'exercice			
	Opérations pour compte de tiers		
Restes à réaliser - reports			
SOLDE		-5 700.00	-5 700.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

INVESTISSEMENT

Fonction 4 **SPORTS ET JEUNESSE**
(DETAIL SOUS-RUBRIQUE)

No	LIBELLE	TOTAL	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES
	DEPENSES	8 000.00	8 000.00
Dépenses de l'exercice		8 000.00	8 000.00
21 23	IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS	8 000.00	8 000.00
N°	Opérations d'équipement		
	Opérations pour compte de tiers		
Restes à réaliser - reports			
	RECETTES		
Recettes de l'exercice			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		
	Opérations pour compte de tiers		
Restes à réaliser - reports			
SOLDE		-8 000.00	-8 000.00

**METHODES UTILISEES
POUR LES
AMORTISSEMENTS**

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE - Délibération du 10 décembre 2019			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Article	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Biens de faible valeur :			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 €			
1) Immobilisations incorporelles			
Linéaire	2031	Frais d'études non suivies de travaux	5
Linéaire	2033	Frais d'insertion non suivies de travaux	5
Linéaire	2051	Logiciels	2
2) Immobilisations corporelles			
Linéaire	21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	20
Linéaire	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	15
Linéaire	2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	15
Linéaire	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5
Linéaire	2184	Mobilier	10
Linéaire	2188	Autres immobilisations corporelles	10

**TABLEAUX
D'AMORTISSEMENTS**

ETAT D'INVENTAIRE DETAILLE

Exercice : 2021 Budget: CULTURE ANIMATION LOCATION Nature : 2051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES

Nature	Numéro inventaire	Désignation du bien	Valeur d'acquisition au 01/01/2021	Date d'acquisition	Date de début d'amortissement	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.C.N. au 01/01/2021	V.C.N. au 31/12/2021
2051	2002-INFO-005	LICENCE BILLETTERIE SPECTACLE MA PLACE	997,00	09/10/2020	01/01/2021	2	498,00	0,00	997,00	499,00
Total			997,00				498,00	0,00	997,00	499,00

Exercice : 2021 Budget: CULTURE ANIMATION LOCATION Nature : 2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE

Nature	Numéro inventaire	Désignation du bien	Valeur d'acquisition au 01/01/2021	Date d'acquisition	Date de début d'amortissement	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.C.N. au 01/01/2021	V.C.N. au 31/12/2021
2183	2002-INFO-003	PC PORTABLE BILLETTERIE CINEMA	799,92	25/08/2020	01/01/2021	1	799,92	0,00	799,92	0,00
2183	2002-INFO-007	IMPRIMANTE BILLETTERIE SPECTACLE MA PLACE	780,00	09/10/2020	01/01/2021	1	780,00	0,00	780,00	0,00
Total			1 579,92				1 579,92	0,00	1 579,92	0,00

Exercice : 2021 Budget: CULTURE ANIMATION LOCATION Nature : 2184 MOBILIER

Nature	Numéro inventaire	Désignation du bien	Valeur d'acquisition au 01/01/2021	Date d'acquisition	Date de début d'amortissement	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.C.N. au 01/01/2021	V.C.N. au 31/12/2021
2184	18MOBI0001	CHAISES POUR SALLE COUDERG	2 991,42	17/10/2019	01/01/2019	4	747,86	1 495,72	1 495,70	747,84
Total			2 991,42				747,86	1 495,72	1 495,70	747,84

Exercice : 2021 Budget: CULTURE ANIMATION LOCATION Nature : 2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Nature	Numéro inventaire	Désignation du bien	Valeur d'acquisition au 01/01/2021	Date d'acquisition	Date de début d'amortissement	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.C.N. au 01/01/2021	V.C.N. au 31/12/2021
2188	17EQUI0002	TABLE D'ECLAIRAGE POUR CINE-THEATRE	5 316,30	17/10/2019	01/01/2019	6	886,05	2 658,15	2 658,15	1 772,10
2188	17EQUI0003	ACQUISITION MISE EN SERVICE TMS CINE THEATRE	5 851,00	17/10/2019	01/01/2019	6	975,17	2 925,50	2 925,50	1 950,33
2188	18EQUI0004	SPLITTER, LED POUR CINE-THEATRE	3 212,10	17/10/2019	01/01/2019	4	803,03	1 606,05	1 606,05	803,02
2188	19EQUI000025	3 TENTES ET ACCESSOIRES	3 108,00	15/04/2019	01/01/2020	2	1 554,00	1 554,00	1 554,00	0,00
2188	19EQUI000043	PROJECTEURS CINE-THEATRE	2 799,90	13/05/2019	01/01/2020	4	699,00	699,00	2 100,90	1 401,90
2188	19EQUI000051	AUTOLAVEUSE POUR SALLE DES FETES	2 198,69	26/07/2019	01/01/2020	2	1 099,69	1 099,00	1 099,69	0,00
2188	2002-EQUIPEMENT-001	VIDEOPROJECTEUR POUR CINEMA	1 044,25	03/08/2020	01/01/2021	10	104,00	0,00	1 044,25	940,25
2188	2002-EQUIPEMENT-002	MALLE, TIROIRS, CINE-THEATRE	4 196,83	24/08/2020	01/01/2021	10	419,83	0,00	4 196,83	3 777,83
2188	2002-EQUIPEMENT-004	ECHAFAUDAGE ALU ROULANT 7M	1 999,00	29/09/2020	01/01/2021	10	199,00	0,00	1 999,00	1 800,00
2188	2002-EQUIPEMENT-008	MATERIEL PR TRAVAUX EN HAUTEUR CINE-THEATRE	2 940,00	04/11/2020	01/01/2021	10	294,00	0,00	2 940,00	2 646,00
2188	2002-EQUIPEMENT-009	ECHELLE POUR LE CINE-THEATRE	574,00	11/12/2020	01/01/2021	1	574,00	0,00	574,00	0,00
2188	2002-EQUIPEMENT-010	FAC. 972806368 LIMITEUR DE SON SALLE JEAN MOULIN	1 074,07	14/12/2020	01/01/2021	2	537,00	0,00	1 074,07	537,07
Total			34 314,14				8 143,94	10 541,70	23 772,44	15 628,50
TOTAL GENERAL			39 882,48				10 969,72	12 037,42	27 845,06	16 875,34

**EQUILIBRE DES
OPERATIONS
FINANCIERES**

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Pour mémoire Budg.précédent	Restes à réaliser N-1	Crédits votés
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B				
16	Emprunts et dettes assimilées (A)			
1631	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en euros			
1643	Emprunts en devises			
16441	Opérations afférentes à l'emprunt			
1671	Avances consolidées du Trésor			
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor			
1678	Autres emprunts et dettes			
1681	Autres emprunts			
1682	Bons à moyen terme négociables			
1687	Autres dettes			
	Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)			
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>			
020	Dépenses imprévues			

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres			3 923,36	3 923,36

IV - ANNEXES		IV		
ELEMENTS DU BILAN		A6.2		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES				
RESSOURCES PROPRES				
Art.	Libellé	Pour mémoire Budg.précédent	Restes à réaliser N-1	Crédits votés
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		24 118,29		13 700,00
Ressources propres externes de l'année (a)				
10222	FCTVA			
10223	TLE			
10224	Versements pour dépassement PLD			
10225	Participation pour dépassement de COS			
10226	Taxe d'aménagement			
10228	Autres fonds			
138	Autres subvent° invest. non transf.			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b)		17 300,00		13 700,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations	10 481,71		10 969,72
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES			498,00
281578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE			
28158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.			
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE			1 579,92
28184	MOBILIER	1 913,75		747,86
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 567,96		8 143,94
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement	6 818,29		2 730,28

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001	Affectation R1068	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	13 700,00			3 923,36	17 623,36

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 923,36
Ressources propres disponibles	IV 17 623,36
Solde (IV - II)	V 13 700,00

**ARRETE ET
SIGNATURES**

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 – ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice.....
 Nombre de membres présents.....
 Nombre de suffrages exprimés.....
 VOTES : Pour.....
 Contre.....
 Abstentions.....

Date de convocation : / / 2021

Présenté par le Maire (1),

A AUCHEL, le / / 2021

Le Maire (1),

Délibéré par le conseil municipal (2), réuni en session ordinaire

A AUCHEL, le / / 2021

Les membres du conseil municipal (2),

Mr Philibert BERRIER	
Mme Marie-Pierre HOLVOET	
M. Michel VIVIEN	
Mme. Véronique CLERY	
M. Vincent BERRIER	
Mme Martine DERLIQUE	
M. Nicolas CARRE	
Mme Brigitte KUBIAK	
M. Daniel PETIT	
Mme Marie-Rose DUCROCQ	
M. Jean-François BRUNEL	
Mme Laure BLASZCZYK	
M. Lars PLOEGER	
Mme Liliane GORKA	

M. Jérôme DEROO	
Mme Bianca ROSSIGNOL	
M. Samuel BAJEUX	
Mme Laura NOWAK	
M. Hervé DUQUESNE	
Mme Michèle JACQUET	
M. Serge BOY	
Mme Véronique DIERS	
M. Michel POINTU	
Mme Hélène PIWEK	
M. Maxime BARRE	
Mme Jeannine BOURLARD	
M. Alain BLANQUIN	
Mme Bérangère ROGER	
M. Gabriel BOITEL	
Mme Marie-Geneviève HOLVOET	
M. Marcel SCAT	
M. Franck FOUCHER	
Mme Ingrid STIEVENARD	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le/...../..... et de la publication le/...../.....
A AUCHEL, le/...../.....

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;

(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.



**CONVENTION D'OBJECTIFS 2021
ASSOCIATIONS SPORTIVES AUCHELLOISES**

Entre

La Ville d'AUCHEL représentée par M. Philibert BERRIER, et désignée sous le terme « **Commune d'AUCHEL** », d'une part

Et

Auchel Football Club, association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901, dont le Siège Social est situé 128, chemin du Bois à Auchel, représentée par son Président Monsieur Christian DIERS, désignée sous le terme « **AUCHEL FOOTBALL CLUB** », d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Considérant le projet initié et conçu par l'association conforme à son objet statutaire.

Considérant que ce projet est en adéquation avec la politique sportive municipale consistant notamment à développer la pratique sportive chez les jeunes et représenter la commune d'AUCHEL sur le territoire.

Vu l'état annexé au budget primitif, reprenant l'attribution d'une subvention de 20 000 € pour l'association « **AUCHEL FOOTBALL CLUB** », au titre de l'année 2021.

Vu la délibération en date du 19 avril 2016 instituant la signature d'une convention d'objectifs avec les associations bénéficiant de subventions égales ou supérieures à 8 500 €.

Vu la délibération n° 8 du 26 février 2021 approuvant la convention d'objectifs à intervenir auprès de l'association « **AUCHEL FOOTBALL CLUB** ».

Conformément à l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 Avril 2000, la présente convention a pour but de définir les conditions de versement de subventions par la commune d'AUCHEL à l'association.



ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

Par la présente convention, l'Association « **AUCHEL FOOTBALL CLUB** » s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de la politique sportive municipale citée en préambule, le programme d'actions suivant permettant le développement de la pratique footballistique sur la commune d'AUCHEL :

- Obligation d'Affiliation à la Fédération Française de Football
- Participer aux Championnats mis en place par la Ligue Régionale de Football et le District Artois Football et notamment dans les catégories Jeunes.
- Organiser au moins un tournoi par an ouvert à la population auchelloise.

ARTICLE 2 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention d'objectif est conclue pour l'année 2021.

ARTICLE 3 : FONCTIONNEMENT DE LA CONVENTION

« Obligations de la commune d'AUCHEL »

Pour permettre à l'association d'atteindre les objectifs cités ci-dessus, la commune d'AUCHEL verse une subvention de 20 000 € à l'Association « **AUCHEL FOOTBALL CLUB** » au titre de l'année 2021, de la manière suivante :

- 80% lors de la signature de la présente convention,
- 20% début décembre, sous réserve de la présentation d'un bilan financier estimatif (prévisions/réalisations).

Ces versements seront effectués par mandat administratif, au compte ouvert au nom de l'association « **AUCHEL FOOTBALL CLUB** » à la Banque CREDIT MUTUEL à AUCHEL sous le numéro suivant : 15629 – 02610-00020482001-42.



« Obligation de l'Association « **AUCHEL FOOTBALL CLUB** »

- L'association s'engage à affecter l'intégralité de la subvention versée par la commune à la réalisation des objectifs précités ;
- Mentionner le concours de la Ville d'AUCHEL sur tous les documents de communication qui seront édités (Affiches/Tract/Maillots/etc...) ;
- Rechercher activement, par ses propres moyens, des recettes aussi importantes que possible ;
- Tenir une comptabilité rigoureuse ;
- Ne pas reverser la subvention à d'autres organismes, selon l'interdiction prévue par le décret-loi du 2 Mars 1938.

ARTICLE 4 : CONTROLE DE LA COMMUNE D'AUCHEL

La Commune se réserve le droit de faire procéder à toute vérification qu'elle jugera utile pour s'assurer que l'Association réalise les objectifs visés.

L'association « **AUCHEL FOOTBALL CLUB** » s'engage à faciliter, à tout moment, le contrôle de la commune notamment par le biais de l'accès à toute pièce justificative des dépenses et de tout autre document dont la production serait jugée utile.

Un contrôle sur place, en présence du Président, Trésorier et Secrétaire, pourra être réalisé pour vérifier l'exactitude des comptes rendus financiers transmis.

ARTICLE 5 : EVALUATION

L'objectif de cette convention est la mise en place d'un partenariat suivi qui se veut durable. De ce fait, une évaluation sera réalisée conjointement entre les parties signataires, un mois avant la fin de la présente convention.



ARTICLE 6 : RESPONSABILITES

L'Association « **AUCHEL FOOTBALL CLUB** » conserve seule la responsabilité de la mise en œuvre de ses actions et de l'exécution des objectifs relatifs à son objet social, sans que la responsabilité de la commune d'AUCHEL puisse être engagée.

Pour ce faire, l'Association s'engage à contracter toutes les assurances nécessaires pour garantir sa responsabilité civile. Elle devra payer les primes et les cotisations de ces assurances sans que la commune d'AUCHEL puisse être mise en cause.

L'Association devra justifier de l'existence de ses polices d'assurance sur demande de la commune d'AUCHEL.

ARTICLE 7 : SANCTIONS

En cas de non-exécution ou de modification substantielle sans accord écrit de la commune d'AUCHEL des conditions d'exécution de la convention par l'Association « **AUCHEL FOOTBALL CLUB** », la commune d'AUCHEL pourra mettre en demeure, par lettre recommandée avec accusé de réception, l'association de se conformer aux dispositions de la présente convention.

A défaut, la commune d'AUCHEL se réserve le droit de suspendre le versement ou de procéder à la résiliation des présentes et exiger le reversement des sommes versées au titre de la présente convention.

ARTICLE 8 : CONTENTIEUX

En cas de litige entre les deux parties, une recherche de solution à l'amiable sera d'abord mise en œuvre. A défaut, le juge compétent sera alors saisi afin de mettre fin à ce dernier.

Fait à AUCHEL, le xxx

Le Président de l'association
« AUCHEL FOOTBALL CLUB »
(Précédé de la mention lu et approuvé)

Christian DIERS

Le Maire d'AUCHEL,

Philibert BERRIER



**CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS 2021
ORCHESTRE - HARMONIE D'AUCHEL**

Entre

La Commune d'Auchel représentée par M. Philibert BERRIER, et désignée sous le terme « **Commune d'AUCHEL** »,

d'une part,

Et

Orchestre - Harmonie d'Auchel, association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901, dont le Siège Social est situé en Mairie d'Auchel, place André Mancey, représentée par sa Présidente, Mme Audrey BAUDELLE, désignée sous le terme « Orchestre - Harmonie d'Auchel », d'autre part,

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Considérant que l'association « Orchestre - Harmonie d'Auchel » répond aux attentes de la Municipalité notamment par le biais de ses représentations lors des différentes manifestations municipales,

Vu l'état annexé au budget primitif, reprenant l'attribution d'une subvention de 10 000 € pour l'association « Orchestre - Harmonie d'Auchel », au titre de l'année 2021,

Vu la délibération en date du 19 avril 2016 instituant la signature d'une convention d'objectifs avec les associations bénéficiant de subventions égales ou supérieures à 8 500 €.

Vu la délibération n° 9 du 26 février 2021 approuvant la convention d'objectifs à intervenir auprès de l'association « Orchestre - Harmonie d'Auchel ».

Conformément à l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 Avril 2000, la présente convention a pour but de définir les conditions de versement de subventions par la commune d'Auchel à l'association.



ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

Par la présente convention, l'association « Orchestre - Harmonie d'Auchel » s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de la politique culturelle engagée par la Ville d'Auchel consistant notamment à développer l'art musical et représenter la commune d'Auchel sur le territoire, le programme d'actions suivant permettant le développement de l'art musical sur la commune d'Auchel :

- Développer l'art musical au travers de concerts, rencontres musicales, manifestations musicales diverses ;
- Représenter la ville dans des manifestations que ce soit en France ou à l'étranger.

ARTICLE 2 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention d'objectifs est conclue pour l'année 2021.

ARTICLE 3 : FONCTIONNEMENT DE LA CONVENTION

« Obligation de la commune d'AUCHEL »

Pour permettre à l'association d'atteindre les objectifs cités ci-dessus, la commune d'Auchel verse une subvention de 10 000 € à l'Association « Orchestre - Harmonie d'Auchel » au titre de l'année 2021, de la manière suivante :

- 80% lors de la signature de la présente convention,
- 20% début décembre, sous réserve de la présentation d'un bilan financier estimatif (prévisions/réalisations).

Ces versements seront effectués, par mandat administratif, au compte ouvert au nom de l'association « Orchestre - Harmonie d'Auchel – chez Mme BAUELLE » à la Banque CAISSE D'EPARGNE à Auchel sous le numéro suivant : 16275-10300-08000351044-04.



« Obligation de l'association Orchestre - Harmonie d'Auchel »

- L'association s'engage à affecter l'intégralité de la subvention versée par la commune à la réalisation des objectifs précités ;
- Mentionner le concours de la Ville d'Auchel sur tous les documents de communication qui seront édités (Affiches/Tract/Maillots/etc...) ;
- Rechercher activement, par ses propres moyens, des recettes aussi importantes que possible ;
- Tenir une comptabilité rigoureuse ;
- Ne pas reverser la subvention à d'autres organismes, selon l'interdiction prévue par le décret-loi du 2 Mars 1938.

ARTICLE 4 : CONTROLE DE LA COMMUNE D'AUCHEL

La Commune se réserve le droit de faire procéder à toute vérification qu'elle jugera utile pour s'assurer que l'association réalise les objectifs visés.

L'association « Orchestre - Harmonie d'Auchel » s'engage à faciliter, à tout moment, le contrôle de la commune notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et de tout autre document dont la production serait jugée utile.

Un contrôle sur place, en présence du Président, Trésorier et Secrétaire, pourra être réalisé pour vérifier l'exactitude des comptes rendus financiers transmis.

ARTICLE 5 : EVALUATION

L'objectif de cette convention est la mise en place d'un partenariat suivi qui se veut durable. De ce fait, une évaluation sera réalisée conjointement entre les parties signataires, un mois avant la fin de la présente convention.



ARTICLE 6 : RESPONSABILITES

L'association « Orchestre - Harmonie d'Auchel » conserve seule la responsabilité de la mise en œuvre de ses actions et de l'exécution des objectifs relatifs à son objet social, sans que la responsabilité de la commune d'Auchel puisse être engagée.

Pour ce faire, l'association s'engage à contracter toutes les assurances nécessaires pour garantir sa responsabilité civile. Elle devra payer les primes et les cotisations de ces assurances sans que la commune d'Auchel puisse être mise en cause.

L'association devra justifier de l'existence de ces polices d'assurance sur demande de la commune d'Auchel.

ARTICLE 7 : SANCTIONS

En cas de non-exécution ou de modification substantielle sans accord écrit de la commune d'Auchel des conditions d'exécution de la convention par l'association « Orchestre - Harmonie d'Auchel », la commune d'Auchel pourra mettre en demeure, par lettre recommandée avec accusé de réception, l'association de se conformer aux dispositions de la présente convention.

A défaut, la commune d'Auchel se réserve le droit de suspendre le versement ou de procéder à la résiliation des présentes et exiger le reversement des sommes versées au titre de la présente convention.

ARTICLE 8 : CONTENTIEUX

En cas de litige entre les 2 parties, une recherche de solution à l'amiable sera d'abord mise en œuvre. A défaut, le juge compétent sera alors saisi afin de mettre fin à ce dernier.

Fait à AUCHEL, le xxx

**La Présidente de l'Orchestre -
Harmonie d'Auchel**
(Précédé de la mention lu et approuvé)

Le Maire d'Auchel,

Audrey BAUDELLE

Philibert BERRIER

**COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL
DE DOUAI**

SC

N°s 19DA02552, 19DA02581, 19DA02582

SOCIETE DAMYLU
SOCIETE SUPERMARCHES MATCH
SOCIETE CARREFOUR PROXIMITE FRANCE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

M. Jean-Pierre Bouchut
Rapporteur

La cour administrative d'appel de Douai
(1^{ère} chambre)

M. Aurélien Gloux-Saliou
Rapporteur public

Audience du 1^{er} décembre 2020
Décision du 29 décembre 2020

68-04-043
C

Vu la procédure suivante :

I - Par une requête, enregistrée le 22 novembre 2019 sous le n°19DA02552, et des mémoires enregistrés le 10 juillet 2020 et le 19 novembre 2020, la société Damylu, représentée par Me Emmanuel Guillini et Me Jean-André Fresneau, demande à la cour :

1°) d'annuler pour excès de pouvoir l'arrêté du 26 septembre 2019 par lequel le maire de la commune d'Auchel a accordé un permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale à la SCI Galibot pour une surface de plancher de 5 374 m² ;

2°) de mettre à la charge de l'Etat et de la commune d'Auchel la somme de 4 000 euros, chacun sur le fondement de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

Elle soutient que :

- la Commission nationale d'aménagement commercial a été saisie d'une demande irrecevable, entachant ainsi d'irrégularité le permis de construire attaqué ;
- la décision prise par la Commission nationale d'aménagement commercial ne peut être régularisée sur le fondement de l'article L. 600-5 du code de l'urbanisme ;
- la société pétitionnaire ne justifie d'aucun titre pour certaines parcelles incluses dans le périmètre du projet, en méconnaissance des dispositions de l'article R. 752-4 du code de commerce ;
- l'intégration urbaine du projet est insuffisante, notamment en ce qui concerne l'accès au poste de livraison qui engendre des nuisances importantes pour les riverains.

Par un mémoire en défense, enregistré le 28 janvier 2020, et des mémoires, enregistrés les 30 octobre et 5 novembre 2020, la commune d'Auchel, représentée par Me Laurent Fillieux, conclut au rejet de la requête et à la mise à la charge de la société Damyly de la somme de 4 000 euros sur le fondement de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

Elle soutient que les moyens de la requête ne sont pas fondés.

Par un mémoire en défense enregistré le 20 avril 2020, et des mémoires enregistrés les 2, 4 et 25 novembre 2020, la SCI Galibot, représentée par Me Yann Hourmant, conclut au rejet de la requête et à la mise à la charge de la société Damyly de la somme de 5 000 euros sur le fondement de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

Elle soutient que les moyens de la requête ne sont pas fondés.

II - Par une requête, enregistrée le 26 novembre 2019 sous le n° 19DA02581, et des mémoires, enregistrés le 3 septembre 2020 et les 2 et 19 novembre 2020, la société Supermarchés Match, représentée par Me Caroline Meillard, demande à la cour :

1°) d'annuler pour excès de pouvoir l'arrêté du 26 septembre 2019 par lequel le maire d'Auchel a accordé un permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale à la SCI Galibot pour une surface de plancher de 5 374 m² ;

2°) de mettre à la charge de la commune d'Auchel la somme de 5 500 euros sur le fondement de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

Elle soutient que :

- son recours est recevable ;
- l'avis de l'architecte des bâtiments de France est irrégulier, car le maire n'établit pas qu'ont été recensés tous les immeubles protégés au titre de la réglementation des monuments historiques ;
- le dossier de la demande est insuffisant, au regard des conséquences des flux motorisés engendrés par le projet ;
- le projet présente des risques pour l'animation de la vie urbaine, notamment par un risque d'écrasement du petit commerce de proximité par surabondance de l'offre commerciale directement concurrente ;
- les conditions d'accès au site du projet sont insuffisantes pour les véhicules de livraison et pour les véhicules des consommateurs et présentent des lacunes pour la sécurité des usagers ;
- le projet méconnaît l'objectif de consommation économe de l'espace ;
- la gestion des eaux pluviales sur le site du projet est lacunaire au regard des exigences du 2° du I de l'article L. 752-6 du code de commerce et méconnaît les prescriptions du document d'orientations générales du schéma de cohérence territoriale de l'Artois ;
- le projet est incompatible avec les orientations de ce même schéma, en ce qui concerne l'objectif de « maîtrise du commerce » et de confortement du centre-ville d'Auchel dans ses fonctions commerciales et tertiaires ;
- l'insertion paysagère du projet est insatisfaisante au regard de la proximité d'une cité témoin du paysage minier et du terroir n° 5 d'Auchel ;

- la société pétitionnaire ne justifie d'aucun titre pour certaines parcelles incluses dans le périmètre du projet et l'assiette de ce projet est assise sur plusieurs voies affectées à la circulation publique qui ne sont ni désaffectées ni déclassées,

Par des mémoires en défense, enregistrés le 20 avril 2020 et les 2 et 4 novembre 2020, la SCI Galibot, représentée par Me Yann Hourmant, conclut au rejet de la requête et à la mise à la charge de la société Supermarchés Match de la somme de 5 000 euros sur le fondement de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

Elle soutient que les moyens de la requête ne sont pas fondés.

Par un mémoire en défense, enregistré le 15 mai 2020, des mémoires, enregistrés le 30 octobre 2020 et le 5 novembre 2020, et des pièces enregistrées le 19 mai 2020, la commune d'Auchel, représentée par Me Laurent Fillieux, conclut au rejet de la requête et à la mise à la charge de la société Supermarchés Match de la somme de 4 000 euros sur le fondement de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

Elle soutient que les moyens de la requête ne sont pas fondés.

III - Par une requête, enregistrée le 26 novembre 2019 sous le n° 19DA02582, et des mémoires, enregistrés le 31 août 2020 et le 5 octobre 2020, la société Carrefour Proximité France, représentée par Me Antony Dutoit, demande à la cour :

1°) d'annuler pour excès de pouvoir l'arrêté du 26 septembre 2019 par lequel le maire d'Auchel a accordé un permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale à la SCI Galibot pour une surface de plancher de 5 374 m² ;

2°) de mettre à la charge de l'Etat la somme de 3 000 euros sur le fondement de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

Elle soutient que :

- son recours est recevable ;
- le permis en litige ne comporte pas de manière lisible la qualité et l'identité de son signataire, en méconnaissance des dispositions de l'article L. 212-1 du code des relations entre le public et l'administration et de l'article A. 424-2 du code de l'urbanisme ;
- il n'est pas établi que les membres de la Commission nationale d'aménagement commercial aient été effectivement convoqués et qu'ils aient été destinataires de l'ensemble des pièces nécessaires à leur information ;
- le projet est incompatible avec le document d'orientations générales du schéma de cohérence territoriale de l'Artois, visant à maîtriser le développement des espaces commerciaux, à la promotion des transports collectifs et des modes doux d'accessibilité au site du projet et au confortement des commerces de proximité ;
- en raison des modifications substantielles apportées à son projet, la société pétitionnaire aurait dû soumettre à nouveau son dossier à la commission départementale d'aménagement commercial du Pas-de-Calais ;
- le dossier de la demande est insuffisant, au regard des conséquences des flux de circulation engendrés par le projet ;
- l'autorisation accordée est entachée d'une erreur manifeste d'appréciation des

conséquences du projet sur la desserte routière et la desserte cycliste ainsi que sur les modes de transport doux ;

- elle est entachée d'une erreur manifeste d'appréciation relative à la consommation de l'espace qui est excessive, notamment au regard des effets du projet en matière d'aménagement du territoire prévus par l'article L. 752-6 du code de commerce et de l'artificialisation des sols qui n'est pas compensée ;

- le projet aurait dû faire l'objet d'une évaluation environnementale en application de l'article R. 122-2 du code de l'environnement et notamment d'une étude d'impact et être soumis à l'avis de l'autorité environnementale, ces absences entachant d'irrégularités l'arrêté de permis de construire ;

- les mesures de compensation aux atteintes portées à l'environnement sont insuffisantes et la liste de ces mesures visant à éviter, réduire et compenser les impacts du projet de l'environnement n'est pas au nombre des pièces du dossier de demande de permis de construire, l'entachant ainsi d'irrégularité.

Par des mémoires en défense enregistrés le 20 avril 2020 et les 2 et 4 novembre 2020, la SCI Galibot, représentée par Me Yann Hourmant, conclut au rejet de la requête et à la mise à la charge de la société Carrefour Proximité France de la somme de 5 000 euros sur le fondement de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

Elle soutient que les moyens de la requête ne sont pas fondés.

Par un mémoire en défense, enregistré le 15 mai 2020, et des mémoires, enregistrés le 30 octobre 2020 et le 5 novembre 2020, la commune d'Auchel, représentée par Me Laurent Fillieux, conclut au rejet de la requête et à la mise à la charge de la société Carrefour Proximité France de la somme de 3 000 euros sur le fondement de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

Elle soutient que

- la requête est irrecevable, par défaut d'intérêt à agir et pour n'avoir pas saisi au préalable la Commission nationale d'aménagement commercial ;
- les autres moyens de la requête ne sont pas fondés.

Vu les autres pièces des dossiers.

Vu :

- le code de commerce ;
- le code de l'environnement ;
- le code des relations entre le public et l'administration ;
- le code de l'urbanisme ;
- le code de la voirie routière ;
- la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises ;
- le décret n° 2008-1212 du 24 novembre 2008 relatif à l'aménagement commercial ;
- le décret n° 2015-165 du 12 février 2015 relatif à l'aménagement commercial ;
- la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire ;
- le décret n° 2020-1406 du 18 novembre 2020 ;
- le code de justice administrative.

Les parties ont été régulièrement averties du jour de l'audience.

Ont été entendus au cours de l'audience publique :

- le rapport de M. Jean-Pierre Bouchut, premier conseiller,
- les conclusions de M. Aurélien Gloux-Saliou, rapporteur public,
- et les observations de Me Caroline Meillard, représentant la société Supermarchés Match, de Me Jean-André Fresneau, représentant la société Damylu, de Me Benjamin Marcilly, représentant la commune d'Auchel, de Me Yann Hourmant, représentant la SCI Galibot.

Considérant ce qui suit :

1. Les requêtes n° 19DA02552, présentée par la société Damylu, n° 19DA02581, présentée par la société Supermarchés Match, et n° 19DA02582, présentée par la société Carrefour Proximité France, sont relatives au même permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale et présentent à juger des questions semblables. Il y a lieu de les joindre pour y être statué par un seul arrêt.

2. Par une demande du 24 novembre 2014 complétée le 31 décembre 2014, la société Galibot a sollicité l'autorisation de créer à Auchel (Pas-de-Calais) un ensemble commercial d'une surface totale de 2 872 m² comprenant un hypermarché à l'enseigne Super U. Par une demande déposée le 24 avril 2019, la société Galibot a sollicité le permis de construire cet ensemble commercial. La société Damylu, la société Carrefour Proximité France et la société Supermarchés Match demandent l'annulation du permis de construire délivré le 26 septembre 2019 par le maire d'Auchel et autorisant la réalisation d'un ensemble commercial d'une surface de 5 374 m², en tant qu'il vaut autorisation d'exploitation commerciale.

Sur les fins de non-recevoir opposées par la commune d'Auchel :

En ce qui concerne l'obligation d'un recours administratif préalable :

3. Aux termes de l'article L. 752-17 du code de commerce : « (...) *A peine d'irrecevabilité, la saisine de la commission nationale par les personnes mentionnées au premier alinéa du présent I est un préalable obligatoire au recours contentieux dirigé contre la décision de l'autorité administrative compétente pour délivrer le permis de construire (...)* ».

4. Si c'est la société Erteco France qui a saisi la Commission nationale d'aménagement commercial d'un recours préalable enregistré le 7 juillet 2015, la société Carrefour proximité France a absorbé la société Erteco France par une opération d'acquisition par fusion en 2016 et est donc venue aux droits de cette dernière, de sorte qu'elle doit être regardée comme ayant elle-même saisi la Commission nationale d'aménagement commercial.

En ce qui concerne l'intérêt pour agir :

5. Aux termes de l'article L. 752-17 du code de commerce : « (...) *tout professionnel dont l'activité, exercée dans les limites de la zone de chalandise définie pour chaque projet, est susceptible d'être affectée par le projet ou toute association les représentant peuvent, dans le délai d'un mois, introduire un recours devant la Commission nationale d'aménagement*

commercial contre l'avis de la commission départementale d'aménagement commercial. (...) ».

6. D'une part, si la société Carrefour Proximité France indique exploiter un commerce à l enseigne « Contact Marché » situé 18 rue Georges Bernard à Auchel dans les limites de la zone de chalandise définie pour le projet contesté, il résulte de l'instruction que, par un courrier du 22 juin 2018, cette société a informé le maire d'Auchel de la cessation d'activité commerciale de cet établissement à la date du 30 juin 2018.

7. En se bornant à produire une attestation notariale établissant que ce local appartient à la société Immobilière Proxi depuis le 29 octobre 2007 et un justificatif du paiement des loyers à cette même société pour le mois d'août 2020, la société Carrefour Proximité France n'établit pas que, conformément à l'article L. 600-1-3 du code de l'urbanisme, elle exerçait une activité commerciale dans ce local à la date d'affichage en mairie de la demande de permis déposée le 24 avril 2019.

8. La société Carrefour Proximité France n'établit pas davantage ni même n'allègue avoir le projet de rouvrir un commerce dans ce local, alors que la commune d'Auchel a reçu le 4 novembre 2019 une déclaration d'intention d'aliéner de la société propriétaire du magasin.

9. D'autre part, s'il ressort de l'extrait d'immatriculation secondaire au registre du commerce et des sociétés du 14 août 2020 que la société Carrefour Proximité France dispose également d'un établissement situé route de Lillers à Auchel, cette dernière ne s'en prévaut pas dans ses écritures et il ne résulte pas des pièces du dossier que cet établissement était en activité à la date de la décision en litige.

10. Dans ces conditions, nonobstant la circonstance qu'à la date d'introduction de son recours préalable auprès de la Commission nationale d'aménagement commercial, le premier local commercial était encore en exploitation, l'activité de la société Carrefour Proximité France ne peut pas être regardée comme étant susceptible d'être affectée par le projet contesté. Par suite, il y a lieu d'accueillir la fin de non-recevoir opposée par la commune d'Auchel à l'encontre de la requête de cette société.

Sur la légalité du permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale :

En ce qui concerne la compétence du maire :

11. Aux termes de l'article L. 425-4 du code de l'urbanisme : « *Lorsque le projet est soumis à autorisation d'exploitation commerciale au sens de l'article L. 752-1 du code de commerce, le permis de construire tient lieu d'autorisation dès lors que la demande de permis a fait l'objet d'un avis favorable de la commission départementale d'aménagement commercial ou, le cas échéant, de la Commission nationale d'aménagement commercial (...) ».*

12. Aux termes de l'article L. 752-17 du code de commerce : « *I. Conformément à l'article L. 425-4 du code de l'urbanisme, le demandeur, le représentant de l'Etat dans le département, tout membre de la commission départementale d'aménagement commercial, tout professionnel dont l'activité, exercée dans les limites de la zone de chalandise définie pour chaque projet, est susceptible d'être affectée par le projet ou toute association les représentant peuvent, dans le délai d'un mois, introduire un recours devant la Commission nationale d'aménagement commercial contre l'avis de la commission départementale d'aménagement*

commercial. / La Commission nationale d'aménagement commercial émet un avis sur la conformité du projet aux critères énoncés à l'article L. 752-6 du présent code, qui se substitue à celui de la commission départementale. En l'absence d'avis exprès de la commission nationale dans le délai de quatre mois à compter de sa saisine, l'avis de la commission départementale d'aménagement commercial est réputé confirmé. (...) ».

13. Il résulte de ces dispositions que l'avis de la Commission nationale d'aménagement commercial a le caractère d'un acte préparatoire à la décision prise par l'autorité administrative sur la demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale, seule cette décision étant susceptible de recours contentieux. Il en va ainsi que l'avis de la Commission nationale d'aménagement commercial soit favorable ou qu'il soit défavorable. En vertu de ces dispositions, si l'avis finalement rendu est défavorable, l'autorité administrative compétente doit rejeter la demande de permis de construire dont elle a été saisie et, si cet avis est favorable, cette autorité se prononce sur la demande de permis de construire dont elle a été saisie au regard du dossier d'urbanisme.

14. D'une part, par une « décision » du 1^{er} juin 2015, la commission départementale d'aménagement commercial du Pas-de-Calais a autorisé le projet. Par une « décision » du 8 octobre 2015, la Commission nationale d'aménagement commercial a refusé de délivrer cette autorisation. Par un arrêt du 2 février 2017, la cour a annulé cette « décision » de la commission nationale.

15. D'autre part, par un courrier du 21 février 2017, la société Galibot a demandé à la Commission nationale d'aménagement commercial de procéder à l'instruction de la demande dont la commission nationale restait saisie et lui a transmis, le 18 mai 2017, un dossier réactualisé. Par une délibération du 22 juin 2017, la commission nationale a rejeté les recours administratifs préalables formés devant elle et a émis un avis favorable au projet.

16. La demande de permis de construire de l'ensemble commercial ayant été déposée le 24 avril 2019, le maire d'Auchel a pu légalement se prononcer, après cet avis favorable, sur la demande dont il était saisi au regard du dossier d'urbanisme.

En ce qui concerne la procédure suivie devant la Commission nationale d'aménagement commercial :

S'agissant de la complétude du dossier :

Quant au dossier soumis à la commission départementale d'aménagement commercial :

17. Aux termes de l'article L. 425-4 du code de l'urbanisme, dans sa rédaction issue de l'article 39 de la loi du 18 juin 2014 : « *Lorsque le projet est soumis à autorisation d'exploitation commerciale au sens de l'article L. 752-1 du code de commerce, le permis de construire tient lieu d'autorisation dès lors que la demande de permis a fait l'objet d'un avis favorable de la commission départementale d'aménagement commercial ou, le cas échéant, de la Commission nationale d'aménagement commercial (...) ».*

18. En vertu de l'article 6 du décret du 12 février 2015 relatif à l'aménagement commercial, la disposition précitée est entrée en vigueur le 15 février 2015.

19. D'une part, il ressort des pièces du dossier que le dépôt de la demande de la société

pétitionnaire est intervenu le 24 novembre 2014 devant la commission départementale d'aménagement commercial et que cette société a complété son dossier le 30 décembre 2014.

20. D'autre part, les dispositions de l'article R. 423-13-2 du code de l'urbanisme édictées par ce même décret du 12 février 2015, qui prévoient que le maire transmet au secrétariat de la commission départementale d'aménagement commercial deux exemplaires du dossier de demande de permis de construire, n'étaient pas encore entrées en vigueur à la date du dépôt de la demande initiale par la société Galibot.

21. Dans ces conditions, la demande déposée devant la commission départementale n'avait pas à comporter le dossier de la demande de permis de construire déposée auprès de la commune.

(Quant au dossier soumis à la Commission nationale d'aménagement commercial :

22. Le dossier de la demande présentée à la Commission nationale d'aménagement commercial comportait une étude chiffrée des flux journaliers de circulation des véhicules engendrés par le projet, la délibération du conseil municipal d'Auchel n° 30 du 29 avril 2014 autorisant la cession de terrains à la société Galibot pour une superficie de 10 125 m², la délibération de la même instance n° 16 du 23 septembre 2015 portant sur une superficie de 2 363 m², une attestation du maire du 25 septembre 2015 certifiant que la société Galibot disposera des terrains de la commune figurant dans sa demande et nécessaires à son projet et enfin l'autorisation de la société d'habitations à loyer modéré Maisons & Cités Soginorpa du 8 mars 2017 autorisant la société Galibot à déposer un dossier d'autorisation commerciale sur des terrains d'une superficie de 6 998 m².

23. Le moyen, qui en vertu de l'article 6 du décret du 24 novembre 2008 relatif à l'aménagement commercial doit être apprécié au regard des exigences de l'article R. 752-6 du code de commerce dans sa rédaction applicable à la date de la décision de la commission départementale, tiré de l'incomplétude du dossier présenté à la Commission nationale d'aménagement commercial en l'absence d'éléments relatifs aux conséquences du projet sur les flux de circulations et à la maîtrise foncière, manque ainsi en fait et doit, par suite, être écarté.

(Quant à l'analyse des effets du projet sur l'environnement :

24. D'une part, aux termes de l'article R. 431-16 du code de l'urbanisme dans sa rédaction alors applicable : « *Le dossier joint à la demande de permis de construire comprend en outre, selon les cas : / a) L'étude d'impact ou la décision de l'autorité environnementale dispensant le projet d'évaluation environnementale lorsque le projet relève du tableau annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement. L'autorité compétente pour délivrer l'autorisation d'urbanisme vérifie que le projet qui lui est soumis est conforme aux mesures et caractéristiques qui ont justifié la décision de l'autorité environnementale de ne pas le soumettre à évaluation environnementale ; / b) L'étude d'impact actualisée lorsque le projet relève du III de l'article L. 122-1-1 du code de l'environnement ainsi que les avis de l'autorité environnementale compétente et des collectivités territoriales et leurs groupements intéressés par le projet rendus sur l'étude d'impact actualisée ; (...)* ».

25. Il ressort des pièces du dossier que la superficie de plancher créée par le projet est inférieure à 10 000 m² et porte sur une superficie de terrain inférieure à 5 hectares, seuils fixés

par les dispositions de la rubrique 39 du tableau annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement au-delà desquels l'obligation de réaliser une évaluation environnementale est décidée au cas par cas.

26. Dès lors, le moyen, au surplus irrecevable dans la présente instance puisque concernant le seul permis de construire, tiré de l'absence d'une évaluation environnementale et de l'avis de l'autorité environnementale doit être écarté.

27. D'autre part, il résulte de ce qui précède que le dossier de demande, qui conformément au 5° de l'article R. 752-6 du code de commerce a analysé les effets du projet en matière de développement durable, n'était pas irrégulier pour ne pas avoir présenté de mesures visant à éviter, réduire et compenser les impacts négatifs notables du projet sur l'environnement.

S'agissant de la nature des modifications apportées au dossier :

28. Aux termes de l'article L. 425-4 du code de l'urbanisme : « *Lorsque le projet est soumis à autorisation d'exploitation commerciale au sens de l'article L. 752-1 du code de commerce, le permis de construire tient lieu d'autorisation dès lors que la demande de permis a fait l'objet d'un avis favorable de la commission départementale d'aménagement commercial ou, le cas échéant, de la Commission nationale d'aménagement commercial. Une modification du projet qui revêt un caractère substantiel, au sens de l'article L. 752-15 du même code, mais n'a pas d'effet sur la conformité des travaux projetés par rapport aux dispositions législatives et réglementaires mentionnées à l'article L. 421-6 du présent code nécessite une nouvelle demande d'autorisation d'exploitation commerciale auprès de la commission départementale* ».

29. Aux termes de l'article L. 752-15 du code de commerce dans sa rédaction alors applicable : « (...) *Une nouvelle demande est nécessaire lorsque le projet, en cours d'instruction ou dans sa réalisation, subit des modifications substantielles, du fait du pétitionnaire, au regard de l'un des critères énoncés à l'article L. 752-6, ou dans la nature des surfaces de vente* ».

30. Alors que l'annulation par la cour du refus initialement opposé par la Commission nationale d'aménagement commercial a eu pour effet de ressaisir la commission nationale de la demande de la SCI Galibot, il ressort des pièces du dossier que celle-ci a modifié en 2017 le dossier de la demande d'autorisation d'exploitation commerciale qu'elle avait déjà présentée en 2014 à la commission départementale d'aménagement commercial puis, à la suite d'un recours administratif, à la Commission nationale d'aménagement commercial.

31. Ces modifications portaient sur une augmentation de 15 % de la superficie végétalisée du site, sur la diminution du nombre de places de stationnement de 250 à 219, sur la pose de 900 m² de panneaux photovoltaïques et sur une augmentation du nombre d'arbres à haute tige porté à 160 au lieu de 130. Au regard de l'importance du projet, ces éléments n'avaient pas la nature d'une modification substantielle, au sens et pour l'application des dispositions précitées, nécessitant de saisir la commission départementale d'aménagement commercial d'une nouvelle demande d'autorisation.

S'agissant de la convocation et de l'information des membres de la commission nationale :

32. Aux termes de l'article R. 752-35 du code de commerce dans sa rédaction applicable à la date de l'avis contesté : « *La commission nationale se réunit sur convocation de son président. / Cinq jours au moins avant la réunion, chacun des membres reçoit, par tout moyen, l'ordre du jour ainsi que, pour chaque dossier : / 1° L'avis ou la décision de la commission départementale ; / 2° Le procès-verbal de la réunion de la commission départementale ; / 3° Le rapport des services instructeurs départementaux ; / 4° Le ou les recours à l'encontre de l'avis ou de la décision ; / 5° Le rapport du service instructeur de la commission nationale* ».

33. D'une part, il ressort des pièces du dossier que les membres de la Commission nationale d'aménagement commercial ont été convoqués par une lettre du 8 juin 2017 pour la réunion du 22 juin 2017. La commission nationale produit également une attestation de la société Dematis, qui exploite le site « e-convocations.com », selon laquelle les convocations ont bien été adressées à leurs destinataires le 9 juin 2017.

34. D'autre part, alors que l'attestation du 25 septembre 2015 par laquelle le maire d'Auchel certifiait que la société Galibot disposera des terrains nécessaires à son projet tels qu'ils figurent dans le dossier de la demande avait été transmise le même jour à la commission nationale, l'annexe jointe à la convocation comportait l'ordre du jour, mentionnait la liste des documents composant chaque dossier à examiner, laquelle comportait l'ensemble des éléments prévus par les dispositions précitées de l'article R. 752-35 du code de commerce, et précisait que « les documents relatifs à ces dossiers seront disponibles sur la plateforme de téléchargement 5 jours au moins avant la tenue de la séance. Ces documents ne seront pas imprimés par le secrétariat de la commission ».

35. Dans ces conditions, il ne ressort pas des pièces du dossier que les membres de la Commission nationale d'aménagement commercial n'ont pas été régulièrement convoqués à la séance du 22 juin 2017 dans les conditions prévues à l'article R. 752-35 du code de commerce. Le moyen tiré de ce que l'avis de la commission nationale aurait été adopté à la suite d'une procédure irrégulière doit ainsi être écarté.

En ce qui concerne l'avis de l'architecte des bâtiments de France :

36. Le moyen, d'ailleurs irrecevable à l'encontre de l'autorisation d'exploitation commerciale, tiré de l'irrégularité de l'avis rendu par l'architecte des bâtiments de France, faute pour le maire d'avoir recensé la totalité des immeubles protégés au titre des monuments historiques, n'a été assorti d'aucune précision permettant d'en apprécier le bien-fondé et doit donc être écarté.

En ce qui concerne la maîtrise foncière des terrains :

S'agissant de la cession des terrains :

37. Il ressort des pièces du dossier, et notamment des délibérations du conseil municipal d'Auchel des 29 avril 2014, 25 septembre 2015 et 12 juillet 2019, que le maire a été autorisé à céder à la société pétitionnaire les parcelles nécessaires à l'implantation du projet, et notamment les anciennes voies desservant les bâtiments qui ont été détruits, qui ont fait l'objet d'une nouvelle numérotation, ainsi que la parcelle AM 1283 qui ne relève pas du domaine public.

38. Dans ces conditions, les sociétés requérantes ne sont pas fondées à soutenir que le permis en litige est illégal au motif que la maîtrise foncière des parcelles en cause par la société Galibot, désormais requise par l'article R. 752-4 du code de commerce, n'était pas justifiée.

S'agissant de la désaffectation et du déclassement du domaine public

39. Aux termes de l'article L. 141-3 du code de la voirie routière : « *Le classement et le déclassement des voies communales sont prononcés par le conseil municipal. (...) Les délibérations concernant le classement ou le déclassement sont dispensées d'enquête publique préalable sauf lorsque l'opération envisagée a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie. (...)* ».

40. D'une part, par une délibération du 30 janvier 2018 qui est antérieure à l'arrêté attaqué, le conseil municipal d'Auchel, après avoir constaté la désaffectation des parcelles qui constituaient l'assiette des voies publiques comprises dans le périmètre du projet, a autorisé le maire à entreprendre les démarches nécessaires à leur intégration dans le domaine privé de la commune.

41. D'autre part, il ressort des pièces du dossier que ces voies, qui constituaient les voies intérieures d'un ancien quartier de coronas démolis, n'assuraient plus, à la date de leur déclassement, leurs fonctions de desserte ou de circulation. Ce déclassement pouvait donc intervenir sans enquête publique préalable.

42. Dans ces conditions, les sociétés requérantes ne sont pas fondées à soutenir que le permis en litige est illégal au motif que les parcelles qui relevaient du domaine public n'ont pas été régulièrement désaffectées et déclassées.

En ce qui concerne la forme de l'arrêté en litige

43. D'une part, le permis de construire litigieux a mentionné qu'il était délivré par le maire d'Auchel et les prénoms et nom de celui-ci figurent au-dessus de sa signature manuscrite. Dans ces conditions, les dispositions de l'article L. 212-1 du code des relations entre le public et l'administration et de l'article A. 424-2 du code de l'urbanisme n'ont pas été méconnus.

44. D'autre part, dès lors que le permis de construire sollicité a été délivré au vu d'un dossier de demande qui mentionnait la totalité des parcelles nécessaires à l'implantation du projet, la circonstance que la version du permis de construire affichée en mairie et celle communiquée aux sociétés requérantes aient omis de mentionner certaines parcelles est sans incidence sur la légalité de la décision en litige.

En ce qui concerne la compatibilité du projet avec le schéma de cohérence territoriale :

45. Aux termes du I de l'article L. 752-6 du code de commerce : « *L'autorisation d'exploitation commerciale mentionnée à l'article L. 752-1 est compatible avec le document d'orientation et d'objectifs des schémas de cohérence territoriale (...)* ».

S'agissant de l'équilibre de l'offre commerciale :

46. Le document d'orientations générales du schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l'Artois comporte d'abord un objectif intitulé « *rééquilibrer l'offre commerciale et conforter son dynamisme* » selon lequel « *concernant l'activité commerciale, le projet identifie la nécessité de tendre vers un développement équilibré de l'offre commerciale, en accord avec le principe de préservation de l'activité commerciale en centre-ville et de maintien du dynamisme des*

principales zones d'activités commerciales » et « une maîtrise qualitative et quantitative de l'évolution des zones commerciales doit être recherchée : en accord avec le principe de limitation de la consommation des surfaces agricoles, l'extension des zones périphériques doit être maîtrisée, notamment par une implantation concentrée des bâtiments et une optimisation des surfaces dédiées au stationnement ».

47. Ce même document comporte ensuite un objectif intitulé « conforter le commerce de centre-ville et de proximité » selon lequel « les espaces marchands de centre-ville, correspondant le plus souvent à des rues commerçantes, seront confortées par des dispositions favorisant le maintien de l'activité commerciale, à savoir la mise en œuvre d'un environnement urbain favorable au développement du commerce, notamment à partir de la requalification des espaces publics, ... une orientation des implantations nouvelles dans le prolongement de l'armature commerciale préexistante ».

48. Il ressort des pièces du dossier que le nouvel espace commercial projeté se situe en entrée de ville à environ 900 mètres du centre-ville, qu'il est édifié au milieu de l'urbanisation actuelle et qu'il est destiné à renforcer l'offre commerciale existante en incitant les consommateurs à se détourner des autres pôles commerciaux de grande importance éloignés de la commune.

49. Un tel projet, situé non pas dans une zone périphérique mais dans la continuité de l'agglomération d'Auchel et en lien avec une opération de rénovation urbaine, ne peut pas être regardé comme incompatible avec les orientations générales du schéma visant à conforter le commerce de centre-ville et à maîtriser l'extension des zones périphériques.

S'agissant de l'accès par des modes doux :

50. Le document d'orientations générales du schéma de cohérence territoriale de l'Artois comporte un objectif intitulé « les modes doux : assurer les continuités, sécuriser les cheminements et développer la ville des courtes distances » selon lequel « aux abords des pôles d'échanges, un intérêt particulier sera porté à l'accessibilité en mode doux dans le cadre des aménagements de voirie, de manière à faciliter l'intermodalité entre les modes doux et les transports collectifs mais également au développement d'une offre de stationnement pour les deux roues » en prenant en compte « les cheminements cyclistes et piétonniers lors de tout nouvel aménagement et réaménagement urbain ou de voirie (zone d'activités, équipement, entrée de ville, zone commerciale, opération d'habitat) ».

51. Il ressort des pièces du dossier, et notamment du dossier de la demande de la société pétitionnaire, que le projet prévoit des accès dédiés aux cyclistes et aux piétons, des cheminements internes et une aire de stationnement réservée aux deux roues. Quatre lignes de bus desservent le site.

52. Dans ces conditions, le projet litigieux est compatible avec l'orientation du schéma visant à conforter les modes doux d'accès à l'ensemble commercial.

S'agissant de la limitation du rejet des eaux pluviales :

53. Enfin, le document d'orientations générales du schéma de cohérence territoriale de l'Artois comporte un objectif intitulé « ruissellement » selon lequel « les débits de rejet des eaux

pluviales viseront à ne pas aggraver les débits de rejets existants et la concentration les écoulements » en prenant en compte « les solutions suivantes : limiter l'imperméabilisation des sols, favoriser l'infiltration au plus près, développer des solutions de stockage momentané, ... , de sorte que les débits de fuite soient adaptés à la capacité du réseau hydrographique et que le risque d'inondation ne soit pas aggravé à l'aval ».

54. Il ressort des pièces du dossier, et notamment de la demande de la société pétitionnaire, que le projet prévoit 30 places de stationnement perméables, une cuve de récupération des eaux pluviales de toiture de 5 m³ et un bassin enterré d'alvéoles de rétention et d'infiltration des eaux pluviales.

55. Dans ces conditions, le projet n'est pas incompatible avec l'orientation du schéma visant à limiter les débits de rejet des eaux pluviales.

En ce qui concerne le respect des objectifs et des critères de l'article L. 752-6 du code de commerce :

56. Aux termes de l'article L. 752-6 du code de commerce : « I. (...) / La commission départementale d'aménagement commercial prend en considération : / 1° En matière d'aménagement du territoire : / a) La localisation du projet et son intégration urbaine ; / b) La consommation économe de l'espace, notamment en termes de stationnement ; / c) L'effet sur l'animation de la vie urbaine, rurale et dans les zones de montagne et du littoral ; / d) L'effet du projet sur les flux de transports et son accessibilité par les transports collectifs et les modes de déplacement les plus économes en émission de dioxyde de carbone ; / e) La contribution du projet à la préservation ou à la revitalisation du tissu commercial du centre-ville de la commune d'implantation, des communes limitrophes et de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune d'implantation est membre ; / f) Les coûts indirects supportés par la collectivité en matière notamment d'infrastructures et de transports ; / 2° En matière de développement durable : / a) La qualité environnementale du projet, notamment du point de vue de la performance énergétique et des émissions de gaz à effet de serre par anticipation du bilan prévu aux 1° et 2° du I de l'article L. 229-25 du code de l'environnement, du recours le plus large qui soit aux énergies renouvelables et à l'emploi de matériaux ou procédés éco-responsables, de la gestion des eaux pluviales, de l'imperméabilisation des sols et de la préservation de l'environnement ; / b) L'insertion paysagère et architecturale du projet, notamment par l'utilisation de matériaux caractéristiques des filières de production locales ; / c) Les nuisances de toute nature que le projet est susceptible de générer au détriment de son environnement proche. / (...) / 3° En matière de protection des consommateurs : / a) L'accessibilité, en termes, notamment, de proximité de l'offre par rapport aux lieux de vie ; / b) La contribution du projet à la revitalisation du tissu commercial, notamment par la modernisation des équipements commerciaux existants et la préservation des centres urbains ; / c) La variété de l'offre proposée par le projet, notamment par le développement de concepts novateurs et la valorisation de filières de production locales ; / d) Les risques naturels, miniers et autres auxquels peut être exposé le site d'implantation du projet, ainsi que les mesures propres à assurer la sécurité des consommateurs. / II. A titre accessoire, la commission peut prendre en considération la contribution du projet en matière sociale ».

57. Il résulte de ces dispositions que l'autorisation d'aménagement commercial ne peut être refusée que si, eu égard à ses effets, le projet contesté compromet la réalisation des objectifs énoncés par la loi. Il appartient aux commissions d'aménagement commercial, lorsqu'elles

rendent un avis sur les dossiers de demande d'autorisation, d'apprécier la conformité du projet à ces objectifs, au vu des critères d'évaluation mentionnés à l'article L. 752-6 du code de commerce.

S'agissant de l'objectif d'aménagement du territoire

Quant à l'intégration urbaine, l'animation de la vie urbaine et la préservation ou revitalisation du tissu commercial :

58. D'une part, le projet litigieux se situe à l'entrée de la ville sur des axes de circulation, à environ 900 mètres du centre-ville de la commune d'Auchel, sur un terrain en friche au milieu d'un secteur déjà urbanisé et à proximité d'habitations individuelles et de plusieurs équipements publics dont une importante cité scolaire.

59. D'autre part, les sociétés requérantes n'établissent pas, par les éléments peu probants qu'elles versent aux débats, que le projet aura globalement un effet négatif sur les commerces de proximité implantés sur le territoire de la commune d'Auchel et sur l'animation urbaine de cette dernière, alors au contraire que le projet, qui s'insérera dans une zone résidentielle d'anciens corons faisant l'objet d'une opération de rénovation urbaine destinée à rénover et élargir l'offre de logements dans le quartier, aura pour effet, en renforçant l'offre commerciale existante dans le secteur et comme l'avis du ministre chargé de l'urbanisme l'a d'ailleurs relevé en juin 2017, de freiner l'évasion commerciale vers d'autres pôles plus importants.

Quant à la consommation économe de l'espace :

60. D'une part, il ne ressort pas des pièces du dossier, et notamment du rapport d'instruction devant la commission départementale d'aménagement commercial du Pas-de-Calais et des différents avis produits par les parties, que l'emprise foncière du projet, qui doit s'installer sur une friche urbaine auparavant occupée par des constructions sans utiliser aucun espace agricole et dont une partie importante sera affectée à des espaces verts, serait excessive et ne respecterait pas, en secteur urbain, le critère d'une consommation économe de l'espace.

61. D'autre part, si le projet a pour conséquence la suppression de voiries municipales, il s'agit de celles qui desservaient les logements qui ont été détruits.

62. Dans ces conditions, le moyen tiré de ce que l'arrêté litigieux compromet l'objectif de consommation économe de l'espace doit être écarté.

Quant aux transports :

63. D'une part, il ressort des pièces du dossier, et notamment des documents fournis à la Commission nationale d'aménagement commercial, que le trafic journalier moyen engendré par le projet, qui sera accessible par un rond-point déjà existant, ne représentera qu'environ 19 % du flux constaté actuellement sur la route départementale 183E2, principal axe desservant le projet, sachant que ces véhicules, pour partie, empruntent déjà cette voie pour entrer ou sortir dans la commune.

64. D'autre part, le projet prévoit un deuxième carrefour giratoire interne, deux entrées permettant l'accès des consommateurs au projet, dont une au niveau de la rue de la côte qui sera

reliée au nouveau carrefour giratoire, un accès spécifique au site, de dimensions suffisantes, pour les véhicules de livraison et les employés du supermarché via la grande rue des corons, des cheminements internes, des accès dédiés aux piétons et aux cyclistes et une aire de stationnement réservée aux deux roues.

65. Enfin, le site sera accessible par les modes de transports collectifs dont quatre lignes de bus, le réseau viaire existant et un réseau de trottoirs et de passages piétons.

66. Dans ces conditions, il n'est pas établi que la desserte du site méconnaîtrait l'objectif d'accessibilité par les transports collectifs et par les modes de déplacement les plus économes en émission de dioxyde de carbone.

S'agissant de l'objectif de développement durable :

Quant à la qualité environnementale du projet :

67. D'une part, le projet, d'une emprise de 22 607 m², comportera une végétalisation des espaces à hauteur de 29 %. Il permettra de réhabiliter une friche qui comprenait un parc de logements sociaux inoccupés de type « coron » et des terrains enherbés, sans consommation d'espace naturel ou agricole supplémentaire. Une partie des places de stationnement sera végétalisée. Plusieurs dispositifs limiteront le rejet des eaux pluviales à l'extérieur du site. Il ne ressort ainsi pas des pièces du dossier que le projet entraînera une imperméabilisation des sols excessive dans ce secteur.

68. D'autre part, il ressort des pièces du dossier, et notamment des documents fournis à la Commission nationale d'aménagement commercial, que 900 m² de panneaux photovoltaïques seront posés en toiture, qu'une chaufferie gaz à condensation comportant une restitution d'énergie par aérothermes à eau chaude en basse température sera implantée et que les produits et équipements de construction et de décoration qui seront utilisés auront un impact environnemental et sanitaire minimal sur l'ensemble de leur cycle de vie. Ainsi, il n'est pas établi que le projet méconnaîtrait les objectifs de recours aux énergies renouvelables, d'emploi de matériaux ou procédés éco-responsables et de préservation de l'environnement.

Quant à l'insertion paysagère et architecturale du projet :

69. Il ne ressort pas des pièces du dossier que l'intégration paysagère du projet serait insuffisante au regard de la proximité de la cité minière et du terri^l n°5 d'Auchel.

Quant aux nuisances de toute nature :

70. Enfin, il ressort des pièces du dossier que des points d'accès différents au site ont été déterminés, par le boulevard de la paix et la rue de la côte pour les consommateurs et par la grande rue des coronas pour les employés et les livraisons. En moyenne, un semi-remorque et un petit porteur vont livrer le supermarché chaque jour, une camionnette alimentera les boutiques et deux camions citernes se rendront chaque semaine à la station-service. Le parking accessible aux employés ne comprendra que 30 places. Il ne ressort ainsi pas des pièces du dossier que les nuisances susceptibles d'être engendrées pour les habitations proches seront excessives, eu égard notamment à la fréquence des livraisons et des déplacements dans un environnement urbain.

En ce qui concerne l'article R. 431-16 du code de l'urbanisme :

71. Il résulte des dispositions du premier alinéa de l'article L. 600-1-4 du code de l'urbanisme que, lorsque le juge est saisi par un professionnel dont l'activité est susceptible d'être affectée par un projet d'aménagement commercial d'un recours pour excès de pouvoir

dirigé contre le permis de construire mentionné à l'article L. 425-4 du même code, les moyens relatifs à la régularité de ce permis en tant qu'il vaut autorisation de construire sont irrecevables.

72. Par suite, les sociétés requérantes ne sont pas recevables à se prévaloir des dispositions de l'article R. 431-16 du code de l'urbanisme prévoyant que le dossier joint à la demande de permis de construire comporte une évaluation environnementale et l'avis de l'autorité environnementale pour contester un permis de construire en tant qu'il vaut autorisation d'exploitation commerciale.

73. Il résulte de tout ce qui précède que les sociétés Damylu, Carrefour Proximité France et Supermarchés Match ne sont pas fondées à demander l'annulation du permis de construire délivré le 26 septembre 2019 par le maire d'Auchel, autorisant la réalisation d'un ensemble commercial d'une surface de 5 374 m² et valant autorisation d'exploitation commerciale.

Sur les frais exposés et non compris dans les dépens :

74. D'une part, les dispositions de l'article L. 761-1 du code de justice administrative font obstacle à ce que les sommes demandées par la société Carrefour Proximité France et par la société Damylu soient mises à la charge de l'Etat qui n'est pas partie à la présente instance.

75. D'autre part, ces mêmes dispositions font également obstacle à ce que soient mises à la charge de la commune d'Auchel et de la société Galibot, qui ne sont pas les parties perdantes, les sommes que les sociétés Damylu et Supermarchés Match demandent à ce titre.

76. Enfin, dans les circonstances de l'espèce et à ce même titre, la société Supermarchés Match versera une somme de 1 000 euros à la commune d'Auchel et une somme de 1 000 euros à la société Galibot, la société Damylu versera une somme de 1 000 euros à la commune d'Auchel et une somme de 1 000 euros à la société Galibot et la société Carrefour Proximité France versera une somme de 1 000 euros à la commune d'Auchel et une somme de 1 000 euros à la société Galibot.

DÉCIDE

Article 1^{er} : Les requêtes des sociétés Damylu, Carrefour Proximité France et Supermarchés Match sont rejetées.

Article 2 : La société Supermarchés Match versera une somme de 1 000 euros à la commune d'Auchel et une somme de 1 000 euros à la société Galibot, la société Damylu versera une somme de 1 000 euros à la commune d'Auchel et une somme de 1 000 euros à la société Galibot et la société Carrefour Proximité France versera une somme de 1 000 euros à la commune d'Auchel et une somme de 1 000 euros à la société Galibot au titre des frais exposés et non compris dans les dépens.

Article 3 : Le présent arrêt sera notifié à Me Jean-André Fresneau pour la société Damylu, à Me Caroline Meillard pour la société Supermarchés Match, à Me Antony Dutoit pour la société Carrefour Proximité France, à la commune d'Auchel, à Me Yann Hourmant pour la société Galibot, à la Commission nationale d'aménagement commercial et à la ministre de la transition écologique.

Copie en sera transmise pour information au préfet du Pas-de-Calais.

Délibéré après l'audience publique du 1^{er} décembre 2020 à laquelle siégeaient :

- M. Marc Heinis, président de chambre,
- Mme Claire Rollet-Perraud, président-assesseur,
- M. Jean-Pierre Bouchut, premier conseiller.

Rendu public par mise à disposition au greffe le 29 décembre 2020.

Le président de la formation de jugement,

Signé : M. HEINIS

La République mande et ordonne à la ministre de la transition écologique en ce qui la concerne ou à tous huissiers de justice à ce requis en ce qui concerne les voies de droit commun, contre les parties privées, de pourvoir à l'exécution du présent arrêt.

Pour expédition conforme,
Le greffier en chef,
Par délégation,
Le greffier,

Christine Sire